



Devant le coroner

Bourdon dit qu'il était jaloux...

(Lire en page 3)

Cause du Dr St-Germain

Le juge Roche sommé de différer sa sentence

MONTREAL (PC) — Le juge Albert Malouf, siégeant en Cour de pratique, a ordonné au juge Redmond Roche, jeudi, de différer la sentence qu'il devait prononcer vendredi dans le cas du Dr Jacques Saint-Germain.

Lundi, le juge Malouf étudiera le bien-fondé de la requête en certiorari présentée par Me Chapados au nom de son client et qui vise à faire perdre juridiction du juge Roche sur le cas Saint-Germain.

Me Chapados a allégué que lors des représentations sur sentence, le juge Roche avait fait preuve de partialité en demandant au Dr Saint-Germain s'il était bien le même homme qu'un certain Dr Jacques Saint-Germain, accusé d'avoir frappé un patient au camp militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, en 1968.

Au surplus, la défense allègue que le juge Roche a causé un déni de justice à l'accusé en refusant d'entendre deux témoins que la défense voulait faire déposer avant sentence.

C'est surtout en regard de ce refus du juge Roche que Me Chapados a justifié sa procédure en certiorari plutôt qu'en évocation ou prohibition.

Le certiorari vise en effet à attaquer une décision judiciaire

lorsqu'il y a déni de justice naturelle ou excès de juridiction du tribunal soumis au contrôle de la Cour supérieure.

Le juge Malouf a indiqué qu'il ne pouvait pas se prononcer sur la requête en sursis sans se prononcer sur la requête en certiorari. Il a donc tout simplement accordé le sursis sans motif sous réserve de son jugement à venir sur le certiorari.

Tout cela fait que le Dr Saint-Germain ne connaîtra pas sa sentence avant au moins lundi, si bien entendu, le juge Malouf rejette lundi matin la requête.

Rien n'empêcherait alors Me Chapados d'en appeler d'un tel refus en Cour d'appel.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Millette, et le procureur du juge Roche, Me Jack Waisman, ont argué que Saint-Germain voulait tout simplement éviter de recevoir sa sentence vendredi et de passer au moins la fin de semaine derrière les barreaux avant l'obtention d'un cautionnement en Cour d'appel où le pourvoi contre la condamnation du juge Roche est déjà inscrit.

Me Chapados a rétorqué qu'il visait d'abord et avant tout à faire statuer la Cour supérieure, division du Banc de la reine, sur les agissements du juge Roche.

2 prisonniers refusent d'être libérés contre Patricia Hearst

OAKLAND, Californie (AFP) — Deux membres de "L'Armée de libération sionniste" actuellement détenus au pénitencier de San Quentin, en attendant de passer en jugement pour le meurtre d'un pédagogue, n'ont aucun désir d'être libérés en échange de la libération de Patricia Hearst, ont déclaré jeudi les avocats des deux hommes.

Au contraire, ont ajouté les défenseurs des deux militants - Russell Little, 24 ans, et Joseph Remiro, 27 ans - leurs clients désirent seulement que justice leur soit faite.

Les deux accusés avaient récemment demandé à plaider leur cause sur les grandes chaînes de télévision et avaient affirmé que leur intervention donnerait des résultats dans l'affaire de la fille de M. Randolph Hearst, enlevée le 4 février et toujours séquestrée dans un lieu inconnu.

Au moment de l'enlèvement de la jeune fille, "L'Armée de libération sionniste" avait réclamé la mise en liberté de Little et de Remiro ainsi que la distribution de vivres aux indigents de Californie.

Au Québec

Le français devient la langue officielle

Par PIERRE BELLEMARE

LANGUE VIVANTE

QUEBEC (PC) — Une loi proclamera le français langue officielle du Québec, a annoncé jeudi le lieutenant-gouverneur de la province, M. Hughes Lapointe, dans le discours inaugural qu'il a lu devant les 110 députés de l'Assemblée nationale, pour marquer ainsi le début de la deuxième session de la 30e Législature élue le 30 octobre dernier.

Les modalités d'application de cette proclamation du français, la langue officielle du Québec, ainsi que la place de la langue anglaise seront clairement définies au cours de cette session. Le lieutenant-gouverneur ne précise pas à quel moment exactement.

Des dispositions et des mesures établiront comment le français doit être la langue de la Loi, du gouvernement, des communautés urbaines, des corporations municipales et scolaires et des institutions subventionnées et elles détermineront les conditions relatives à la langue d'enseignement.

Le discours inaugural ne parle pas en termes précis du français comme langue d'enseignement et comme langue travail.

Une langue n'est vivante, a observé M. Lapointe, que par sa présence dans la vie quotidienne des individus. Des mesures seront proposées qui permettront aux Québécois francophones d'exercer leurs activités dans leur langue, que ce soit au sein de l'administration publique, des services publics, des professions, de la justice, dans les relations de travail et dans les opérations industrielles, commerciales et financières.

Sans élaborer davantage sur ce sujet, le lieutenant-gouverneur parle ensuite d'un mécanisme de contrôle, de surveillance, de réglementation et de diffusion. Il s'agit de la Régie de la langue française, qui sera créée pour assurer sur une base permanente et spécialisée la promotion de la langue française.

Un échéancier précis d'entrée en vigueur de toutes ces mesures sera prévu de façon à permettre au gouvernement d'élaborer les règlements requis, de constituer les services administratifs nécessaires et afin que les personnes, organismes et entreprises concernés puissent prendre les dispositions et les moyens pour s'y adapter.

Points saillants du discours du Trône

QUEBEC (PC) — Faits saillants du discours inaugural de la deuxième session de la 30e Législature:

— Adoption d'une politique linguistique globale comportant le français fait langue officielle du Québec, la création d'une Régie de la langue française et la définition, de la place de la langue anglaise.

— Adoption d'une charte québécoise des droits de l'homme création d'une Commission des droits.

— Revision en profondeur du rôle du ministère des Affaires culturelles, de celui des Affaires intergouvernementales, de la Société de développement industriel.

— Adoption d'une politique d'immigration, d'une politique de mise en valeur de la forêt, d'un programme d'aide à l'exportation, humanisation de la politique sociale.

— Création d'une Commission athlétique québécoise et d'un Institut des Sports, mise en oeuvre d'un programme d'amélioration de la condition physique des Québécois.

— Lutte à l'augmentation du prix des aliments.

— Accroissement de l'aide à l'exportation.

Adoption d'une loi-cadre sur le cinéma, d'une nouvelle loi sur les parcs et les réserves, de lois sur les assurances, les caisses d'épargne économique, les activités financières et immobilières, les compagnies de fiducie, les agences de recrutements, les agences de voyages, d'une loi de protection de la jeunesse et sur la protection du domaine agricole.

— Réévaluation de la loi sur la protection du consommateur, des lois relatives à la sécurité des travailleurs et réévaluation des problèmes municipaux face à l'urbanisation.

— Modifications à la loi de la Commission de contrôle des permis d'alcool, à la loi des jurés et au Code du travail.

— Réévaluation des politiques de mise en valeur des ressources minérales.

— Revision des modes de gestion scolaire axée sur la décentralisation.

— Poursuite de la réforme électorale et de l'examen de la liberté de la presse.

Autres informations en pages 12, 20 et 21.

36 employés de l'Alcan font appel au Conseil mondial du travail

Par Martha Gagnon

ARVIDA — Devant le jugement sévère du juge René Lippé, de Montréal, les 36 employés condamnés de l'Alcan, à Arvida, font appel au président du Conseil mondial du Travail, M. Marcel Pélipin, et à toutes les filiales syndicales du Canada pour convoquer une rencontre au sommet afin d'étudier les sentences qui ont été rendues publiques, hier, et qui risquent d'avoir des conséquences graves sur l'avenir du syndicalisme.

C'est dans la consternation la plus complète que les employés, accusés de piquetage illégal lors des événements survenus les 15, 16 et 17 août 1973 aux barrières de l'usine, ont appris que seulement 19 travailleurs seraient réintégrés, dans les cinq prochains jours suivant la loi, dont trois d'entre eux sans recevoir de compensation pour les mois de suspension.

Immédiatement après le dévoilement des sentences, les 36 travailleurs de l'Alcan, dont la moyenne d'ancienneté dans l'entreprise est de 18 ans, ont formé un comité, composé de trois personnes, qui a reçu le mandat d'étudier la possibilité pour les 19 travailleurs réintégrés de se montrer solidaires des autres en refusant d'entrer au travail. Un télégramme a donc été envoyé à M. Marcel Pélipin et à toutes les filiales syndicales du Canada pour étudier le problème sous toutes ses facettes.

Dans son jugement, qui servira de jurisprudence dans les cas de piquetage illégal même si le droit de grève est acquis, le juge Lippé condamne un des employés à deux ans de suspension; six autres à ceux dont la suspension est de sept mois et moins. Ils peuvent réintégrer l'usine étant sans travail depuis la fin de l'été.

Trois des employés ayant droit à la réintégration ne toucheront aucune compensation; neuf autres recevront neuf mois de rétroactivité salariale; six, deux mois et le cas d'un employé demeurera en suspens tant que le jugement dans la

cause, qu'il a portée en cour municipale, ne sera pas rendu.

Le juge Lippé, qui s'occupe des griefs de l'Alcan d'Arvida depuis une vingtaine d'années, a déclaré dans son jugement qu'il avait fait preuve d'un certain humanisme envers les employés en considération du fait qu'ils sont des pères de famille; qu'ils possédaient une très longue ancienneté dans l'usine et que, dans la région, le taux d'emploi est très faible.

Rappelons que les employés ont été reconnus coupables de piquetage illégal pour avoir empêché verbalement ou physiquement, durant trois jours, les cadres et les employés de se rendre librement à l'usine. On sait que le syndicat avait obtenu le droit de grève, ce qui donnait l'autorisation aux travailleurs de faire du piquetage. Toutefois, le juge Lippé désapprouve la façon dont s'est fait le piquetage qui n'aurait pas respecté le droit du libre accès à l'usine pour les cadres et les employés. Certains piqueteurs auraient proféré des menaces à l'endroit des individus et causé des bris de toutes sortes.

De plus, on se souviendra qu'après les troubles du mois d'août, la compagnie Alcan avait décidé de congédier 48 employés après une étude de leurs dossiers. Cependant, les administrateurs devaient réviser leur position avant de signer la convention, pour transformer les congédiements en suspensions indéfinies, ce qui portait désormais le nombre à 36.

Au cours de la journée d'hier, "le comité des 36", que dirigent MM. Jean-Yves Couillard, Roger Chapdelaine et Erman Bouchard, a rencontré le responsable régional de l'ACEF, M. Pierre Richard, pour lui demander de fournir aux employés réintégrés, sans compensation ou avec une compensation partielle, de leur fournir une assistance judiciaire pour leur permettre d'obtenir de la compagnie une pleine rétroactivité pour leurs mois de suspension. La Fédération provinciale des ACEF a, elle-aussi, été saisie de la question.

Dans les jours qui suivront, les employés se proposent de sensibiliser les travailleurs de l'usine à la situation qui survient, aujourd'hui, et qui, selon M. Erman Bouchard, pourrait être la leur dans quelques années.

Quant au président du syndicat, M. Jean Halley, il a refusé de faire des commentaires, tout en précisant qu'il ne fallait pas provo-

quer une action trop rapide. Entre-temps, les intimes ont procédé à la formation du "comité des 36".

De plus, M. Bouchard, qui fait partie du comité, a mentionné au cours d'une conversation téléphonique, que les employés possédaient des preuves qui permettraient de révéler que certains témoins de la compagnie Alcan se seraient parjurés, lors de leur comparution devant le tribunal d'arbitrage.

La Foire culturelle

Ce soir

19h à 20h: Jean Tremblay et ses musiciens
Charles Boivin et ses musiciens

20h: Le G.P.D.U.: "La Nuit des visiteurs" (UQTR)

22h: Le T.P.A.: "Split-Level"

23h 30: Suzanne Jacob, chansonnier (nous a représenté au Festival de Spa)

EN BREF

SANTE
Dès le 6 mai, le premier département de santé communautaire de la région sera implanté au Centre hospitalier de Chicoutimi

Page 3

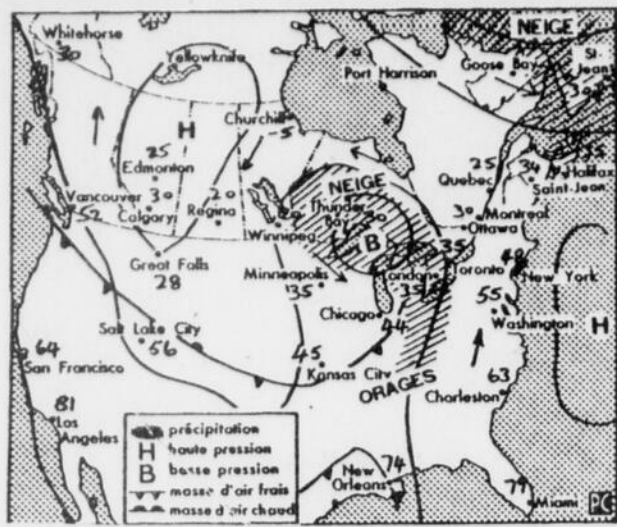
EXPOS
Le poste de receveur n'a jamais été aussi chaudement disputé chez les Expos

Page 13

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	21
— Bourse	19
— Bridge	23
— Cinéma	10
— Décès	23
— Entrecroisés	24
— Finance	18
— Famille	11
— Horoscope	23
— Mots croisés	17
— Mots mystères	16
— Patron	22
— Sport	13 à 16
— Télévision	10

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée de vendredi et aperçus pour la journée de samedi:

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Chibougamau: ensoleillé, le ciel deviendra nuageux en fin de journée, maximum, près de 25; samedi, un peu de neige.

Outaouais, Montréal, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé, le ciel deviendra nuageux en fin de journée, maximum, près de 35; samedi, un peu de neige.

Saguenay-Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski, Gaspé: généralement ensoleillé, maximum, près de 30; samedi, nébulosité croissante.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Vancouver	33	46
Edmonton	5	10
Yellowknife	-26	-1
Regina	15	23
Winnipeg	29	33
Toronto	20	37
Ottawa	14	32
Montréal	14	32
Québec	14	32
Fredericton	21	35
Halifax	17	36
Charlottetown	22	29
Chicago	25	46
Détroit	19	—
Boston	25	46
New York	29	47
Washington	30	55
Miami	62	79
Los Angeles	53	68
San Francisco	50	66
Mexico	45	68

LES MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 06h. 05 (8'0") et basse à 13h. 10 (2'8"). Elle sera à nouveau haute à 18h. 45 (5'6").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 00h. 40 (4'1") et haute à 07h. 20 (14'5"). Elle sera à nouveau basse à 13h. 50 (4'8") et haute à 20h. 00 (11'2").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 01h. 55 (4'3") et haute à 07h. 45 (13'8"). Elle sera à nouveau basse à 15h. 00 (5'2") et haute à 20h. 35 (10'9").

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973.
édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY
L.T.E.E. 316, Avenue Labrecque
Chicoutimi P.Q.
Tel.: 545-4480

Président-éditeur:
Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général:
Gaston Vachon
Directeur de la rédaction:
Denis Tremblay
Redacteur en chef, editorialiste:
Bertrand Tremblay
Directeur de l'information:
Lucien Emond

Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef des nouvelles:
Bertrand Genest
Chef de pupitre:
Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes:
Paul Bergeron
Directeur de la publicité:
Yvon Rhinids
Directeur du tirage:
Denis Lessard

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Associations). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depôt légal:
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (No. 3213)

La Foire culturelle attire de plus en plus de visiteurs

par Denise PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — La Foire culturelle se poursuit à l'UOAC, et les visiteurs sont de plus en plus nombreux à mesure que la fin de semaine approche, dirait-on. Hier soir, la musique était à l'honneur, avec d'abord une harmonie scolaire, puis un court récital de Marie Frenette, chansonnier, un ballet-jazz, et le concert du groupe La Mollo.

Marie Frenette a interprété quelques chansons, dont elle a fait les paroles et la musique, des chansons tendres, surtout, assez mélancoliques, et très bien rendues par une voix pure et juste.

Le ballet-jazz, animé par Florence Munger-Fourcaudot, mettait en valeur la beauté et l'harmonie du corps féminin, sur une musique variée et bien choisie. Les danseuses se déplaçaient sur la scène avec beaucoup de grâce et d'ensemble, dans une chorégraphie simple mais bien conçue. A la fin, chacune est descendue dans la salle chercher un cavalier pour l'accompagner sur la scène: quelques "élus" se sont un peu fait prier, mais ils y ont finalement mis tout l'enthousiasme nécessaire. Quant à La Mollo, il fallait connaître à l'avance les qualités de ce groupe (pour l'avoir déjà entendu dans une autre salle), car la trop grande intensité du son,

enfermé dans un espace restreint, devenait difficile à supporter. Il était impossible par moments de distinguer entre eux les effets produits par les différents instruments, et donc difficile d'apprécier cette musique à sa juste valeur. Il aurait sans doute fallu diminuer la force des amplificateurs, pour l'adapter à la salle du petit théâtre.

En fin de soirée, la troupe Tétram a présenté "Intermède", d'après le "Voyage en Orient" de Herman Hesse, dans une excellente mise en scène de Richard Tremblay.

TRANS-SPHERE

Le spectacle Trans-Sphère est quelque chose à

ne pas manquer. Il s'agit d'un montage audio-visuel, sur cinq écrans et presque autant de hauts-parleurs.

Un travail assez extraordinaire, réalisé à l'aide de diapositives, qui montre la nature sous toutes ses formes, de près, de loin, avec les sons qu'on peut y entendre, toutes les images (prises à Tadoussac) se complétant et se fondant ensemble d'une manière assez extraordinaire. On peut en particulier assister à un orage assez réaliste, tellement que plusieurs personnes se mettent à crier à la vue des éclairs aveuglants. Ce spectacle est présenté tous les jours à la salle B-215, à 12h30, 19h et 21h30, et ce, jusqu'à dimanche soir.



MARIE FRENETTE — Auteur-compositeur-interprète, depuis trois ans, cette jeune fille manifeste beaucoup de talent, au point de vue du texte et de la musique.

Pour un Québec français

Le regroupement étudiant dévoile un plan d'action

Par Serge CLOUTIER

ALMA — Reprenant hier les grandes lignes de son orientation, le REQF (regroupement étudiant pour un Québec français), section du campus collégial d'Alma, a dévoilé son plan d'action pour les prochaines semaines. Succèdera à l'opération

information actuellement en cours, l'opération action, qui débutera le 28 mars par une marche de solidarité pour un Québec français, à Alma.

Pendant l'opération information, les membres du REQF invitent le député Roger Pilote à se prononcer publiquement sur la polyvalente anglaise et sur

le statut de la langue au Québec. Ils demandent aux comités de gestion des campus et au conseil d'administration du Cégep régional de se prononcer sur la langue. Ils invitent tous les organismes qui voudraient s'exprimer sur le sujet à joindre les rangs du MQF (mouvement pour un Québec français) ou du REQF. Demandant la collaboration des commerces et les invitent à faire leur publicité en bon français, et à vendre des produits au moins bilingues, sinon français (étiquetage). Les étudiants préviennent les autorités gouvernementales de la permanence qu'ils veulent assurer au mouvement pour l'été.

La déclaration de porteparoles des étudiants demande au ministre Gerald

Harvey de venir débattre en public, ou devant des caméras, la polyvalente anglaise projetée dans la région.

LES MOYENS

Les étudiants qui sont membres actifs du Regroupement, 90 au campus collégial d'Alma, se partagent le travail en comités, du bon parler, des relations extérieures, et comité de la marche de solidarité. Ces trois comités répondent à un comité de stratégie qui se réunit quotidiennement, ce dernier répondant à l'assemblée des membres, et cette assemblée répondant à l'assemblée générale de tous les étudiants, qui étaient environ 350 à la réunion de mercredi, votant au REQF un mandat de poursuivre son travail.

Les étudiants veulent intensifier le recrutement, tenir d'autres journées d'étude, rencontrer les associations des étudiants des écoles secondaires, rencontrer les commissions scolaires, les conseils municipaux, former des comités locaux dans les municipalités, rencontrer les syndicats et les travailleurs sur leur lieu de travail, discuter avec le plus grand nombre d'organismes possible, vendre des macarons pour se financer, faire circuler une pétition contre la polyvalente, dessiner des pancartes, et tenir même des kiosques d'information dans les centres commerciaux, les écoles, et les places publiques.

ACTION
Le 28 mars, une marche de solidarité marquera le

début de l'opération action. "Il s'agit d'une marche positive, pour le Québec français, pas contre les Anglais, et nous recevrons alors le président du Mouvement national des Québécois, M. Léo Jacques, président des porteparoles".

Les étudiants d'Alma veulent aussi catalyser les énergies sur le plan provincial, auprès des étudiants, et des contacts soutenus seront entretenus avec la presse, les Universités, les autres Cégeps.

La commission étudiante, la SNQ, et le syndicat des professeurs du campus auront déjà promis un certain appui financier. "Moi, j'implique pour un Québec français, peut-on lire sur les macarons.

"La lutte pour l'indépendance est plus importante que la lutte pour la langue"

(Robert Lemieux)

par Yvon Laberge

JONQUIERE — Selon Me Robert Lemieux, la question linguistique n'est pas le véritable problème que doivent affronter les Québécois, en ce sens que la langue ne doit pas polariser les équipes et ainsi faire la question de l'indépendance de la nation québécoise.

C'est ainsi que rappelant son option politique de luter pour la souveraineté culturelle et économique du Québec, Me Lemieux a

déclaré: "Le peuple québécois a toujours lutté pour résister à l'aneantissement de la langue française. Dans les conditions actuelles, il est primordial que les Québécois, de toutes les tendances, s'unissent pour obtenir le but que tous doivent caresser, à savoir l'indépendance du Québec.

De plus, l'indépendance n'a pas de contenu, l'indépendance, c'est l'indépendance, "a-t-il déclaré, hier, devant les étudiants du campus de Jonquière.

Par ailleurs, appelé à commenter les résultats de la dernière élection provinciale, Me Lemieux soutient, et sans équivoque, que la population n'a pas dit non à l'indépendance. "Le peuple du Québec a décidé, que pour 1974, il était plus important d'en arriver à l'égalité dans la répartition du vote, plutôt qu'à l'indépendance. D'ailleurs, selon les résultats obtenus, il est facile de s'en rendre compte.

De plus en plus, le pourcentage du vote se rapproche et bientôt nous verrons l'option indépendantiste obtenir la plus grande majorité et ainsi prendre le pouvoir sans prétention aucune."

Toujours selon lui, il importe que le Parti québécois s'en tienne le plus possible à limiter son option politique vers l'indépendance. "C'est ainsi, qu'après l'accession à l'indépendance, on pourra déterminer le régime social que l'on voudra bien avoir. Entre temps, le parti québécois doit polariser les efforts pour véhiculer l'idée indépendantiste."

LES NATIONALISATIONS

Suite à la ligne de pensée adoptée par Me Lemieux, il importe que les matières premières contenues dans le sous-sol québécois, soient nationalisées. "Par contre, devait-il préciser, pour l'instant il est utopique de penser à la nationalisation. On doit avant tout penser dans le sens de la transformation de ces matières premières. Le Québec est le premier producteur d'amiant au monde et les usines de transformations ne sont pas implantées dans la province. Des situations identiques se présentent pour le fer, le cuivre et tous les minerais qui sont extraits de notre sous-sol."

Par ailleurs, Me Lemieux ne croit pas que les gens s'opposent aux "patriotes" qui sont présentement en prison. "Pas moins de douze patriotes sont encore en prison et généralement la population ne leur en veut pas. D'ailleurs, les extrémistes ne sont pas ceux qui sont derrière les barreaux, mais ceux qui empêchent que la population du Québec accède à l'indépendance."



ME ROBERT LEMIEUX — Membre du mouvement pour la défense des prisonniers politiques.

Retour de 20 employés à l'industrie Potmor

Par Vincent Brassard

JONQUIERE — D'après M. Roger Potvin, les problèmes de Potmor seront définitivement réglés d'ici une semaine.

Hier matin, 20 ouvriers étaient au travail après une interruption de plus d'une semaine et une importante expédition de grille-steak était en cours.

Le gérant-général de l'entreprise déclare d'ailleurs qu'un protocole d'entente est signé avec une importante industrie de Montréal et que l'entreprise reprendra la fabrication d'appareils de marque privée.

Le problème est de l'ordre de \$150,000. La

caisse d'entraide économique et la Société de Gestion JAK restent sur leurs positions mais l'entreprise semble avoir les contacts pour surmonter ses difficultés qui peuvent être considérées comme d'ordre temporaire.

Il s'agit en fait d'une crise de croissance car, en s'installant à Jonquière, la nouvelle compagnie a fait de lourds investissements et c'est le fonds de roulement qui a été négligé. Avec des commandes pour un an à l'avance, ce fonds de roulement pourra éventuellement être obtenu avec une relative facilité. C'est donc une entreprise qui semble vouloir vivre et dont nous suivrons l'évolution avec attention.

Refus des patrons aux mécaniciens d'automobiles

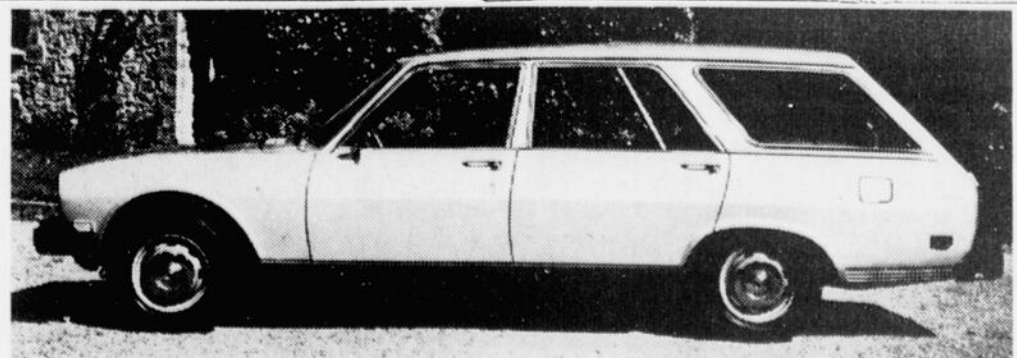
par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Les mécaniciens à l'emploi des détaillants en automobile du Saguenay-Lac Saint-Jean ont reçu une réponse négative à la demande de reconsidérer les clauses salariales de leur présente convention collective.

Selon un porte-parole syndical, M. Benoit Tremblay, les mécaniciens demandent que soit reconsidérées les prochaines augmentations de salaire, afin que ces derniers puissent acquiescer la prochaine hausse des loyers de juin de la présente année. "Dans les termes de notre contrat de travail, il est

stipulé que la prochaine augmentation effective en janvier 1975. Par contre, en considérant les hausses vertigineuses des prix, nous avons fait savoir au patronat notre inquiétude et la demande faite, se veut pour juin 1974. Nous demandons de plus, qu'une nouvelle augmentation soit accordée en janvier prochain."

Réunis en assemblée, plus tôt cette semaine, les représentants de Jonquière, Chicoutimi et Alma ont convenu de réitérer leur demande. Au cours des prochains jours, la partie patronale rencontrera le syndicat, afin d'en discuter les thèmes principaux.



LA PEUGEOT 504 GL STATION-WAGON

GARAGE
BOUCHARD & FRERES ENR.
762, St-Dominique,
Jonquière.
Tél.: 547-9317 547-9087

Voiture de luxe ou voiture utilitaire?
En fait, elle présente les mêmes caractéristiques de luxe, d'élégance et de confort que la 504 GL sedan.
Elle offre notamment en équipement standard:
sièges AV de forme basique totalement inclinables,
vitres teintées, pneus radiaux asymétriques grande vitesse.
Venez l'essayer. Vous verrez que peu de station-wagons sur le marché allient si bien les qualités d'une voiture de luxe à celles d'une voiture utilitaire.

PEUGEOT 504 GL



ENQUETE — Cette photo a été prise, hier soir, au cours de l'enquête du coroner qu'a tenue le Dr L.-A. Laliberté (à l'extrême droite en arrière

plan), coroner du district, sur la mort tragique de la femme d'Edouard Bourdon, de Jonquière.

Edouard Bourdon a eu un "flash"

"Ma femme, je l'aimais comme un fou, mais j'étais jaloux"

par Guy BERGERON

Jonquière — "Je l'aimais comme un fou, j'avais une bonne femme, j'étais jaloux. J'ai eu comme un flash": j'ai pris la hache et je l'ai frappée à deux reprises. Lorsque j'ai vu le sang sur son visage, je l'ai recouvert d'une serviette, je l'ai embrassée sur la joue et j'ai appelé la police."

Avec une sincérité déconcertante, Edouard Bourdon a relaté les faits de la nuit du 8 mars dernier lorsque son épouse, Mme Marguerite Dechantal, âgée de 46 ans, était tuée de deux coups de hache à la tête.

"Bourdon, qui était tenu criminellement responsable de la mort de son épouse par le Dr L.-A. Laliberté, à l'issue de l'enquête du coroner, sera formellement accusé de meurtre, ce matin, en Cour criminelle," a révélé, hier soir, le procureur-chef de la Couronne, Me Lucien Tremblay.

Bourdon, un père de huit enfants, a expliqué avec moult détails qu'il ne voulait pas la séparation et encore moins le divorce. "Dans toute ma vie, je n'ai jamais triché" ma femme. Je l'aimais comme un fou, mais j'étais jaloux," a-t-il avoué.

L'enquête du coroner, qui s'est tenue en la salle de la Cour provinciale de Jonquière, hier soir, aura été d'autant plus émouvante que, dans la salle, se trouvait une des filles de Bourdon, laquelle a crié à une reprise que sa mère avait abandonné les procédures en séparation de corps.

LES EVENEMENTS

Bourdon, du 277 rue de la Moselle, à Jonquière, est âgé de 47 ans et chômeur. Depuis six ans, il n'a pas touché à la boisson.

Dans la soirée du 7 mars, veille de la mort de son épouse, il est resté à la résidence familiale en compagnie de son épouse et de ses enfants.

Au cours des discussions, dans cette même soirée, sa fille s'était rendue à Alma avec son ami et il n'avait pas aimé cela. Il était inquiet.

De plus, la question de la séparation avait été abordée avec son épouse. Cette dernière lui aurait dit: "J'arrête les procédures de la séparation, mais, au mois d'avril, il va arriver d'autres choses."



AVEUX — Le policier Yvan Fortin, de la sûreté municipale de Jonquière, a été le premier à recevoir des aveux de la part d'Edouard Bourdon, qu'il connaissait d'ailleurs déjà. On voit ici l'agent Fortin en compagnie de Me Lucien Tremblay, lequel tient en main la hache qui a constitué l'arme du crime de la rue de la Moselle, à Jonquière.

Me Tremblay — Pour vous "autres choses," c'était quoi?
Bourdon — C'était le divorce; je serais dans la rue, je ne pourrais plus voir mes enfants.

Me Tremblay — Mais, elle n'a pas parlé du divorce!
Bourdon — Non, mais après la séparation, c'est le divorce. Pour moi, on ne refait plus sa vie à 48 ans; j'étais contre la séparation et le divorce, car j'étais marié pour la vie.

Et, le témoin a continué: "Vous savez, je ne sortais pas; c'est elle qui administrait."

LES FAITS...

Vers 10h15, les époux se couchèrent, mais durant la nuit, soit vers 2h45, Bourdon se leva pour aller chercher la hache au sous-sol de la maison.

Me Tremblay — Qu'avez-vous fait?
Bourdon — J'ai placé la hache dans la cuisine, je me suis fait un café et j'ai fumé une cigarette. Soudain, ce fut comme un "flash": j'ai pris la hache, je suis entré dans la chambre et j'ai frappé avec la tête de la hache. J'ai fait ensuite de la lumière, j'ai vu le sang et j'ai appelé la police."

Mais, Bourdon ne sait pas si son épouse dormait à ce moment-là puisque, lorsqu'il a pénétré dans la chambre, il faisait noir.

Me Tremblay — Mais, lorsque vous êtes allé chercher la hache, vous avez pensé à quoi?

Bourdon — Je n'avais pas d'idée, je n'ai rien pensé.

Définitivement, dans la famille Bourdon, entre le mari et la femme, tout n'allait pas bien, principalement depuis Noël. La jalousie semble en être la cause.

MAIS, IL Y A D'AUTRES AVEUX

Après qu'il eut vu le sang sur la figure de son épouse, il communiqua par téléphone avec les policiers de Jonquière.

C'est le sergent Ronald Savard qui a reçu l'appel téléphonique. Le sergent Savard a précisé: "J'ai reçu un appel téléphonique vers 3h du matin".

Me Tremblay — Qui vous appelait?
M. Savard — C'était un Monsieur Bourdon, qui demandait d'envoyer la police chez lui.

C — Pourquoi?
T — Il m'a dit, j'ai assommé ma femme, elle n'en "revient" pas; envoie les policiers avec une civière.

Il faut dire qu'à ce moment-là, Mme Bourdon vivait toujours. D'ailleurs, le policier Jacques Desmeules affirme qu'elle respirait, lors de son arrivée, et le Dr Serge Bilodeau, de l'Hôpital de Jonquière, a précisé qu'elle était décédée dix minutes après son arrivée à cette institution.

Ce sont les policiers Yvan Fortin, Jacques Desmeules et Rodrique Pelchat qui se sont rendus à la maison de Bourdon.

Une fois que les policiers Pelchat et Desmeules eurent conduit la femme à l'hôpital, l'agent Yvan Fortin est demeuré seul avec Bourdon.

LE POLICIER YVAN FORTIN...

Le policier Fortin, qui connaissait Bourdon, s'est assis à la table en sa compagnie. Auparavant, il s'était rendu avec son collègue Desmeules dans la chambre à coucher où ils remarquèrent qu'un oreiller recouvrait le visage de la victime.

Me Tremblay — Comment la conversation s'est-elle engagée?
M. Fortin — Je lui ai demandé: qui a fait cela et avec quoi? Il m'a répondu "avec une hache".

Par la suite, Bourdon, qui était allé replacer la hache au sous-sol où dormaient les enfants, la rapporta à Fortin.

Ce policier constata qu'il y avait de la chair humaine et des cheveux sur le talon de la hache.

"Même, Bourdon m'a fait remarquer qu'il y avait du sang sur la face tranchante de la hache", a-t-il ajouté. Fortin a continué: "Bourdon m'a dit que sa fille était partie avec son ami, à Alma, et qu'il était loin d'être d'accord avec la décision de son épouse".

Bourdon a parlé des problèmes du ménage qui n'allait pas bien.

Un fait est certain: Bourdon était sobre. Il s'était même habillé, étant assuré que les policiers allaient le conduire au poste de police.

Quant au biologiste Sylvain Bergeron, de l'Institut médico-légal de Montréal, il a constaté, dans ses expertises, que le sang trouvé sur la hache était du "type O" soit le même que celui de Mme Bourdon; la même chose pour les cheveux trouvés sur la hache.

Mes Claudes Vaillancourt et Claude Roy, de l'Aide juridique, représentaient Bourdon.

Les enquêteurs Léon-Maurice Tremblay, Gérard Bergeron, Gaston Fortin et l'Assistant-détective Georges Gagnon ont mené l'enquête dans cette affaire.

Le 6 mai, à Chicoutimi Le premier département de santé communautaire dans la région

Par
Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Dès le 6

mai, le Centre hospitalier

de Chicoutimi procédera à

l'ouverture du premier

département de santé

communautaire de la

région du Saguenay, qui

desservira 156.000 de

population.

Le nouveau service prévu

par la loi 65, comprendra le

personnel des unités

sanitaires, des médecins

hygiénistes, des nutri-

tionnistes, des médecins

dentistes, des infirmières

en milieu scolaire et possi-

blement les employés des

services de soins à

domicile.

Ces personnes, environ

une quarantaine, travail-

leront sous l'autorité du Dr

Paul Desmeules qui devient

le chef du département de

santé communautaire.

Avant de remplir cette

nouvelle fonction, le Dr

Desmeules exerçait ses oc-

cupations professionnelles

dans la région de Rimouski.

Toutefois, ce dernier est

originaire du Saguenay-

Lac-Saint-Jean et a même

fait ses années d'internat à

Chicoutimi.

Avec la mise en place de

ce département, la popula-

tion de Jonquière à la Baie

est assurée de recevoir de

meilleurs services en

matière de prévention:

hygiène maternelle et in-

fantile, santé en milieu

scolaire, immunisation et

lutte contre les maladies in-

fectieuses, service de

prévention dentaire, soins

à domicile et pour la pre-

mière fois, des enquêtes

épidémiologiques.

Concernant l'intégration

des employés à ce nouveau

département, un protocole

d'entente a déjà été signé

pour le personnel des

unités sanitaires. Quant

aux professionnels, ils ac-

ceptent de prêter leurs ser-

vices au centre hospitalier.

Des négociations seront

entrepris prochainement

avec la Corporation des

services des soins à

domicile sur l'éventualité

d'une intégration du per-

sonnel.

Rappelons que la région

du Saguenay-Lac-Saint-

Jean sera dotée de deux

départements de santé

sméules, "il faut voir dans

cette innovation, un apport

très grand pour le public en

général". Ainsi, les en-

quêtes permettront

d'évaluer l'état de santé de

la population régionale.

Concernant ces en-

quêtes, fait nouveau pour le

Saguenay-Lac-Saint-Jean,

elles seront faites en col-

laboration avec un statisti-

icien et des

épidémiologistes des

universités de la province

et du ministère des Affaires

sociales, service de la pro-

grammation.

Le Dr Desmeules croit

qu'il sera impossible

d'évaluer les résultats du

nouveau département,

avant deux ans. Car, c'est

seulement à ce moment-là

que les services fonction-

neront à leur plein rende-

ment.

Actuellement, l'admini-

stration de l'hôpital

et le directeur du

département de santé

communautaire travaillent

à la préparation d'un

budget qui doit être

présenté au ministère, d'ici

quelques semaines.

D'après M. Desmeules, le

budget de départ qui sera

présenté à l'ouverture de 10

nouveaux postes adminis-

tratifs, pourrait s'élever à

\$112.000 dollars. Par la

suite, les administrateurs

verront à établir le budget

de transfert,

immédiatement après

l'intégration du personnel

des différents services.

Enfin, le ministère prévoit

accorder au département

de santé communautaire,

un budget

d'accroissement.

Sur le plan de

l'organisation physique, les

locaux réservés à

l'administration du

département seront situés

à l'intérieur du Centre hos-

pitalier. Quant aux ser-

vices, la plupart se donneront

dans les endroits où ils

se trouvent présentement.

Face au CLSC (centre

local d'action com-

munitaire), M. Desmeules

explique que son

département ne pourra

avoir qu'une autorité

morale en s'assurant que

les services qui sont

dispensés à cet endroit

répondent aux demandes

des gens.

Le Dr Desmeules consi-

dère l'implantation d'un

département de santé

communautaire comme

une amélioration si l'on

admet qu'il était nécessaire

de décentraliser les ser-

vices face à Québec pour

les regrouper, au niveau

régional.

Do-Mi-Ski

La municipalité de Mistassini est prête à contribuer, mais...

MISTASSINI — La municipalité de Mistassini est prête à contribuer à la souscription populaire de Do-Mi-Ski, mais ses dirigeants désirent auparavant rencontrer les autorités municipales de la paroisse de Mistassini et de Dolbeau pour éclaircir le prêt de \$30.000.00 et parler de l'avenir de ce centre de ski.

C'est ce qui se dégage de cette discussion qui a marqué la visite du comité de souscription de Do-Mi-Ski à la séance régulière du Conseil Municipal.

Le maire Paul-Emile Bérard a soutenu qu'il était urgent que les trois conseils municipaux se réunissent avec la Corporation Do-Mi-Ski et les Pères Trappistes pour régler définitivement le problème dans son ensemble. Il a fait mention de ce prêt de \$30.000.00 dont ils ont à défrayer les frais de 30% et que selon l'entente prise la

Municipalité devait être remboursée et ne l'a pas été.

"Il y avait, a-t-il fait remarquer, des pourparlers sur un projet d'entente inter-municipales pour \$25.000.00 et il n'y a rien qui bouge. Il est certain qu'à la suite d'une rencontre des trois municipalités on aurait pu trouver un terrain d'entente".

Le maire s'est dit convaincu que la Corporation devrait lancer cette invitation d'une rencontre qui verrait à régler le côté financier comme les projets en vue pour les améliorations envisagées.

Le Dr Bérard a même ajouté que son Conseil serait même prêt à dépasser le \$1.000.00 demandé pour la souscription et donner un certain montant par année si toutes les questions étaient étudiées et discutées autour d'une table ronde.

MENAGE NEUF 1974

Style colonial

\$1,995.

Ce ménage comprend: un set de salon de style; une table de centre en érable; une table de coin; une lampe de pied; une lampe de table. Un REFRIGERATEUR de couleur, 14 pi. cu., 2 portes automatique; un poêle de 30 pouces automatiques, de couleur; un set de cuisine colonial, 5 morceaux. Un set de chambre colonial qui comprend: bureau triple, une commode, un lit, un matelas et sommier-caisse SIMMONS.

Payable au mois.
Aucun comptant requis.
Livraison et entreposage gratuits.

Tél.: 547-4579

Ce ménage vendu par:
Ameublement CAPRI de Jonquière

LA CAGNOTTE D'OR
\$1,000.00
la rue racine
RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY et LAPOINTE
C.G.A.

393 EST RACINE, CHICOUTIMI 543-1563
700 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515

REAL GERVAS ALAIN HARVEY ANTOINE LAPOINTE
C.G.A. C.G.A. C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.

110 EST RACINE, SUITE 205
CHICOUTIMI — 549-1717

CLAUDE LACROIX OLIVIER LAPOINTE GABRIEL LAPOINTE
C.G.A. Syndic C.G.A. Syndic C.G.A.

GILLES TREMBLAY
C.G.A., SYNDIC

393 RACINE EST, CHICOUTIMI 549-5661

GHISLAIN LAPOINTE
C.G.A.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'accord Ottawa-Québec

Les prévisions pessimistes de l'Office de planification et de développement du Québec relativement à la chute des populations dans toutes les régions du Québec, à l'exception de Montréal et de l'Outaouais, d'ici l'an 2,000, ont provoqué un choc au Saguenay-Lac Saint-Jean comme ailleurs.

Certes, chez nous, les observateurs savent depuis longtemps que les possibilités plafonnent le développement, mais ils n'acceptent pas l'éventualité d'une baisse démographique qui pourrait se chiffrer par quelque 50,000 âmes.

Tous nourrissent la conviction que si la région doit régresser davantage, il faut en attribuer la responsabilité à l'orientation économique de la province. Et c'est la philosophie des mandarins de l'Etat et des centres de décisions qu'il faudra influencer.

Que Montréal soit le seul grand pôle de développement de la province, tout le monde l'admet, mais que Québec ne voit son salut que dans une lutte de titans contre l'essor de l'agglomération métropolitaine de Toronto, personne ne peut logiquement l'admettre dans une région comme la nôtre.

Le Saguenay-Lac Saint-Jean, possède tous les éléments nécessaires au maintien tout au moins de son niveau démographique. Mais si on lui soutire son droit naturel à l'exploitation des richesses du Moyen-Nord ou que les planificateurs décident d'en faire uniquement un réservoir de matières premières et de capital humain, la stagnation se poursuivra.

Qu'on ne vienne pas encore nous rabattre les oreilles avec l'éloignement des grands marchés quand nous disposons d'un port de mer ouvert sur le monde avec une voie maritime dans laquelle les navires peuvent circuler à l'année longue, si c'est la volonté du gouvernement fédéral.

Pendant que les spécialistes de l'OPDQ songent à faire acheminer vers le port de Québec le minerai de fer qui sera extrait éventuellement aux Lac Albanel et à Chibougamau, le vice-président exécutif du Canadien National, s'adressant aux représentants du puissant complexe industriel japonais, la semaine dernière, mentionnait l'hypothèse de construire une voie ferrée de 250 milles vers Port-Alfred.

C'est ce matin, à Québec, que le ministre Gérard-D. Lévesque, et le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, signeront l'accord Ottawa-Québec prévoyant l'application d'un programme d'investissement de \$180 millions. Suivant les informations transmises hier par Claude Lemelin, du "Devoir", l'aide du gouvernement central se traduira d'abord par une subvention de \$30 millions à la sidérurgie québécoise Sidbec, l'expansion du parc industriel de Bécancour, la construction de l'autoroute Sorel-Montréal et d'autres initiatives qui seront sans doute divulguées, ce matin, dans la Vieille Capitale.

Les premières informations mentionnent des interventions de l'Etat sur la Côte-Nord, dans les Cantons de l'Est, en Gaspésie et dans le Nord-Ouest québécois, mais pas un mot du

Saguenay-Lac Saint-Jean. Et on ne peut encore déceler ce que les grands objectifs du développement québécois signifient vraiment pour une région comme la nôtre, notamment celui-ci: "Relever le niveau de vie des Québécois, non seulement en accélérant la croissance de l'économie régionale, mais aussi en se souciant davantage à l'avenir de la qualité et du taux de salaires des emplois créés, d'une part, et de la cohérence et de l'orientation générale de la stratégie de développement régional, d'autre part".

Ce que nous savons très bien cependant, comme l'a déclaré en Chambre le ministre Jamieson, la semaine dernière, c'est qu'en "vertu de ces ententes générales de développement, il sera possible pour les gouvernements fédéral et provincial de s'entendre pour appuyer un projet important de développement dans n'importe quelle région, désignée ou non, pourvu que les deux paliers de gouvernements soient convaincus qu'il s'agira là d'une contribution valable au développement et à la croissance économique de cette région".

Rien ne se fera donc sans l'acceptation de Québec. Or, la vision de l'Office de planification et de développement du Québec situe à quelque 225,000 âmes la population du Saguenay-Lac Saint-Jean en l'an 2,000, mais quand la région s'alarme, on nous projette les prévisions optimistes du ministère de l'Industrie et du Commerce qui portent à 394,000 âmes le niveau démographique régional à la fin du siècle. Ce qu'on ignore, ce sont les éléments économiques qui peuvent laisser espérer l'obtention d'un tel sommet.

Une autre réalité, c'est la priorité accordée par le ministre Gerald Harvey et les autorités politiques de Québec au projet de construction d'une autoroute à quatre voies de La Baie à Alma. On voudrait ainsi rapprocher le Lac Saint-Jean de notre voie maritime, enrayer l'utilisation des terres arabes pour la construction et combler de tissus humains les espaces qui séparent encore les principales municipalités du Haut-Saguenay. L'unité que le gouvernement n'aurait pas réussi à provoquer par le blitz des regroupements forcés, il le réussirait en encerclant dans un vaste quadrilatère formé de la rivière Saguenay et de l'autoroute une population profondément divisée depuis la naissance du Haut-Saguenay.

Mais déjà la construction de l'autoroute dans les délais prévus est compromise puisqu'à Alma, on juge préjudiciable de commencer les travaux par le Haut-Saguenay. "Si on veut faire l'union de la région, il faut commencer dès maintenant par le bon bout", celui d'Alma, recommandait, devant le ministre Harvey à la dernière réunion des membres de la Caisse d'entraide économique d'Alma, M. Louis-Gaétan Fortin.

Et si la région ne s'entend pas sur le principal élément du "dossier-moteur", les gouvernements supérieurs appliqueront leur stratégie habituelle: ils déverseront les crédits ailleurs.

Bertrand TREMBLAY



OPINION DES AUTRES

VOUS PAYEZ POUR LES DIVORCES ET LES SEPARÉS

Les contribuables canadiens ont dû être furieux d'apprendre qu'ils avaient payé quelque \$400 millions sous forme d'allocations de bien-être social parce que des parents divorcés ou séparés négligeaient de verser des pensions alimentaires fixées par les tribunaux.

Selon un document préliminaire émanant de la Commission de la réforme du code du Canada, il y a au pays quelque 80,000 familles que ne font pas vivre les parents ou les époux qui devraient le faire. La commission n'est pas allée jusqu'à mentionner de prix, mais l'allocation mensuelle moyenne de bien-être social est d'environ \$400, et, à ce taux-là, il en coûterait \$384 millions pour faire vivre 80,000 familles.

C'est là une situation ridicule qui aurait dû être corrigée depuis longtemps. Et, certainement, on ne peut plus continuer à l'ignorer.

Comme le souligne la commission, la raison pour laquelle tant de parents ou d'époux négligent leur devoir, c'est que c'est à la personne ou à la famille qui a droit à la pension alimentaire qu'incombe le fardeau de la percevoir. En conséquence, elle recommande que l'on accorde aux tribunaux des pouvoirs accrus leur permettant de faire respecter leurs décisions. Les tribunaux, ainsi, auraient la responsabilité de percevoir les paiements de ceux à qui ils ont ordonné de les verser et de retracer les époux ou les parents qui négligent de les verser. La commission, également, suggérerait que les tribunaux puissent instituer une procédure spéciale pour déterminer pourquoi les paiements n'ont pas été faits et à forcer les récalcitrants à les faire.

"The Chronicle Herald", Halifax, le 4 mars.

L'ONU: 35 CENTS PAR CANADIEN

Au cours d'une causerie prononcée à Montréal dernièrement le sous-secrétaire général des Nations Unies à l'administration, M. George Davidson, a fait remarquer que le budget annuel de l'organisme international, qui est de l'ordre de \$270 millions, équivalait à peu près au coût de construction d'un destroyer canadien.

Evidemment, si les 135 pays membres des Nations Unies échouent lamentablement à financer la seule organisation capable de sauvegarder la paix sur le plan international, il n'est pas surprenant que la force de maintien de la paix au Proche-Orient manque présentement de fonds pour poursuivre son travail de pacification.

Les Canadiens ne devraient pas se plaindre de la négligence des autres pays membres à payer leur quote part. Le Canada, quant à lui, n'a jamais hésité à fournir des contingents aux forces de l'ONU et a toujours payé son dû.

Toutefois, si l'on considère que la contribution canadienne au financement de l'ONU est d'environ 35 cents par capita, on ne peut certainement pas prétendre que le peuple canadien soit beaucoup plus généreux que les autres pays membres. Tous sont d'accord avec le but des Nations Unies, et appuient ses efforts de paix... en parole. Car quand vient le temps de financer concrètement ces mêmes efforts, on entend une toute autre chanson.

"The Sun", Vancouver, le 4 mars.

CALGARY CRAINT UN QUEBEC FRANCAIS

Quand les politiciens ignorent comment sera accueillie une nouvelle politique, ils ont l'habitude de lancer des ballons d'essai. Il reste à savoir si les rumeurs d'une nouvelle politique linguistique au Québec représentaient un tel ballon lancé par le gouvernement libéral, ou si elles ne représentaient qu'une indiscretion sur un programme mal conçu.

Les déclarations du premier ministre Robert Bourassa et de ses collègues, à savoir qu'aucune politique ferme n'a encore été arrêtée, étaient à prévoir dans l'un ou l'autre cas.

Il faut espérer que M. Bourassa dit la vérité, car la politique présumée restreint excessivement les droits des parents immigrants à déterminer dans laquelle des deux langues officielles au Canada leurs enfants seront éduqués.

Même plus, certains observateurs à Ottawa craignent que cette mesure ne soit que la première phase d'une politique de langue qui non seulement

indisposerait la population anglophone du Québec, mais rendrait la politique du bilinguisme fédéral beaucoup plus dure à faire accepter au reste du Canada.

A la vérité, on doit comprendre le désir qu'a M. Bourassa de maintenir l'intégrité de la langue et de la culture du Québec, qui toutes deux jouent depuis longtemps un rôle majeur dans l'histoire canadienne. Mais une politique de coercition nous semble difficilement le meilleur moyen de procéder.

"The Albertan", Calgary, le 27 février.

Le colloque du 24 mars

Un colloque régional sur le milieu socio-économique, est-ce vraiment utile? Le Conseil économique d'Alma et les députés fédéral et provincial ont certainement donné une réponse positive à cette question puisqu'ils ont décidé d'en organiser un pour le 24 mars prochain.

Pour la première fois dans le comté Lac St-Jean, les représentants d'à peu près tous les groupes socio-économiques du secteur auront l'occasion de se rencontrer pour discuter d'une planification souhaitable pour le milieu. Peut-être est-ce une chance pour la démocratie de se faire valoir, pour les gens d'exprimer les besoins qu'ils ressentent chaque jour dans le domaine du développement économique régional. Cette fois, le travail des leaders du milieu pourrait bien être commandé directement par les gens qui y vivent. Quoi de plus sain?

Le colloque pourrait connaître un succès fulgurant comme un désastre des plus complets.

Le succès est d'abord fonction de la participation des gens. Nous pensons à une participation qualitative autant que quantitative. Si 200 personnes se présentent pour écouter les informations dispensées par les personnes ressources de chacun des ateliers, nous nous demandons dans quelle mesure il vaut alors la peine d'organiser un tel colloque. L'information doit non seulement être bilatérale, mais provenir surtout des représentants des groupes socio-économiques participant aux ateliers.

Par ailleurs, de quelle façon utilisera-t-on les recommandations des ateliers? En ressortira-t-il tout simplement un document de plus à ranger dans le tiroir ou tiendra-t-on réellement compte des opinions exprimées par les participants sur les priorités à respecter dans le comté?

Cette idée d'organiser un colloque pour demander l'opinion du milieu est excellente, mais le résultat dépendra du travail, de la participation et de l'esprit de collaboration de chacun.

Claude FORTIN,
"Le Lac St-Jean", Alma.

SAVOIR DIRE

La naissance de l'écriture (2)

Les scribes d'Asie Mineure avaient trouvé que la peau de chèvre était bien plus souple, bien plus résistante aussi, que le papyrus. C'est ainsi que débuta l'ère des parchemins. Un de ces scribes, particulièrement débrouillard, décida d'attacher d'un côté plusieurs parchemins et cela rendit la lecture d'un long document plus pratique. Savait-il cet homme génial qu'il avait inventé le livre et commencé une industrie qui ne s'est jamais ralentie, bien au contraire?

Au Moyen Age, les moines, les clercs, bien au chaud dans leurs monastères, grattèrent patiemment leurs parchemins, recopiant fidèlement les trésors littéraires du passé. Si, aujourd'hui, il est possible de sortir d'une presse pas moins de quinze mille livres bien brochés, le pauvre clerc du Moyen Age lui, armé de sa plume d'oie, courbé sur son ouvrage, se ruinait les yeux pendant des années parfois pour recopier en un livre unique l'ouvrage sacré si riche en connaissances et sagesse. Je me l'imagine, le pauvre, rompant tout à coup le silence de son austère chambrette monacale par un cri de soulagement: Dieu soit loué, j'ai fini!

Louis-Paul BEGUIN
Office de la langue française

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.



VOITURE-SECOURS— Le service de protection à incendies d'Arvida a maintenant une voiture secours pour donner la plus grande sécurité dans le transport ambulancier à la population d'Arvida. L'ambulance, d'une valeur de \$15,000, est équipée d'un service de demande-néophore (service d'oxygène), d'un système de vacuum pour les cardiaques, d'une civière spéciale pour ces derniers. Le directeur Ernest Boivin a mentionné que l'ambulance était munie des toutes les dernières installations sécuritaires pour le bien-être des malades et des accidentés.

Rénovation dans le secteur Ouest

Les marchands dénoncent l'inaction du conseil

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — L'Association des commerçants du secteur Bossé demande au conseil municipal de Chicoutimi que soit hâtée la reconstruction du secteur touché par la rénovation urbaine, dans l'Ouest.

Le président de l'association, M. Fernand Fillion, dénonce l'inaction du conseil municipal de Chicoutimi face à la rénovation dans le secteur ouest, qui selon ses

propres termes, "laisse le quartier dans un état lamentable". Précisant que depuis plusieurs semaines son association demande une rencontre entre le maire et les conseillers du secteur, M. Fillion a mentionné: "Jusqu'à maintenant, nous avons fait part au maire Henri Girard de notre intention de la rencontrer, mais ce dernier n'a pas répondu de façon positive.

"De plus, considérant que MM. Jules Larouche et Léo Favre sont d'accord

pour la tenue d'une telle réunion au sommet, il est des plus importants que les positions du maire et des conseillers soient connues de tous". Par ailleurs, M. Fillion appuie les revendications du groupe sur le fait que la population déplacée par la rénovation n'est plus la clientèle du commerçant de quartier.

"Considérant la population habitant maintenant hors de notre quartier, il est primordial que la reconstruction se fasse dans les plus brefs délais", a-t-il déclaré.

Soirée à Mistassini en faveur du "bénévole par excellence"

Par Laurent TREMBLAY

MISTASSINI — Le 15 mai prochain se tiendra au Centre sportif de Mistassini une grande soirée pour souligner le "bénévole par excellence" de chacune des 17 municipalités du secteur Nord.

Un vol à l'Hôtel Milot

DOLBEAU — La Sûreté municipale de Dolbeau a arrêté, hier, un jeune homme de 23 ans, en rapport avec un vol de \$2,880, commis à l'Hôtel Milot de Dolbeau.

4 individus étaient entrés dans l'établissement de M. Milot pour y voler la somme de \$2,880, laquelle se trouvait dans le coffre-fort; mais l'argent a été retrouvé.

Deux appels à la bombe, à Arvida

ARVIDA — Les policiers d'Arvida ont eu un après-midi mouvementé, hier, lorsque deux appels à la bombe ont été lancés.

Le premier était à l'école St-Patrick d'Arvida, où les élèves ont été évacués pendant près d'une heure, tandis que, dans le milieu de l'après-midi, un autre appel à la bombe était logé cette fois à la Banque canadienne nationale, sur la rue Davis.

Encore là, à cet endroit, les policiers ont fait évacuer, mais les appels se sont révélés faux.

La SCPA fait tuer des chevaux

Saint-Ambroise — Le directeur de la Société canadienne de la protection des animaux, M. Alain Perron, a déclaré, hier, après-midi, qu'il avait fait tuer neuf chevaux saisis, la veille, à Saint-Ambroise.

Selon la SCPA, les chevaux étaient sous-alimentés et rachitiques.

Des plaintes devaient être portées au cours des prochains jours contre le propriétaire de ces chevaux, qui sera accusé de ne pas leur avoir fourni les soins nécessaires.

Chicoutimi-Nord Les employés municipaux ont accepté les offres

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI-NORD — Les employés municipaux de Chicoutimi-Nord ont accepté les dernières offres patronales pour mettre ainsi fin, à toutes possibilités d'un conflit syndical-patronal.

Dans l'ensemble les employés ont obtenu satisfaction de leurs demandes et selon le président du syndicat, M. Guy Simard, c'est maintenant une "affaire acquise". "Lors du scrutin de mercredi soir, les syndiqués ont accepté les offres et la signature du contrat doit se faire au cours de la prochaine semaine. La municipalité nous accorde un contrat de travail de deux ans comme le demandaient les employés".

Les termes de l'entente seront rendus publics au cours des prochains jours. Par contre, les principaux points sont: une augmentation salariale de 31 pour cent pour les employés manuels et de 39 pour cent pour les employés de bureaux. Par ailleurs, la

sécurité d'emploi est acquise pour les syndiqués permanents, et ce advenant une diminution du budget municipal ou encore en cas de fusion avec une autre municipalité. Pour ce qui est des employés à temps partiel, de meilleures conditions de travail leurs sont accordées.

Boivin ira en appel

Alma — Me Claude Vaillancourt a annoncé, hier, qu'il porterait la cause de Bernard Boivin en appel.

On se rappellera que, lundi, Boivin avait été trouvé coupable et condamné à dix ans de pénitencier à la suite d'un vol commis au restaurant Marchand de Saint-Bruno, en juillet 1972.

Me Vaillancourt a précisé qu'il avait obtenu l'organisation du directeur général de l'Aide juridique de porter cette cause devant le plus haut tribunal du Québec.

L'ex-secrétaire-trésorier de l'Anse-St-Jean est trouvé coupable d'un vol de \$7,262.11

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — "Malgré toute la sympathie qu'elle peut éprouver pour le prévenu qui est en quelque sorte victime d'un laisser-aller qui a été toléré par les administrateurs de cette corporation qui, bien qu'animés de la plus entière bonne foi et d'un louable esprit civique, ne se sont malheureusement pas trempés suffisamment à leur système de comptabilité".

Telle est la déclaration faite, hier matin, par le juge Guy Tremblay, au moment où il trouvait l'ancien secrétaire-trésorier de la municipalité de l'Anse-St-Jean, Jean-Marc Gagné, coupable d'avoir volé un montant de \$7,262.11, propriété de la corporation municipale, au moment où il était à son emploi.

Le juge Tremblay devait rendre sa sentence, ce matin. Me Bernard Lapointe, avocat de Gagné, a soutenu devant le tribunal que son client n'était pas un criminel, mais plutôt un individu qui a quitté l'Anse-St-Jean après avoir démissionné comme secrétaire-trésorier pour

trouver immédiatement un autre emploi.

Au moment où il était à l'emploi de la municipalité, Gagné touchait des allocations hebdomadaires de \$91 pour son travail de secrétaire-trésorier, ce qui peut expliquer, selon Me Lapointe, la situation dans laquelle il s'est trouvé.

Quant à Me Claude Gagnon, procureur de la couronne, il a mentionné que le crime était d'autant plus grave que Gagné avait un poste de responsabilité et qu'il avait causé un grave préjudice aux contribuables de l'Anse-St-Jean, puisque le budget de cette municipalité est infime.

Dans un jugement élaboré, le président du Tribunal explique que, le 5 juillet 1972, il manquait une somme de \$7,262.11 dans les coffres de la municipalité, somme ayant disparu progressivement depuis le 29 mars 1971.

D'ailleurs, lorsqu'il avait balancé les comptes pour l'année fiscale 1971, il manquait un montant de \$607.40.

Le 10 mai 1972, il constate qu'il manque des montants pour une somme de \$6,552.54 et une nouvelle vérification, le 5

juillet, établit que le montant de défalcation atteint \$7,262.11.

Au cours de cette même période, le prévenu Gagné a escompté des billets provisoires pour un montant

global de \$7,400, dont le produit a été déposé au compte de la municipalité.

En outre, ces billets provisoires, au lieu d'avoir été signés par le maire en exercice, l'avaient été "en

blanc" par l'ancien maire pour demeurer en possession du prévenu.

Devant ces faits, le juge Tremblay en vient à la conclusion de la culpabilité de Gagné.

Tentative de vol chez Ajmo

Desjardins de Longueuil a nié sa culpabilité

CHICOUTIMI — Marcel Desjardins, un récidiviste âgé de 24 ans, du 932 Chabanel-ouest, à Longueuil, a nié sa culpabilité, hier après-midi, à cinq accusations en rapport avec la tentative de vol à main armée, commise à la maison de M. Elie Ajmo, lundi soir, à Jonquière.

Dans les plaintes, on mentionne que Desjardins aurait commis ce délit de complicité avec Léo Lapierre.

Le ministère public reproche à Desjardins d'avoir pénétré par effraction dans la maison d'habitation de M. Ajmo, d'avoir été trouvé en possession d'une arme offensive, d'avoir porté un déguisement, de s'être porté à des voies de faits sur M. Ajmo et des membres de sa famille et, enfin, du port de la cagoule.

Me Lucien Tremblay, procureur de la couronne, a demandé la remise de la cause, à ce matin, pour faire échec à la mise en liberté de Desjardins.

15 JOURS DE PRISON

Même s'il ne s'appelait pas Napoléon, un jeune débosseur de Shipshaw a tout de même connu son Waterloo, hier matin, lorsqu'il a écopé d'une peine d'emprisonnement de 15 jours pour avoir conduit son véhicule alors que son permis de conduire était sous le coup d'une suspension de 12 mois.

Le juge Guy Tremblay a expliqué au prévenu qu'il ne semblait pas prendre au sérieux les ordonnances de la Cour et qu'il devait se rendre compte qu'on en transgressait pas impunément les ordres des tribunaux.

En plus de 15 jours de prison, le juge Tremblay a suspendu le permis de conduire du prévenu pour une période de trois mois.

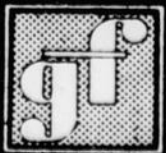
ECONOMIES du SAMEDI

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT

Jusqu'à 9 hres p.m. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

LOT DE TRENCHS POUR DAMES ET DEMOISELLES Choix de teintes, grandeurs variées. \$15.00	Séchoir à cheveux Séchoir à cheveux à main pour un séchage rapide. Prix sugg.: \$15.00 — SPECIAL: QUANTITE LIMITEE \$9.95
T-SHIRTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS T-Shirts à manches longues. Confection 100% Fortrel Polyester, sans repassage. Teintes: bleu marine, noir, brun. Prix sugg.: \$14.00 — SPECIAL: \$7.99	Sous-vêtements "Shorts" POUR HOMMES ET JEUNES GENS Tissu 50% nylon, 50% coton, extensible. Teintes: bleu, rouge, mauve, vert. Grandeurs: 30 à 36-38 à 44. Rég.: \$2.25 — SPECIAL: \$1.79
Lot de bottes d'été POUR HOMMES ET JEUNES GENS Fabrication de cuir. Teintes: noir, rouge. Grandeurs: 7 à 11. SPECIAL: \$8.00	COUPE-VENT POUR ENFANTS Confection de nylon, modèle court à la taille, sans doublure, fermoir à boutons pression. Teinte: marine. Ages 8 à 18 ans. Prix sugg.: \$6.50 — SPECIAL: \$5.50
JUPES POUR ADOLESCENTES Modèle ligne A. Confection en dacron polyester de teintes variées. Ages: 8 à 14x adolescentes. Prix sugg.: \$8.00 — SPECIAL: \$5.99	Couvre-lit piqué 100% Fortrel. Choix de motifs et de teintes. Grandeurs pour lits simple ou double. Rég.: \$39.95 à \$59.95 — SPECIAL: \$16.99
ENSEMBLES DE DRAPS ET TAIES D'OREILLERS 50% polyester, 50% fortrel sans repassage. Tissu imprimé de gais motifs variés. Grandeurs pour lit simple ou double. REG. L'ENSEMBLE \$24.95 Comprenant: 1 drap contour 1 drap droit taies d'oreillers SPECIAL L'ENSEMBLE: \$13.99	LOT DE JOUETS Tels que: fusils, poupées, téléphones, figurines, animaux. SPECIAL: .99
TRICOT IMPRIME Pour blouses ou robes. Gais motifs. Infroissable, lavable. Largeur: 60". Rég.: \$5.95 — SPECIAL: LA VERGE \$1.98	Jersey de soie Arnel Pour robes et blouses. Pois blancs sur fond marine, rouge, vert ou jaune, ou à pois de couleurs sur fond blanc. Largeur: 48". LA VERGE Rég.: \$3.50 — SPECIAL: \$2.98
Coton à fins ou moyens carreaux Tissu coton et polyester pour robes ou blouses. Teintes: rouge, jaune, bleu pâle, turquoise, marine, brun, noir. Largeur: 45". Rég.: \$2.39 — SPECIAL: LA VERGE \$1.98	A NOS DEUX RESTAURANTS SOUPE 21EME CHOIX: \$2.25 Au chou, Roast Beef Barley tomate. Patates au choix 1ER CHOIX: Salade du chef Rôti de Porc, \$1.80 Patates jaunes, Gâteau au chocolat et jello Salade du chef, Crème au choix.

Nous sommes dépositaires des produits "Laura Secord"



gagnon
FRERES

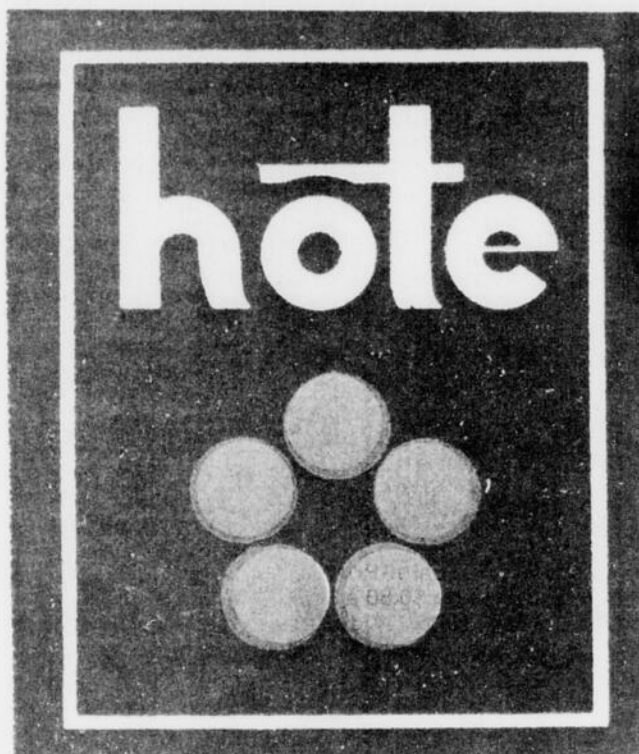
400 est, Racine
CHICOUTIMI

TEL.:
543-1501

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

ILS SONT PERSEVERANTS

Dans la région depuis cinq mois, deux missionnaires Mormons (l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours) ont démontré toute une persévérance ayant réussi à convertir un citoyen de Chicoutimi et une famille de Kénogami. Gaétan Pomerleau et Michel Gardner ont repris la relève, il y a trois semaines, et entendent bien visiter plusieurs foyers du Saguenay pour donner, selon eux, un message positif de joie, de bonheur et d'amour. "Le monde par ici a besoin de nouvelles idées. Aussi, il semble que les gens ne sont pas vraiment au courant de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours. Notre désir, c'est simplement de donner les valeurs réelles du bonheur en transmettant au monde le message d'un prophète vivant", ont précisé, cette semaine, les deux missionnaires.



LE RESEAU "HOTE"

L'Hôtel Chicoutimi est le seul établissement de la région qui fait partie du nouveau réseau hôtelier connu sous le nom de "HOTE". Regroupant 32 hôtels, motels et auberges et plus de 2,100 chambres, le nouveau réseau est passé en tête de toutes les chaînes hôtelières opérant dans la province, devançant des chaînes aussi connues que Sheraton, Hilton, Canadian Pacific et Holiday Inn. Ce regroupement est un geste sans précédent dans les annales de l'hôtellerie québécoise et canadienne. Parmi les 32 hôteliers formant le réseau HOTE, on compte 5 anciens présidents de l'Association des hôteliers de la province de Québec (dont Marc Desbiens de l'Hôtel Chicoutimi), 10 anciens ou actuels vice-présidents et de nombreux présidents et vice-présidents d'associations régionales, de même que de nombreux gagnants de trophées hôteliers et gastronomiques.

AUBAINES DE "BELL"

Pour décongestionner les appels du dimanche, la compagnie de téléphone Bell du Canada offrira "de véritables aubaines" à ses abonnés les quatre samedis d'avril. Durant une période d'essai d'un mois, la compagnie réduira de deux tiers le tarif de jour qui s'applique actuellement aux appels interurbains faits par les usagers, le samedi. Si les réductions ont pour effet d'inciter les abonnés à téléphoner le samedi, ou encore si elles contribuent à alléger la surcharge du dimanche, une modification permanente des tarifs sera envisagée.

CONTRAT DE \$5,280,000

C'est la valeur du contrat signé entre la Commission scolaire régionale du Saguenay et Pisapio Construction Inc. de Montréal pour les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école Dominique-Racine, à Chicoutimi. Toutefois, la CSRS devra emprunter \$7,000,000, pour inclure les honoraires professionnels, l'ameublement, l'équipement et la vente de l'émission. Rappelons que la municipalité de Chicoutimi participe financièrement à la construction d'une piscine de 25 mètres avec six corridors.

LES DONNEURS D'ALMA

Les donneurs de sang du secteur d'Alma ne doivent pas oublier l'invitation de M. Jean Angers, président de la clinique qui aura lieu les mercredi et jeudi 20 et 21 mars. Le premier jour à la Plaza d'Alma et le lendemain aux Galeries Lac-Saint-Jean. L'horaire est le même aux deux endroits: de 13h30 à 17h et de 19h à 21h.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM



UN BOYCOTTAGE

L'absence de quorum à la dernière assemblée de la Commission scolaire régionale Saguenay était voulue par un groupe de commissaires qui veulent contester les administrateurs "qui ne prennent pas au sérieux le rôle de commissaire, le considérant comme un homme de paille". C'est du moins l'explication fournie par Mme Florence Boivin, commissaire à la CSRS. Mme Boivin prétend que d'autres boycottages peuvent se répéter aux prochaines assemblées, si la situation ne change pas.

CHEZ LES AMERINDIENS

D'après le Globe and Mail, les problèmes de malnutrition, de maladies contagieuses et de manque de médicaments constituent le lot quotidien des Amérindiens vivant en Colombie-Britannique. Des statistiques démontrent que ceux-ci sont trois fois plus susceptibles que les Blancs de mourir accidentellement, deux fois plus exposés à la mort par pneumonie.

MERE DE LA SOBRIETE

Le lancement officiel de la campagne de la Mère de la sobriété aura lieu dimanche, à 20 heures, à l'hôtel de ville d'Hébertville-Station sous la présidence d'honneur de Me Gilles Marceau, député de Lapointe et membre de Sobriété Canada. Les candidates pour le titre sont: pour le secteur Haut-du-Lac, Mme Octave Saint-Laurent; secteur Roberval, Mme Gérard Delisle; secteur Lac St-Jean, Mme Odina Tremblay; secteur de la Baie, Mme Désiré Dionne; et secteur Lapointe, Mme Rosaire Duchesne.



UNE PREMIERE

Une femme siégeant au Conseil de comté de Chicoutimi, c'est une première qui a été appréciée par les maires ruraux, cette semaine. Mme Colette Delisle, conseillère de Shipshaw, remplaçant le maire Fernand Violette. Pour la postérité, Mme Delisle est photographiée à côté du maire Elias Houde, de Petit-Saguenay; Pierre Lafond, de Sainte-Rose-du-Nord et J.-Emilio Gamache, de la paroisse de Jonquière, qui a été élu préfet du Conseil de comté de Chicoutimi.

ALCOOL ET PETROLE

Depuis le temps qu'on nous chante sur tous les toits qu'essence et alcool ne font pas bon ménage. Mais justement les temps changent aussi et avec rapidité. Aussi, ne soyez pas trop surpris d'apprendre qu'on cherche présentement à mélanger l'alcool et le pétrole afin de prolonger les réserves de ce produit. Alan Zingl, coordonnateur d'un tel projet pour l'Institut de recherches sur les pétroles et lubrifiants de New York, soutient que l'on possède les techniques nécessaires à une telle réalisation mais qu'il faudrait procéder à des modifications de raffinage et de distribution du pétrole. Tout comme il n'y a pas de raison pour qu'un tel mélange ne serve pas au chauffage et à d'autres fins. Encore là, obligation serait de faire modifier l'équipement.

BELL L'AVAIT PREDIT

Premier février 1917, à la collation des diplômes de la McKinley Manual Training School de Washington, Alexander Graham Bell, l'inventeur du

téléphone pour ceux qui l'auraient oublié, déclarait au cours d'une causerie: "Le charbon et le pétrole sont strictement limités en terme de quantité. Nous gaspillons le pétrole. La consommation mondiale de charbon et de pétrole a atteint des proportions telles que nous nous trouvons actuellement à peu de distance de l'épuisement de ces matières".

CE QUE FEMME... VEUT

Est-il si lointain le jour où la femme pourra sérieusement ébranler l'un des derniers bastions mâles, à savoir le sport? Tout au moins dans certaines disciplines olympiques comme l'athlétisme et la natation. Pour Claude Bouchard, directeur du laboratoire des sciences de l'activité physique au Peps de l'Université Laval, "c'est uniquement une question de chances, d'opportunités". Ce qui n'implique pas que l'opération rattrapage se fera du jour au lendemain.



L'EXPOSITION "LA FEMME"

Si vous passez par Québec, une visite au musée de cette ville vous intéressera puisqu'on y tient présentement l'exposition "La Femme" rendue possible grâce à la collaboration de l'Institut Goethe de Montréal. L'exposition présente 522 photos prises dans 85 pays par 236 photographes. Elle dresse un panorama de la vie de la femme dans le monde entier. Au-delà de 1,000 photographes avaient été invités à soumettre leurs illustrations et les organisateurs en ont reçu 40,000.

JUVENAT SAINT-JEAN DOLBEAU

INSTITUTION à orientation vocationnelle
Dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne
EXAMENS D'ADMISSION
Secondaire 1 ----- Septembre 1974
Samedi, le 16 mars:

à l'Ecole Lamennais,
475 ouest, St-Bernard,
Quartier Naud,
Alma Heure: 9h. à 11h.30

Pour tout renseignement supplémentaire on peut écrire ou téléphoner:

Bureau des Admissions:
Juvenat
Dolbeau
tél.: ARVIDA: 548-4373 (F. Roland Couture)
DOLBEAU: 276-3340 (F. Maurice Saint-Laurent)
ATTENTION: l'examen est GRATUIT.

appel d'offres

MINISTERE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE A QUEBEC PROJET R-23-36.3

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service général de la Recherche et du Développement pour:

La construction de bâtiments sanitaires pour le camping de Val-Jalbert, comté de Roberval.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux, les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront obtenu les documents à leur nom.

Un versement de \$35.00 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable, fait à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission à:

1- Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard et Associés, 525, boul. du Centenaire, Jonquière, Qué.

2- Service général de la Recherche et du Développement, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 650, St-Amable, Edifice "G", 8e étage, Québec, G1A 1P8.

Les plans sont en montre à l'Association de la Construction du Québec, 675, ave Marguerite-Bourgeois, Québec et à l'Association des Constructeurs Saguenay-Lac-St-Jean Inc., 609, rue Dubose, Parc Industriel, Arvida, Québec, G7S 1B4.

GARANTIES

Sous-traitants: Les sous-traitants assujettis au Bureau des Soumissions Déposées devront fournir un cautionnement de soumission ou un chèque visé à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche égal à 10% de la soumission. A la signature du contrat des cautionnements d'exécution et des obligations envers les tiers, chacun pour un montant de 50% du sous-contrat émis au nom de l'entrepreneur général.

Entrepreneurs généraux: Un cautionnement de soumission de \$20,000.00 et des cautionnements d'exécution et des obligations envers les tiers, chacun pour 50% du montant total de la soumission émis au nom du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre de la caution garantissant qu'elle émettra les cautionnements exigés à la signature du contrat.

CLOTURE DES SOUMISSIONS

Les sous-traitants assujettis devront déposer leur soumission avant mardi le 2 avril 1974 à 15h.00 à:

Bureau des Soumissions Déposées,
675, Marguerite-Bourgeois,
Québec.
Bureau des Soumissions Déposées,
609, rue Dubose,
Parc Industriel,
Arvida, Qué.
G7S 1B4

Les entrepreneurs généraux, avant vendredi le 5 avril 1974 à 15h.00 à:

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Service général de la Recherche et
du Développement
Ministère du Tourisme, de la Chasse
et de la Pêche,
650, St-Amable,
Edifice "G", 8e étage,
Québec G1A 1P8

LE SOUS-MINISTRE
P.-A. BROWN



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

en
collaboration
avec

PLACE du SAGUENAY

vous offre l'opportunité de

**GAGNER UN VOYAGE
A LOS-ANGELES, CALIFORNIE**
pour une période de 10 jours
pour 2 personnes plus \$250.00
(argent de poche) par

AIR CANADA



VIA
**VOYAGES
TOURNESOL
TRAVEL**

Le couple gagnant résidera au
Quality Inn de Los Angeles. Les
petits-déjeuners sont compris.

Il est facile de participer, vous
n'avez qu'à déposer le coupon ci-
bas dans le mail de Place du
Saguenay.

TIRAGE 11 AVRIL 1974

DECOUPER CE COUPON:

NOM: _____

ADRESSE: _____

TELEPHONE: _____

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

À DÉPOSER À PLACE DU SAGUENAY

La population de Sacré-Coeur souscrit \$525,000 à son usine de contre-plaqué

Par Hélène ARCHAMBAULT.

QUEBEC (PC) — La souscription publique en vue de procéder à une mise de fond pour le projet de construction du complexe forestier intégré de Sacré-Coeur, dans le comté de Dubuc, a rapporté \$525,000.

Cette campagne d'investissement populaire, lancée depuis juin 1973 par le Comité de promotion industrielle de Sacré-Coeur (CPIIC) avait pour objectif de recueillir \$500,000. La mise de fond minimum était de \$20. et 850 investisseurs ont participé au projet.

Le complexe forestier tant attendu par la population de Sacré-Coeur, dont les deux phases de réalisation nécessitent un investissement total approximatif de \$15 millions, se réalisera selon une formule de participation réunissant des capitaux privés, gouvernementaux et populaires.

C'est ce qui se dégage d'une conférence de presse donnée jeudi à Québec réunissant les représentants des ministères de l'Industrie et du Commerce du Québec et de l'expansion économique régionale du Canada, MM. Marcel Cantin et Richard Lacasse, ainsi que le président de Rexfor Inc., M. Albert Côté, le maire de la

municipalité de Sacré-Coeur, M. Aimé Dufour, le vice-président et le secrétaire d'Intrafor Inc., MM. Guy Dechesne et Charles Veilleux et enfin le directeur général de Roy Nat à Québec, M. Pierre Bruneau.

On sait qu'Intrafor (Investisseurs travailleurs forestiers) qui a pris naissance sous l'initiative du CPIIC en juin 1973, détient 29 pour cent du capital-actions du projet. Son existence est purement juridique et deux des six membres du comité de promotion assurent la représentation au sein du conseil d'administration du complexe. Ces derniers ont toutefois un mandat provisoire.

Rexfor (Société d'exploitation et de développement forestier du Québec) investit au total pour les deux phases du projet, \$900,000 dont \$150,000 dans Intrafor et \$750,000 dans Samoco. En vertu des modalités de participation, la population peut racheter les parts de la société à un taux très bas (4 pour cent ou 5 pour cent). La société aura un représentant au sein du conseil d'administration et elle détient 12 pour cent du capital-actions.

Chibougamau Lumber qui détient 59 pour cent du capital-actions est représentée par son président qui détient la même fonction au sein de Samoco Inc. Cette dernière société tient le rôle de maître d'oeuvre des travaux et a déjà entrepris le premier stade de réalisation du complexe, c'est-à-dire, la construction d'une usine de sciage et de préparation du bois, ainsi que d'un séchoir dont la capacité annuelle sera de 95,000 unités de 100 pieds cubes de bois rond.

Selon les prévisions, le deuxième stade de réalisation dont l'étude sera terminée pendant le mois de mars, comprend le début de la construction d'une usine de placage et de contre-plaqué de bois résineux, dont la capacité annuelle sera de 65 millions de pieds carrés, équivalant à un approvisionnement de 39,000 unités de 100 pieds cubes de bois rond. Le premier stade du projet implique des dépenses de l'ordre de \$7,750,000.

Le personnel requis nécessitera 450 nouveaux emplois dont plus de 300 seront centralisés aux usines elles-mêmes.

Ce projet aura de nombreuses implications sur le développement de la municipalité de Sacré-Coeur puisqu'une étude démographique indique que la population de l'endroit devrait passer dans les quatre prochaines années de 1,800 personnes à plus de 4,000 âmes.

D'autre part, Roy Nat Ltée a consenti un prêt de \$4 millions et le ministère de l'expansion économique régionale a subventionné le projet pour \$1.5 millions.

De plus, le ministère des Transports du Québec a investi \$1,200,000 dans la construction de voies d'accès au complexe forestier.

Selon les indications fournies jeudi, des démarches se poursuivent actuellement auprès de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec) afin d'installer un réseau d'égout pluvial et une usine d'épuration nécessitant des déboursés de \$2.5 millions. A cet égard, des négociations en vue d'une entente finale auront cours vendredi avec l'OPDQ. Ces négociations concernent également le développement domiciliaire. Cette année plus de 70 développements de ce genre sont prévus.

La mise en marche de l'usine est prévue pour janvier 1975 et le salaire moyen d'un employé ira entre \$8,000 et \$8,500 annuellement. Le complexe forestier de Sacré-Coeur sera la seule usine de contre-plaqué à base de résineux dans l'Est du Québec.

St-Prime hausse sa taxe de \$0.05 du \$100 d'évaluation

SAINT-PRIME — La taxe foncière à Saint-Prime, a été portée de \$0.80 à \$0.85 des 100 dollars d'évaluation, rapportait, hier, M. Taillon, secrétaire de cette même municipalité. Cette augmentation de \$0.05 a été prévue dans le cadre des travaux envisagés dans la municipalité du maire Marc Garneau, pour l'année en cours.

Mentionnons tout de suite que l'évaluation foncière à Saint-Prime, se chiffre maintenant par près de \$5,000,000 avec un budget prévu de plus de \$200,000.

Dans un autre ordre d'idée, les démarches pour

la construction du nouvel édifice municipal de l'endroit vont bon train, et c'est lundi, lors d'une assemblée du conseil municipal que devrait être voté le règlement concernant la construction de ce même édifice, appelé à concentrer sous un même toit, les bureaux du conseil de la municipalité, la caserne des incendies et la salle de délibération du conseil de ville.

Par ailleurs, le maire Garneau est actuellement à Québec, pour négocier, auprès du ministère des Affaires municipales, les octrois prévus pour ce genre de travaux.



DEMOLITION — Les quelques maisons sises à l'intersection des rues Labrecque et Hôtel-Dieu à Chicoutimi sont présentement les victimes du pic

du démolisseur. Dans quelques mois, y fera place un édifice à étages pour les retraités.

**A
CHRL
AU
COEUR**



**Monsieur
NOUVELLE
Jean-Claude
St-Pierre**

- 1) Nouvelles régionales: 9h.30 - 10h.30 - 11h.30 - 12h.13 et 5h.03 du lundi au vendredi
- 2) Le Radio Café: 10h.35 - lundi au vendredi
- 3) Le lundi: Actualité Aujourd'hui - (commentaire) 11h.50 + 5h.50
- 4) Le mercredi: Editorial Aujourd'hui - 11h.15 + 5h.40
- 5) Le jeudi: La Personnalité de la semaine
- 6) Jean-Claude en liberté: 7h.45 + 4h.10

**Jean-Claude St-Pierre
est
CRITIQUE
MAIS
TOUT L'MONDE
L'ECOUTE
CHRL AU COEUR
10,000 watts, Roberval,
910 au cadran.**

Ottawa verserait \$30 millions à Sidbec pour lui permettre de se développer

MONTREAL (PC) — Le gouvernement d'Ottawa verserait une subvention de \$30 millions à Sidbec pour permettre à cette entreprise publique québécoise de se développer.

C'est ce qu'annonce le quotidien Le Devoir dans une dépêche émanant de son courriériste parlementaire à Ottawa.

Le journal précise que le ministre fédéral de l'Expansion économique, M. Don Jamieson, signera vendredi, à Québec, une entente générale de développement qui permettra notamment à Sidbec de toucher une subvention fédérale de \$30 millions pour que cette entreprise publique québécoise puisse réaliser un programme d'investissement de \$180 millions afin d'accroître sa production d'acier, de diversifier la gamme de ses produits sidérurgiques et de rationaliser ses méthodes de production.

A lui seul, ce projet fédéral-provincial créera directement 1,000

nouveaux emplois au Québec, au cours des années à venir, et suscitera indirectement la création de plusieurs milliers d'autres emplois dans les secteurs industriels basés sur l'acier, ajoute Le Devoir.

Le développement accéléré du complexe sidérurgique de Sidbec est la pierre angulaire de la stratégie principale de développement régional arrêtée par Ottawa et Québec à l'issue de longues négociations. L'objectif premier de cette stratégie est de renforcer durablement la structure industrielle et urbaine du Québec en y favorisant l'implantation d'un complexe d'industrie lourde.

A cette fin, le ministre fédéral de l'Expansion économique annoncera prochainement l'octroi de subventions considérables, qui susciteront la localisation de nombreuses usines de biens durables (tels les automobiles, les réfrigérateurs, les cuisinières, etc.).

Ainsi, non seulement Sidbec pourra-t-elle, grâce à l'appui financier du gouvernement fédéral, accroître et diversifier sa production d'acier, mais l'essor de l'industrie lourde lui fournira un marché pour écouler ce surcroît de production.

OBJECTIFS

Les objectifs du développement québécois, tels que définis par l'entente qui sera paraphée par M. Don Jamieson et, du côté québécois, par M. Gérard D. Lévesque, ministre des Affaires intergouvernementales, sont donc les suivants:

- renforcer la structure industrielle et urbaine du Québec, en accélérant l'expansion de l'industrie lourde, en assainissant les secteurs traditionnels et en favorisant le développement optimal des différentes régions de la province;

- organiser une participation plus poussée des

Québécois et surtout des Québécois francophones au développement de l'économie québécoise;

- favoriser un meilleur équilibre du développement économique entre le Québec et les autres régions du Canada;

- stimuler la création d'emplois productifs, notamment par la consolidation et la diversification de la base économique de villes "mono-industrielles";

- relever le niveau de vie des Québécois, non seulement en accélérant la

croissance de l'économie régionale, mais aussi en se souciant davantage à l'avenir de la qualité et du taux des salaires des emplois créés, d'une part, et de la cohérence et de l'orientation générale de la stratégie de développement régional, d'autre part.

United Aircraft menace d'éliminer des centaines d'emplois si la grève dure

MONTREAL (PC) — Selon un porte-parole de la United Aircraft of Canada Ltd., certaines des opérations que comporte la fabrication des moteurs à réaction aux deux usines de Longueuil affectées par la grève, sont maintenant assignées à diverses usines américaines appartenant à la société-mère.

"Il n'est pas question que l'on transfère des contrats ailleurs ou que l'on déménage de l'outillage, assure-t-il cependant. On fait simplement fabriquer certaines pièces de moteurs ailleurs."

United Aircraft a menacé d'éliminer des centaines d'emplois à Longueuil si l'on ne met pas fin bientôt à la grève de quelque 2,600 employés, déclenchée le 7 janvier.

M. Jean-Marie Gonthier, porte-parole du syndicat, déclare pour sa part que la décision de la société de transférer aux Etats-Unis une partie du travail de production fait partie de sa campagne visant à briser le syndicat.

Mardi, il y a eu quelques actes de violence à l'entrée d'une des deux usines. Deux hommes ont été arrêtés et des autos ont été endommagées lorsque des piqueurs ont tenté, pour la troisième journée consécutive, d'empêcher des non-grévistes d'entrer à l'usine.

Les principaux points en litige, dans le conflit, sont l'indexation du coût de la vie aux salaires, la liberté du travail en surtemps, les horaires de travail, la sécurité d'emploi, et le réengagement d'un délégué syndical.

Les parlementaires et les courriéristes font match nul

HULL (PC) — Les courriéristes parlementaires et les députés fédéraux ont fait match nul 5-5 mercredi soir, lors d'une partie de hockey amicale disputée à l'Aréna de Hull.

Chez les journalistes, John Léo a enfilé deux buts et les autres ont été l'oeuvre de Peter Thomson (Montreal Star), Jean-Pierre Hénault (Télémedia) et Camille Dubé (Radio-Canada).

Les quelque 500 spectateurs ont bien apprécié ce match amical où la mise au jeu a été faite par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, également responsable du sport amateur.

L'étoile du match a été sans contredit le sollicitateur général, M. Warren Allmand, qui a démontré ses talents de hockeyeur et sa bonne condition physique en comptant deux buts en plus de participer à deux autres. Il a patiné sans répit durant tout le match, essouffant ses adversaires.

Les autres buts des membres du Parlement ont été réussis par Roch LaSalle, député de Joliette, Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et Norval Horner, conservateur de l'Alberta.

Le créditiste Gilbert Rondeau gardait les buts des députés et Hal Lee celui des scribes qui étaient dirigés par André Bellemare, de la Presse Canadienne.

La partie constituait l'attraction de la soirée dans le cadre du tournoi de hockey pee-wee organisé par la club Optimiste de Hull.

Les taxis de Québec pourraient profiter de la grève en cours

QUEBEC (PC) — Les chauffeurs de taxi de Québec pourraient profiter de la grève du transport en commun pour débrayer à leur tour dans le but de forcer le gouvernement à donner suite à leur demande de hausse de tarifs.

Le président de l'Association des propriétaires de taxi de Québec, M. Roger Morin, a déclaré, mercredi, que les chauffeurs déclencheraient la grève s'ils n'obtiennent pas une réponse d'ici la fin de semaine.

Il a révélé que cette possibilité avait été envisagée, lundi dernier, au cours d'une réunion du bureau de direction de l'APT, qui regroupe quelque 283 propriétaires. M. Morin a précisé que

les chauffeurs n'attendent qu'un mot d'ordre pour débrayer.

En novembre dernier, la Commission des transports a opposé un refus à leur demande pour obtenir une hausse de \$0,10, ce qui aurait porté les tarifs à \$0,70 au départ et \$0,60 du mille.

Le 13 janvier, l'Association a obtenu l'autorisation d'en appeler de cette décision auprès du Tribunal du transport mais, selon M. Morin, elle n'a pas encore été convoquée devant cette instance pour plaider sa cause.

De son côté, un porte-parole des chauffeurs, M. Denis Marier, s'est dit convaincu que la majorité de ses confrères appuieraient le mouvement de grève.

Goldbloom réceptif à "l'option deux villes"

HULL (PC) — Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Victor Goldbloom, s'est montré, mercredi, réceptif aux démarches effectuées présentement par les villes de l'est de la rivière Gatineau pour la promotion de l'"option deux villes".

Il a expliqué qu'il ne prônait aucune option définitive au sujet du regroupement municipal dans cette région, et a affirmé: "Ce sont les municipalités qui devront effectuer leur propre choix".

On se rappellera que la question du regroupement des 32 municipalités de l'Outaouais québécois en deux "super-villes" et en trois municipalités rurales soulève de nombreuses controverses depuis deux ans. Dans le cas précité, les suggestions se partagent entre le choix d'un développement urbain autour de la ville de Hull ou la création de deux villes séparées: une à l'est de la rivière Gatineau et l'autre à l'ouest.

2 ans de prison pour le vol des Postes à Québec

QUEBEC (PC) — Un Québécois de 27 ans, Jean-Robert Morin, a été condamné à deux ans de prison, mercredi, pour sa participation à un vol à main armée de \$283,737, commis le 6 mai 1973 au bureau central des postes, à Québec.

La sentence a été prononcée par le juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix.

Deux complices, Bernard Laperle et Jacques Duval, tous deux de Québec également, ont déjà été condamnés à des peines respectives de 10 à 6 ans pour ce vol.

Lors de l'enquête préliminaire, le procureur de Morin avait prouvé que ce dernier n'avait récolté que \$300 du fruit du vol et qu'il n'avait fait que servir de chauffeur aux deux autres individus.

Hausse d'impôt possible le 28 mars

QUEBEC (PC) — Les contribuables québécois sauront le 28 mars s'ils doivent subir une hausse des impôts pour l'exercice financier 1974-75 du gouvernement Bourassa.

C'est en effet à cette date que le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, prononcera cet important discours annuel sur les dépenses et les revenus de l'administration provinciale.

Depuis sa prise de pouvoir en 1970, l'administration Bourassa n'a pas véritablement augmenté les taxes dans quatre budgets précédents, bien qu'elle ait joui comme les autres administrations, des "bienfaits" de l'inflation.

"Ta TIMI ton nom POUR LE bonspiel TIMI"

Le Club de Curling de Chicoutimi Inc.

vous invite à son

3^e Bonspiel Féminin

les 22- 23 - 24 MARS 1974.

INSCRIPTION: \$20.00 par équipe.

ACTIVITES:

VENDREDI:

Dégustation

— 18 à 21 hres

SAMEDI:

Souper

— 18 à 21 hres

DANSE AVEC ORCHESTRE

DIMANCHE:

Café cognac

— 8 à 11 hres

Distribution

des prix

des classes

A-B-C-D



DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

14 MARS 1974.

Responsables:

GHISLAINE THERIAULT
549-5323

LISE LEVESQUE
549-9690

En collaboration avec

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

progrès-dimanche

"progrès régional"



DANS LA NEIGE: Le nez au vent, les joues rouges et la tuque bien en place, les enfants découvrent les plaisirs de l'hiver canadien. Sur la vignette, ils se préparent à mesurer la longueur d'un mur qui se trouve devant eux.



L'ASPECT PEDAGOGIQUE: "La classe de neige"; ne néglige pas l'aspect pédagogique. Bien au contraire, l'élève apprend ses matières académiques avec beaucoup plus de motivation.

A Sainte-Rose-du-Nord

54 écoliers participent à la classe de neige pour connaître une expérience directe de vie

PAR

MARTHA GAGNON

SAINT-ROSE-DU-NORD — Imaginez une école où les murs sont faits de neige blanche; une école où le son de la cloche à heures fixes n'existe pas et enfin, une école où les enfants sont heureux.

Eh bien, il ne s'agit pas là d'un rêve puisque 54 jeunes âgés de 9 ans, ont fait, cette semaine, la découverte d'une telle école, à Sainte-Rose-du-Nord. En effet, ils ont participé à l'expérience emballante d'une "classe de neige".

Ces élèves de l'école Félix-Antoine-Savard de Chicoutimi ont eu la chance de vivre durant quelques jours "l'école de l'avenir". Ils ont laissé tomber l'horaire rigide pour employer leur temps à résoudre des problèmes qu'on n'aborde pas dans une classe traditionnelle.

Pour la première fois, ces enfants de la ville ont appris à vivre au rythme lent et régulier du petit village de Sainte-Rose-du-Nord qui leur a servi de champ d'expérience.

"La classe de neige" vise à répondre à un besoin fondamental de chaque jeune: le besoin de l'expérience directe et concrète sans laquelle il ne peut y avoir de compréhension.

Durant une semaine complète, les élèves ont participé à une pédagogie transformée. Ainsi, chaque matinée était consacrée aux matières habituelles: catéchèse, français, mathématiques, sciences, mais exploitées à partir des situations nouvellement créées dans leur nouveau milieu, soit le village de Sainte-Rose.

Les jeunes ont donc appris leur histoire en effectuant des entrevues avec

les gens du village. Ils ont de plus visité l'industrie Murdock Lumber, l'industrie de bardeaux de cède où ils ont développé des connaissances nouvelles. En plus du demi-temps pédagogique, des activités plein air seront à l'ordre du jour: marche en raquettes, ski, patinage. Ces activités ont habituellement lieu au cours de l'après-midi.

Tout au long de cette semaine communautaire, le jeune apprend à porter une attention immédiate et véritable à l'environnement. Ses soirées seront donc consacrées aux pléniers, séances d'expression, aux jeux éducatifs, à des projections de films.

Evidemment, une telle expérience implique beaucoup de planification. Pour préparer cette "classe de neige", deux professeurs de l'école Félix-Antoine-Savard ont

travaillé durant plus de deux mois à élaborer des programmes précis. Ils ont reçu l'aide des conseillers pédagogiques et de la direction générale.

La réussite de la "classe de neige" dépend en grande partie des professeurs responsables qui doivent montrer une certaine habileté et faire preuve de volonté. C'est d'ailleurs les qualités qui auront permis à Mlles Pierrette Duchesne et Béatrice Poitras de mener à bien cette initiative, la première du genre pour l'école Félix-Antoine-Savard.

Il ne faudrait pas oublier non plus la grande collaboration des parents qui ont pris en charge tout le côté alimentation, en fournissant les services d'une mère-cuisinière pour la durée de cette semaine. Les parents ont eu à

déboursé une somme d'argent minime pour envoyer leurs jeunes à la "classe de neige".

Loin de s'ennuyer, les enfants se sont amusés follement en faisant connaissance davantage avec leur professeur et leurs camarades. Ils ont été plongés dans un environnement riche en découvertes de toutes sortes. La plupart d'entre eux avaient la larme à l'oeil le jour où il a fallu plier les sacs de couchage et refermer la porte de la petite école de Sainte-Rose-du-Nord.

La réussite de cette expérience locale ne laisse aucun doute sur la validité de la classe de neige: elle apporte des bienfaits particuliers aux élèves sur les plans pédagogique, psychologique, physique et social.

Au cours de son séjour, l'enfant apprend à observer un milieu naturel, à questionner les gens qui y vivent, à se documenter sur les problèmes et à communiquer et élaborer ses connaissances et ses découvertes.

Cependant, "la classe de neige" ne s'impose pas; elle exige une équipe de professeurs qui veulent réaliser l'expérience. Le projet doit être conçu par les enseignants eux-mêmes.

Dans le cas de Sainte-Rose-du-Nord, les responsables ont également reçu l'aide de quelque 11 stagiaires de l'Université du Québec à Chicoutimi qui ont travaillé comme moniteurs, dans le cadre de leurs études en Sciences de l'éducation.



QUEL SERIEUX! Ce petit homme s'est retiré tout seul dans un coin pour pratiquer ses morceaux de flûte. Chose qu'il ne ferait pas s'il se trouvait dans une classe traditionnelle.

A Chibougamau

Un chauffeur de taxi joue à la Bourse

Par

Réjean TREMBLAY

CHIBOUGAMAU — Le "père Chabot", chauffeur de taxi de son métier, et "spécialiste" dans les transactions minières à la Bourse, par vocation, était trop connu à Chibougamau pour que le reste de la région ne fasse sa connaissance.

Agé de 58 ans, et vieux garçon, comme il le réclame, il est apparu dans le décor sauvage du Chibougamau des années 50 pour y demeurer et y devenir une figure de légende.

Installé dans le kiosque de taxis au coin de la 5ème et de la 3ème, à Chibougamau Léandre Chabot continue de mener sa vie au jour le jour, surveillant la marche de ses investissements dans le secteur minier entre deux courses aux confins de la ville.

REFRACTAIRE
À L'IDEE
DE PARLER

De ses placements, il avoue à son confrère Edgar Maltais, qu'il pourrait probablement se retirer du travail s'il le voulait: "Mais ça ne changerait pas grand chose à ma vie car je viendrais ici voir mes chums tous les jours," dit-il.

Si la vie s'annonce bonne du côté financier pour l'avenir, tel n'était pas le cas il y a quelques années: "Dans ce temps-là, on jouait à la Bourse en se fiant sur les

tuyaux de tout le monde, on jouait à l'aveuglette." Il poursuit, timide: "Quand le prix du cuivre a chuté en 57-58, j'ai perdu la valeur de toutes mes économies. Dans le temps, on disait même que la Campbell pourrait fermer."

Aujourd'hui, le marché est bon, et les actions qui avaient perdu toute valeur en 57 et qu'il avait conservée, lui assurent pour ses vieux jours un coussin confortable.

Chauffeur de taxi et célibataire, M. Chabot a su développer avec les années, une philosophie

bien à lui de la vie: "Dans la vie, moi monsieur, je considère que j'ai été le gars le plus heureux dans ma manière; j'ai toujours fait ma volonté sans me faire chiâler par personne. Ça veut pas dire qu'un gars marié est pas heureux! Disons que ça dépend de la femme qu'il a attrapée; moi, j'ai jamais trouvé la mienne."

LE SECRET
DU BONHEUR

La présence d'un journaliste et le fait de poser pour quelques photos lui attirent

évidemment les taquineries de ses compagnons, tous des pionniers de Chibougamau.

Maintenant à l'aise, M. Chabot affirme qu'il ne regrette rien de sa vie et propose lui-même: "Veux-tu savoir comment être heureux? C'est simple, ne regrette jamais le passé et sois content de ce qui s'en vient."

Quand je lui souligne que l'avenir s'annonce bon pour lui, il m'explique qu'il ne faut pas chanter victoire trop tôt, car la vie comme la Bourse, est instable: "Vois-tu, la Bourse, c'est facile à comprendre;

supposons que j'ai dix poches de patates à vendre sur le plancher pis que t'es tout seul qui veut m'en acheter, si tu m'offres \$0.50 la poche, faudra bien que je les prenne si je ne veux pas rester pris avec mes patates; mais si on est tout not' gang dans le shack, pis que tu m'offres \$0.50, pis un autre \$0.75, pis un troisième \$1.25, mes patates vont prendre de la valeur; la Bourse, c'est pareil; il s'agit d'acheter quand c'est bas et de vendre quand c'est haut."

"Excusez-moi, j'ai un call qui m'attend!"



"Quand bien même que je me retirerais, ça ne changerait pas grand chose à ma vie; je viendrais tous les jours voir mes chums à "stand" de taxis".

SAMEDI ET DIMANCHE 16 et 17 MARS



BARIL: 20 MORCEAUX
Achetez un BARIL, le format familial de frites et deux 16 oz fl. de salade à votre choix.

Habituellement \$9.50
Prix d'aubaine: **\$8.25**
Vous épargnez \$1.25

SEAU: 15 MORCEAUX
Achetez un SEAU, le format familial de frites et deux 16 oz fl. de salade à votre choix.

Habituellement \$7.90
Prix d'aubaine: **\$6.75**
Vous épargnez \$1.15

Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

La Villa du Poulet

DEMEULEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUTS GENRES

MESSAGERIE
Villeneuve

180, ST-DOMINIQUE
JONQUIERE
TEL.: 547-9918

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

VENDREDI

- 8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Orléans (C)
9.45 Saturnin (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Topino (C)
10.30 Personnalités féminines (C)
11.00 Les recettes de Juliette: "Pierre Dufresne" (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Bouillon (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma: "Bagdad" chez-vous (C)
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Joseph Balsano (C)
18.00 La pince à linge
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.45 Les plus beaux films: (C)
20.30 Hors série (C)
22.00 Madame et son fantôme (C)
22.00 Téléjournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action: "Je suis un aventurier" (C)

SAMEDI

- 9.00 Mini-Fée (C)
9.30 Yogi l'ours (C)
10.00 Mon ami Ben (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Téléchrome (C)
12.00 Le Saint (C)
13.00 Psst, psst (C)
14.00 Bonanza (C)
15.00 Ultraman (C)
15.30 Cinéma-jeunesse (C)
16.00 "Le fantôme de l'opéra"
17.00 Cinéma-couleur: (C)
18.00 "Mondo Cane"
19.00 Walt Disney présente (C)
20.01 La soirée du hockey: (C)
20.31 "Chicago à Montréal"
22.31 Téléjournal (C)
22.47 Nouvelles du sport (C)
23.00 Super-production: (C)
"La bataille des Ardennes"

DIMANCHE

- 9.00 Grangallo (C)
9.30 Poly à Venise (C)
10.00 Une fleur m'a dit (C)
10.15 Le jour du Seigneur (C)
11.00 30 Dimanche (C)
11.30 L'heure de la bonne nouvelle
11.45 Message de vie
12.00 Magazine de la semaine verte (C)
13.00 D'hier à demain (C)
14.00 Univers des sports (C)
15.30 Québec no 1 (C)
16.00 Format jeunesse
16.30 Coop 001 (C)
17.00 5 D (C)
18.00 Vedettes en direct (C)
19.00 Quelle famille (C)
19.31 Les beaux dimanches: (C)
"L'été de la vie"
"Aujourd'hui peut-être"
"Complément"
22.30 La flèche du temps (C)
23.00 Téléjournal (C)
23.16 Sport dimanche (C)
23.30 Politique atout (C)
00.00 Cinéma: (C)
"X3, agent spécial"

HOTEL LAURENTIN
330 rue Jacques-Cartier est.
Chicoutimi Tel: 543-4980

Chambres
et
pensions

SPECTACLE
CONTINU
de 3 h à 5 h p.m.
à 9 h à 11 h a.m.
tous les jours

Saloon
543-0456
8 DANSEUSES
POUR VOUS SERVIR

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

VENDREDI

- 8.45 36-24-36 (C)
9.00 Cinéma: "Coup dur à Black Rock" (C)
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Les dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 À votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma: "Vers l'extase" (C)
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofille (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Pierre, Jean jasant... (C)
19.30 En première: (C)
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes: 74 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
22.00 Fin de soirée: (C)
"Écrit sur le vent"

SAMEDI

- 12.00 Flipper (C)
12.30 Patrouille du cosmos (C)
13.30 Bon week-end (C)
15.30 Samedi sport
16.00 Télé revue
16.30 Sur le matelas (C)
17.30 Parti Québécois
17.35 Amicalement votre (C)
18.30 Ciné-jeunesse: (C)
"Condamné à être pendu"
20.00 Grands spectacles: (C)
"Opération frère cadet"
22.00 Regards sur le monde (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée: "Les centurions" (C)

DIMANCHE

- 12.00 Télé université
12.30 Document (C)
13.00 Bon dimanche (C)
15.00 Choc des idées (C)
16.00 Parti Québécois
16.05 Jinny (C)
16.30 Match sur roulettes (C)
17.30 Le cirque à son meilleur (C)
18.00 Music-Hall des jeunes (C)
18.30 Jeunesse (C)
19.30 Sous mon toit (C)
20.00 Hockey: "Minnesota Nordiques" (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée: (C)
"Poursuite impitoyable"

ARTS ET SPECTACLES



APRÈS "LES FILLES DU ROY" - "Environ 25 appels téléphoniques ont été enregistrés au bureau de l'ONF de Chicoutimi, après la projection, à la télévision, du film "Les filles du Roy". Hélène Paradis (sur notre photo) et Louise Paré répondaient au téléphone.

"Theresa" présentée par le TPQ à l'UQAC

CHICOUTIMI — Le jeudi, 21 mars, la pièce "Theresa", de l'Italienne Natalia Ginzberg, sera présentée par le TPQ au petit théâtre de l'UQAC, à 20h. 30. Les comédiens sont Catherine Bégin, Christiane Pasquier et Luc Durand. La mise en scène est de Jean-Guy Sabourin, les décors et costumes de Solange Legendre, et la musique de Ginette Bellavance.

L'art de Natalia Ginzberg est de nous faire percevoir cette histoire compliquée à travers les seules paroles de cette femme plongée dans l'obscurité de son désespoir. Il est rare qu'au théâtre la psychologie d'un personnage soit poussée aussi loin, qu'elle soit aussi bien observée. Les mille et un détails de la vie d'une femme en proie à une obsession morbide sous laquelle perçait une tendresse qui rappelle les plus beaux moments de Tchekov.



A NOUVEAU LE TPQ — Catherine Bégin jouera le rôle principal, soit celui de Theresa.

Message aux peuples du monde

PARIS (AFP) — C'est Richard Burton qui a rédigé cette année le message international qui sera lu dans des salles de tous les pays au cours de la treizième journée mondiale du théâtre fixée au mercredi 27 mars.

Le célèbre comédien britannique, qui fut un grand acteur shakespearien avant de devenir une des plus célèbres vedettes du cinéma américain, déclare notamment dans ce message:

"Le théâtre toujours vivant, emprisonné par le temps, s'adresse aux peuples du monde.

"Qu'il soit d'avant-garde, étrange ou familier, l'événement théâtral a une vie brève qui lui est propre. Les rois comme les ouvriers, tous ensemble, parce qu'elle s'adresse à chacun d'eux—pendant un instant.

"Le théâtre, c'est le moment de notre vie où, nous les acteurs, sommes chargés de la vérité. Une vérité parée d'un manteau resplendissant ou caché derrière une fausse barbe.

"Je suis un acteur et les acteurs mettent leur masque pour servir cette vérité cachée."

Théâtre du Nouveau Monde

Les jeunes comédiens du théâtre du nouveau monde partiront bientôt en tournée pour présenter un spectacle intitulé "Théâtre en folie", et réglé par Jean-Pierre Ronfard. Ce metteur en scène a réuni une dizaine de courtes pièces d'auteurs aussi différents que Molière, Pinter, Tardieu, Gauthier, Cami, Boccioni, Regnoli. Ces pièces illustrent l'une des tendances de l'art dramatique de tous les temps et de tous les pays, qui est d'échapper aux règles strictes du réalisme et de la vraisemblance, pour s'engager dans la voie de la fantaisie.

Interprète par Pol Pelletier, Jacques Lavalée, Jean-Denis Leduc et Claude Maher, ce spectacle sera présenté du 20 au 24 mars au grand théâtre de Québec, et ensuite dans plusieurs maisons d'éducation de la région montréalaise.

Film

La première mondiale du film "Bingo", de Jean-Claude Lord, aura lieu ce soir dans un cinéma de Montréal.

Cet événement sera marqué par un gala auquel assisteront des personnalités de l'industrie du cinéma québécois, du monde des affaires, de la télévision, de la radio et de la presse écrite.

Autour de Réjeanne Guenette et Anne-Marie Provencher, qui font leur début à l'écran, Jean-Claude Lord a réuni une importante distribution composée de Claude Michaud, Alexandra Stewart, Manda Parent, Gilles Pelletier, Jeannine Fluet et Jean Duceppe, avec la participation de Willie Lamothe, Pierre Valcourt, Ouellet Dussault, Marcel Sabourin, Denise Pelletier, Roger Lebel, Jean-Marie Lemieux et plus de sept mille figurants.

CONDAMNÉ À ÊTRE PENDU (5)

Samedi, 18h 30. Américain. 1964. Western de W.F. Claxton avec Dale Robertson, Yvonne de Carlo et William Bendix. Un juge doit présider au procès d'un vieil ami qui a causé la mort d'un homme au cours d'un duel. Sujet original. Réalisation assez soignée. Bavard. Interprétation solide. Justice et courage. (a)

ECRIT SUR LE VENT (4)

Vendredi, 23h. Américain. 1956. Drame de D. Sirk avec Rock Hudson, Lauren Bacall et Robert Stack. Les déboires sentimentaux des enfants d'un magnat du pétrole. Thème surchargé, mais intéressant. Réalisation et décors soignés. Jeu convaincu des interprètes. Moeurs libres.

CHICOUTIMI — CJPM

CLEOPATRE (4)

Vendredi, 19h 30. Américain. 1963. Drame historique de J. L. Mankiewicz avec Elizabeth Taylor, Richard Burton et Rex Harrison. Cléopâtre, reine d'Égypte, fait la conquête de César puis de Marc-Antoine. Mise en scène spectaculaire. Dialogues intelligents. Ensemble souvent superficiel. Interprétation inégale. Ruine causée par l'ambition. Scènes suggestives.

LE FANTÔME DE L'OPÉRA (4)

Samedi, 15h 30. Américain. 1942. Drame d'horreur de A. Lubin avec Nelson Eddy, Susanna Foster et Claude Rains. Un personnage mystérieux favorise la carrière d'une jeune chanteuse. Intérêt dramatique soutenu. Mise en scène somptueuse. Bonne interprétation. Passages impressionnants. (a)

JONQUIERE — CKRS

CRAMPONNE-TOI JERRY (5)

Vendredi, 18h45. Américain. 1968. Comédie de G. Marshall avec Jerry Lewis, Peter Lawford et Anne Francis. Se croyant atteint d'une maladie incurable, un homme se lance dans de folles dépenses. Quelques bons moments. Ensemble inégal. Scénario laborieux. Jerry Lewis égal à lui-même. Éléments délicats dans un contexte de farce. (a)

JE SUIS UN AVENTURIER (4)

Vendredi, minuit. Américain. 1954. Western de A. Mann avec James Stewart, Ruth Roman et Walter Brennan. Un homme conduit un troupeau au Yukon lors de la ruée vers l'or. Réalisation soignée. Très belles prises de vues. Interprètes de métier. Amitié et solidarité. Agissements criminels.

CHICOUTIMI — CKRS

CHICOUTIMI — CKRS

Vendredi, 19h 30. Américain. 1963. Drame historique de J. L. Mankiewicz avec Elizabeth Taylor, Richard Burton et Rex Harrison. Cléopâtre, reine d'Égypte, fait la conquête de César puis de Marc-Antoine. Mise en scène spectaculaire. Dialogues intelligents. Ensemble souvent superficiel. Interprétation inégale. Ruine causée par l'ambition. Scènes suggestives.

Réactions favorables au film "Les Filles du Roy"

par Denise PELLETIER-BOUHCARD
CHICOUTIMI — Après la présentation du film "Les filles du Roy", mercredi soir à CKRS télévision, environ 25 appels téléphoniques ont été reçus au bureau de l'ONF à Chicoutimi, soit proportionnellement autant qu'à Montréal.

Parmi les personnes qui ont téléphoné, plusieurs hommes. La plupart, hommes ou femmes, se sont dit favorables au film, qui, selon eux, donnait une bonne idée de la situation de la femme aujourd'hui. Certaines images, certaines paroles ont frappé les gens. Plusieurs ont été touchés par la vue des danseuses aux seins nus, pendant que la narratrice disait à quelques reprises: "Tu ne me regardes même pas".

Une personne a

Lauréat

James Kudelka, 18 ans, du Ballet national du Canada, a remporté le prix Jean A. Chalmers, d'une valeur de \$1,500, attribué à un jeune qui manifeste un talent particulier pour la chorégraphie.

La nouvelle a été annoncée à Toronto, par Cella Franca, directrice artistique de cette troupe de ballet.

Ce prix permettra au jeune lauréat d'effectuer un voyage d'étude à New York et à Londres.

remarqué le contraste qui existait entre la cohue et le bruit qui entourent les travailleuses à la chaîne ou les serveuses de restaurant, et la tranquillité, la sérénité du foyer où la mère console, nourrit, habille. On a aussi noté le fait que la femme, au foyer ou à l'extérieur, a toujours un rôle de servante. D'autres trouvaient le film ambigu, se demandant si Anne-Claire Poirier, la réalisatrice, avait voulu prendre position en faveur d'un changement dans la situation actuelle, ou pour le statu quo.

Quelques personnes ont signalé la qualité du film, au point de vue des images, du texte, de la construction. Plusieurs ont dit que le film les faisait réfléchir, et même qu'il pouvait changer la vision des gens sur la situation de la femme. Il y a eu également des demandes pour voir à nouveau le film.

Il semble en fait que le film ait atteint son but. Il était conçu comme un outil de travail, un document devant susciter discussions et prises de position. Ceci ne lui enlevant en rien ses qualités techniques et son originalité en tant que film. Mais Anne-Claire Poirier ne donne jamais de solution: elle pose le problème, elle montre les contradictions, présente aussi seulement un aspect limité des problèmes qui se posent à la femme d'aujourd'hui. Et c'est aux autres, à ceux qui regardent le film, de prendre conscience, de cerner

les problèmes selon leur propre situation, et s'il y a des solutions, de les trouver.

Il faut aussi signaler que ce film s'insère dans une série, "En tant que femmes", et qu'il faut peut-être avoir vu les trois autres

pour l'apprécier à sa juste valeur. Les réalisatrices de cette série ont délibérément ignoré les problèmes inhérents à la condition de l'homme, pour cerner ceux de la femme, et on doit tenir compte de cet élément.

Participation enthousiaste des élèves du secondaire à la Foire culturelle

par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — Les étudiants en secondaire V de plusieurs écoles ont participé à la Foire culturelle, par diverses pièces de théâtre, créées et mises en scène par eux-mêmes.

Pour stimuler l'intérêt des élèves secondaires à la foire, les organisateurs de cette manifestation annuelle ont invité ces élèves à une journée spéciale, contribuant à pousser plus loin l'idée originale des professeurs de mettre en pratique la théorie, et d'inciter leurs élèves à écrire et monter une pièce.

Théâtre symbolique, comique, dramatique, l'esprit des étudiants se plaît à parodier la réalité quotidienne, la grande scène du monde avec ses contestations, ses brimades, et ses meurtres. L'homme bafoué par l'homme, les êtres toujours

occupés à se libérer de quelque chose l'exploité, l'exploiteur, trahissant de la part de ces jeunes, une vision sévère du monde où ils vont vivre.

Ces comédiens amateurs jouent avec beaucoup de sincérité. Ils croient en ce qu'ils font, et par cela sur-tout ils s'attirent la sympathie. Et si parfois la gravité de leur propos incite à leur accorder plus d'attention, une sorte de naïveté porte à l'indulgence face à leur propre intransigence.

Choisis pour représenter leur école les jeunes comédiens devaient soumettre leur projet à leur classe, pièce écrite et jouée, puis à toute l'école. La participation à la foire était imprévue, mais enthousiasmante pour eux, qui faisaient leurs premières armes, dans ce domaine qu'ils apprécieront mieux désormais.

CINEMA

ALMA

Alma:
Jusqu'au 21 mars incl.: "Réjeanne Padovani" - "Alléluia et Sartana fils de..."

CANADIEN

Jusqu'au 21 mars incl.: "Le chant de la forêt" - "Em-preinte du monstre".
Samedi: matinée pour les enfants: "Le chant de la forêt" - 1h. "L'empreinte du monstre".

BAGOTVILLE

SAGUENAY:
Jusqu'au 21 mars incl.: "Le chant de la forêt" - "L'empreinte du monstre".

CHICOUTIMI

CAPITOL:
Jusqu'au 21 mars incl.: "Cirque des vampires" - "Comtesse Dracula".

CARTIER

Jusqu'au 21 mars incl.: "Le justicier aveugle" - "Ce plaisir qu'on dit charnel".

IMPERIAL

Jusqu'au 21 mars incl.: "Le chant de la forêt" - "L'empreinte du monstre".

PLACE DU ROYAUME

CINEMA 1:
"Le roi du Kung-Fu attaque" - "La part des lions".

CINEMA 2

"Vie sexuelle de Greta" - "Mon frère, mon assassin".

CINEMA 3

"la guerre d'Algérie" - "Court métrage".

DESBIENS

CENTRE:
Jusqu'au 16 mars incl.: "Le chant de la forêt" - "Em-preinte du monstre".

DOLBEAU

METEORE:
Dernière représentation: "Passion sanglante" - "Ne reste donc pas pucelle".

JONQUIERE

BELLEVUE:
Jusqu'au 21 mars incl.: "Cirque des vampires" - "Comtesse Dracula".

CENTRE

Jusqu'au 21 mars incl.: "Le chant de la forêt" - "L'empreinte du monstre".

ELYSEE

Jusqu'au 21 mars incl.: "Le justicier aveugle" - "Ce plaisir qu'on dit charnel".

MISTASSINI

ORPHEON:
Jusqu'au 19 mars incl.: "Les cinglés partent en safari" - "Kamikaze X-27".

Samedi: matinée pour les enfants: "Les matins clairs" - 1h.

ST-FELICIEN

VIVA:
Jusqu'au 21 mars incl.: "Les bidasses en folie" - "Un fil".

Horaires sujets à changements.

à regarder à Télé 6

EN PREMIERE

VENDREDI, 15 MARS:

CLEOPATRE

Drame historique avec Elisabeth Taylor, Rex Harrison et Richard Burton. Séduit par la reine d'Égypte Cléopâtre, Jules César l'épouse et l'appelle à Rome où il espère être proclamé empereur.

FIN DE SOIREE

VENDREDI, 15 MARS:

ECRIT DANS LE VENT

Drame psychologique avec John Wayne. Un avion s'envole d'Honolulu pour San Francisco avec une vingtaine de passagers. A mi-chemin de son parcours un moteur prend feu, une hélice se brise et l'un des réservoirs d'essence se creve.

CINEMA

SAMEDI, 16 MARS:

CONDAMNÉ À ÊTRE PENDU

Western psychologique avec Dale Robertson, Yvonne de Carlo. Dans une petite ville de l'Ouest, Peter Stone attend son procès pour meurtre, causé au cours d'un duel au pistolet.

LES GRANDS SPECTACLES

SAMEDI 16 MARS:

OPERATION FRERE CADET

Film d'espionnage avec Neil Connery, Adolfo Celi et Daniela Bianchi. Jones, porteur de documents secrets, est assassiné. Le chef du contre-espionnage anglais soupçonne une organisation criminelle d'être l'instigatrice du meurtre.



CJPM-TV

LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES

Dans la Tradition de "Z" et de "L'AVEU" le cinéma ALMA est heureux de présenter

LA JOURNALISTE L'HÔTESSE LE MAIRE

Incontestablement le meilleur film projeté au cours de la quinzième des réalisateurs.

REJEANNE PADOVANI

JEAN LAJUNESSE, PIERRE THERIAULT, FREDERIQUE COLIN, ROGER LEBEL

un film de Denise Riordan

ALLÉLUIA ET SARTANA FILS DE...

ALMA 177 SACRÉ COEUR ALMA - 662-2992 CLIMATISÉ VEN. à JEU.

FEMININ QUOTIDIEN

Comprenez-vous toujours votre médecin?

Si vous avez déjà essayé sans succès de vous faire expliquer en termes de profane le diagnostic émis par un médecin condescendant, réjouissez-vous, vous n'êtes plus seul! L'Association des consommateurs du Canada partage votre rancœur. Le numéro d'avril du CON-SOMMATEUR CANADIEN

esquisse les grandes lignes des droits du consommateur en matière de santé, qui encouragera chacun à défendre ses droits et à participer activement au traitement de ses maux.

L'Association y étudie en profondeur, dans deux articles, les centres de soins communautaires. L'ACC vous y expose les argu-

ments favorables et défavorables afin que vous puissiez juger si de tels centres répondent aux besoins de la collectivité à laquelle vous appartenez.

Vous sursauterez peut-être en y lisant qu'une autorité médicale estime que la majorité des Canadiens sont satisfaits de notre sys-

tème de santé actuel, comme vous serez effarés de le voir prétendre que la plus grande partie de nos concitoyens ne veulent pas d'un système de soins global et permanent. Ce numéro dénonce également les consommateurs coupables de porter tort à leur santé en refusant d'abandonner des habitudes néfastes comme la cigarette ou l'abus des pilules.

Un nombre croissant de Canadiennes font un usage quotidien de la pilule anticonceptionnelle. Les femmes savent-elles le prix de cette protection presque parfaite contre une grossesse non-désirée? Un membre de l'Association exprime les inquiétudes sérieuses que lui cause cet emploi de plus en plus répandu des contraceptifs buccaux. L'article en question passe en revue tous les effets secondaires possibles les mieux connus, comme les sautes d'humeur et les nausées, aussi bien que ceux dont on parle moins et qui vont jusqu'à l'altération de la vision et la gengivite.

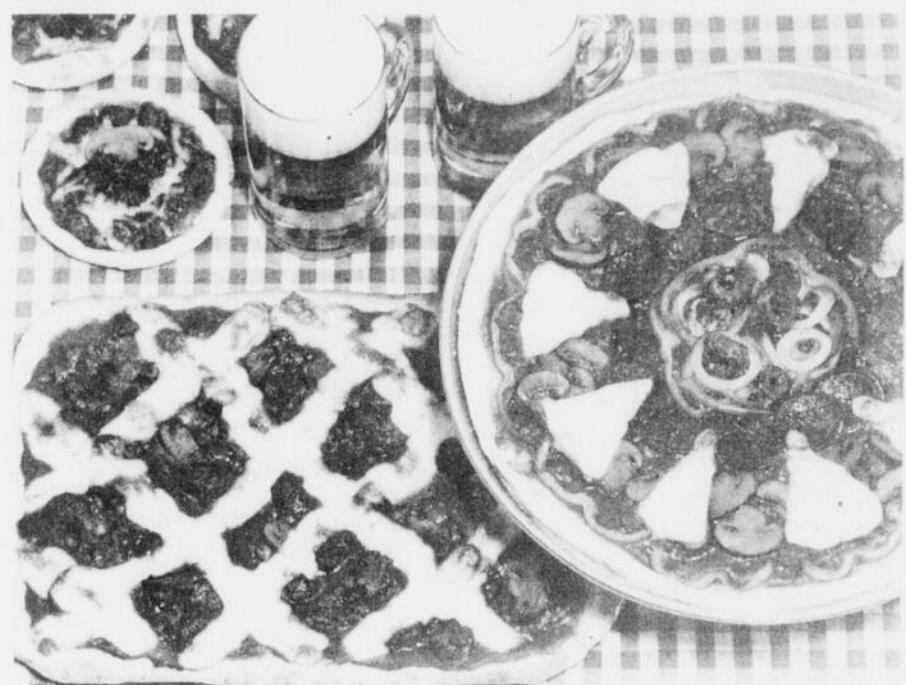
Ce même numéro se penche sur un domaine longtemps négligé, celui de la pédiatrie. Certaines catégories d'enfants d'âge pré-scolaire sont particulièrement susceptibles aux problèmes de vision nécessitant des soins précoces, nous déclare l'ophtalmiste qui a écrit "Pourquoi et comment faire examiner très tôt les yeux des enfants". Afin d'aider les parents à repérer les difficultés possibles, il énumère une série de conditions constituant un risque pour la vue des enfants.

Alimentation maintenant. Ce même numéro d'avril présente une enquête sur un plat de résistance familial à tous: les pâtes à la viande congelées. Parmi les 10 marques populaires soumises au testage, la teneur moyenne en viande va de 8% à 17% de l'ensemble du pâté, tandis que la sauce inonde le tout

avec 50%. L'ACC a également analysé à nouveau les ragoûts de boeuf en boîte et n'a rien découvert de bien nouveau à leur sujet. L'Association poursuit ses efforts pour faire imposer un meilleur système d'étiquetage et de contrôle des aliments emballés comportant plusieurs composants.

Réjoignons-nous par contre des résultats du mini-test effectué sur cinq marques courantes de lait concentré canadien. Contrairement aux Américains, les consommateurs canadiens peuvent en consommer l'âme en paix; les analyses effectuées par l'ACC n'ont révélé que des traces minimales de plomb. Si vous pensez que le point de vue du consommateur n'est exposé par personne aux pouvoirs publics et à l'industrie, rassurez-vous. L'ACC combat pour vous avec vigueur sur plusieurs fronts. Le CONSOMMATEUR CANADIEN expose l'inquiétude de l'ACC face aux quantités excessives de pétrole canadien exporté vers les Etats-Unis et face aux offices de commercialisation qui surgissent de tout côté depuis 1972. L'ACC examine les fonctions complexes de ces offices ainsi que leurs résultats onéreux pour les consommateurs dans un article intitulé "Les offices de commercialisation coûtent cher aux consommateurs".

Les guides d'achat de l'ACC peuvent vous aider à éviter plusieurs embarras lors de vos futurs achats. Vous trouverez en page 40 du numéro d'avril la liste de 11 brochures donnant des conseils d'achat et que vous pourrez vous procurer au siège national de l'ACC. Si vous devez acheter une bicyclette neuve ou une voiture d'occasion, vous serez heureux d'y trouver toute une série de guides pratiques. Sur la même page, l'ACC vous demande de répondre à un questionnaire sur les couches jetables, qui servira de base à des tests à venir.



De la bière avec et dans la pizza

Le rêve du gourmet! Une pizza fumante au sortir du four, recouverte d'une sauce aux tomates épicée, de tranches de saucisse et de Mozzarella fondu. Servie avec un verre de bière froide!

La pizza et la bière vont de pair en toutes circonstances - après la route de quilles, le patin sur glace, le souper, ou tout simplement à une rencontre d'amis.

Il y a de nombreuses façons d'apprêter ce plat si populaire. Ajoutez-y les ingrédients qui vous plaisent le plus, du boeuf haché, des anchois, du pepperoni, de la saucisse ou d'autres de vos aliments préférés. Si vous n'avez jamais fait cuire votre propre pizza, vous vous réjouirez d'en avoir fait l'essai.

La bière remplit un double rôle dans cette recette. Elle ajoute sa saveur particulière à la sauce aux tomates. Elle donne une texture plus légère à la croûte de la pizza, la rendant plus croustillante et tendre et d'une appétissante couleur or.

PÂTE DE PIZZA A LA BIÈRE

- 1 enveloppe de levure sèche
- 1 tasse de bière chaude
- 1 c. à thé de sel
- 2 c. à table d'huile d'olive
- 3 1-4 tasses de farine tout usage.

Dissoudre la levure dans la bière. Ajouter le sel et l'huile d'olive. Ajouter la farine graduellement. Battre en consistance molle. Pétrir la pâte sur une planche légèrement enfarinée jusqu'à ce qu'elle devienne élastique. Etendre de l'huile d'olive sur le dessus avec un pinceau, recouvrir légèrement, laisser lever dans un endroit chaud jusqu'à ce que le volume du mélange soit doublé. Après que la pâte est levée, diviser en deux et faire une boule avec chaque moitié. Presser avec les doigts pour couvrir le fond d'un plat à pizza graissé de 2 x 12" ou une tôle graissée de 2 x 13 x 9", en laissant les bords plus épais et un peu plus élevés que le centre. Répandre de nouveau un peu d'huile d'olive sur le dessus. Ajouter la garniture.

GARNITURE DE PIZZA A LA BIÈRE

- 1-2 lb de saucisse italienne
- 1 c. à table d'huile d'olive
- 1-2 tasses de bière
- 1 boîte (15 oz) de sauce aux tomates
- 1 gousse d'ail, émincée
- 1-2 c. à thé d'origan
- 1-2 c. à thé de thym
- 1-2 c. à thé de sel
- 1 boîte (3 oz) de champignons tranchés, égouttés
- 1-2 lb Mozzarella, en tranches minces ou râpée

Couper la saucisse en petits morceaux et dorer à fond dans l'huile d'olive. Ajouter la bière, la sauce aux tomates, l'ail, l'origan, le thym, le sel et les champignons. Laisser mijoter 15 minutes. Donner environ deux tasses de sauce.

Partager la sauce dans deux pizzas (une tasse pour chacune). Recouvrez chaque pizza de Mozzarella. Cuire dans un four préchauffé (450°) pour 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que la croûte devienne dorée. Donner deux pizzas.

Brigitte à la TV

Brigitte Bardot fera ses débuts à la télévision américaine à partir de fin mars dans un "interlude" publicitaire commandité par les services du Tourisme Français et Air France.

Dans ce film tourné sur les bords du lac d'Annecy, la blonde actrice invite les américains à visiter la France, en soulignant les beautés et attraits de ce pays.

Interrogée à l'occasion de sa première apparition dans un film publicitaire, la vedette française a précisé qu'elle avait accepté pour représenter la France. "Je ne le ferais pas pour toute autre raison que celle-ci. Je suis heureuse d'avoir été choisie pour représenter mon pays", a-t-elle expliqué.

Le Cirque des Vampires

ADRIENNE CORRI
LAURENCE PAYNE
THORLEY WALTERS

Comtesse Dracula

INGRID PITT
NIGEL GREEN
SANDOR ELES

CAPITOL

77 rue Racine

CHICOUTIMI TEL. 543-3280

BELLEVUE

ST-HUBERT ET CENTAURES

TEL. 547-5570

Cine-travelogue spectaculaire!

ANDRÉ DE LA VARRE

a grand tour of EASTERN EUROPE

EN COULEUR

Les coutumes, les cultures, les sports et les beautés naturelles en TCHÉCOSLOVAQUIE - HONGRIE - POLOGNE et RUSSIE

Un jour seulement

GUY DE LA RIVIERE
votre hôte et votre guide en personne

LE 18 MARS

a 2 hres et 8 hres 15 p.m.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI

BLINDMAN

LE JUSTICIER AVEUGLE

TONY ANTHONY

le tireur aveugle ne ratait jamais sa cible...

LE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL

50 filles ravissantes étaient l'enjeu de cette fantastique aventure!

Mike Nichols, Jack Nicholson, Candice Bergen, Arthur Garfunkel, Ann Margret

CARTIER

201 rue Racine

CHICOUTIMI TEL. 543-3178

ELYSEE

8 rue Ste-Famille

KENOGAMI TEL. 542-5701

"Les trois Marias" immoraux

Trois critiques littéraires ont déposé hier à Lisbonne, en faveur des "Trois Marias", qui sont accusés d'immoralité à cause de leur livre intitulé "Novas cartas portuguesas" (nouvelles lettres portugaises).

Les trois auteurs, Maria Velho Da Costa, Maria Isabel Barreno et Maria Teresa Horta ont publié cet ouvrage en avril 1972.

Le premier témoin, le poète Alexandre O'Neill a estimé que cette oeuvre a "beaucoup de mérite", tant par le style que le thème. "Depuis des dizaines d'années, la littérature portugaise n'avait pas connu un livre si important sur des problèmes sociologiques et éthiques", a-t-il dit. Cet écrivain ne voit pas en quoi ce livre peut être accusé d'immoralité ou d'outrage à la morale publique. "A certains moments d'extrême franchise, le langage approprié est employé de façon ironique", a-t-il ajouté.

Monsieur Jose Palla E Carmo a exprimé l'opinion que ce livre ne peut être considéré comme pornographique.

Le docteur Fernando Namora, à la fois médecin et critique littéraire, s'est également refusé à juger cet ouvrage immoral.

"Fascinant... à voir, absolument"

"Superbe!"

N.Y. TIMES

"Magnifique!"

WABC-TV

TOUT HOMME, FEMME OU ENFANT DEVRAIT VOIR CE FILM FASCINANT. AMENEZ-Y TOUTE LA FAMILLE!

Le CHANT de la FORÊT

Une incursion sensationnelle dans la vie mystérieuse et puissante des loups sauvages

EN COULEUR

UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

REALISÉ PAR DUNCAN WESTER

HEMISPHERE VENTURES INC.

V.F. de "Cry of the Wild"

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT DU 15 - 21 MARS

IMPERIAL

CENTRE

POUR TOUS

L'EMPREINTE DU MONSTRE, MYTHE OU REALITE?

V.F. de "Big Foot" Man or Beast.

SAGUENAY

Horaires: Sem: 7:00 et 9:00 PM — Sam et Dim: 12:00 2:15 4:30 7:00 9:00 PM

CANADIEN: Sem: 7:00 à minuit — Sam: 1:00 et 2:15 PM — 7:00 à minuit — Dim: 1:00 à MINUIT

ALMA

Horaires: Sem: 7:00 et 9:00 PM — Sam et Dim: 12:00 2:15 4:30 7:00 9:00 PM

CANADIEN: Sem: 7:00 à minuit — Sam: 1:00 et 2:15 PM — 7:00 à minuit — Dim: 1:00 à MINUIT

DIANA

Horaires: Sem: 7:00 et 9:00 PM — Sam et Dim: 12:00 2:15 4:30 7:00 9:00 PM

CANADIEN: Sem: 7:00 à minuit — Sam: 1:00 et 2:15 PM — 7:00 à minuit — Dim: 1:00 à MINUIT

ROBERVAL

Horaires: Sem: 7:00 et 9:00 PM — Sam et Dim: 12:00 2:15 4:30 7:00 9:00 PM

CANADIEN: Sem: 7:00 à minuit — Sam: 1:00 et 2:15 PM — 7:00 à minuit — Dim: 1:00 à MINUIT

3 JOURS SEULEMENT

PLAZA — Dolbeau

Du 15 au 17 mars — Ven: 7:00 et 9:00 PM — Sam et Dim: 2:00 4:00 7:00 9:00 PM

2 JOURS SEULEMENT

CENTRE SOCIAL — Desbiens

15 et 16 MARS

Ven: 7:00 et 9:00 — Sam: 1:30 et 9:00 PM

VIVA — St-Félicien

Ven: 7:00 et 9:00 PM — Sam: 1:00 3:00 5:00 7:00 9:20

2 JOURS SEULEMENT

ORPHEON — MISTASSINI

A 7:00 et 9:00 PM

2 JOURS SEULEMENT

LE FOYER — NORMANDIN

Les 20 et 21 MARS

A 4:30 PM et 8:00 P.M.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI

tel. 545-4260

AVEC UN SEUL BRAS, IL PULVÉRISE TOUTE UNE ARMÉE DE SPÉCIALISTES EN ARTS MARTIAUX:

boxeurs thaïlandais judokas chinois lamas tibétains samourais japonais tueurs du taikwon-do lutteurs siamois karaté-kas coréens

SE TERMINE MERCREDI

LE ROI DU KUNG FU ATTAQUE

CINÉMA 1

2ième FILM - LA PART DU LION

14 ANS

CINÉMA 1

Sur semaine

Kung Fu

6:15, 9:35

La part du lion

8:30

Samedi et dimanche

Kung Fu

2:55, 6:15, 9:35

La part du lion

1:20, 4:40, 8:00

en 3 dimensions

3D

LA VIE SEXUELLE DE GRETA

CINÉMA 2

2ième FILM

Mon frère mon assassin

18 ANS Adultes

CINÉMA 2

Sur semaine

La vie sexuelle de Greta

6:15, 9:35

Mon frère mon assassin

7:45

Samedi et dimanche

La vie sexuelle

2:55, 6:15, 9:35

Mon frère

1:15, 4:35, 7:45

DES IMAGES INSOUTENABLES! France Soir

UN FILM PUSSANT QUI FAIT VIVRE AU SPECTATEUR TOUTE LA GAMME DES ÉMOTIONS Nouvelles

LA GUERRE D'ALGERIE

CINÉMA 3

AUSSI - COURT METRAGE

IL FAUT RECEVOIR CE COUP DE POING DANS L'ESTOMAC Le Nouvel Observateur

ON RESTE ÉCHASSÉS MUETS LE CŒUR AU BORD DES LÈVRES Le Monde

LES FILMS MUTUÉS présentent

un film de YVES COURRIERE ET PHILIPPE MONNER

LA GUERRE D'ALGERIE

CINÉMA 3

Sur semaine

La guerre d'Algérie

7:00

Samedi et dimanche

La guerre d'Algérie

2:00, 5:05, 8:10

ENFANTS MOINS DE 14 ANS-75¢

POUR TOUS

Le discours du Trône Le gouvernement libéral entend présenter une politique de la langue et une charte des droits de l'homme

Par BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Au cours de sa prochaine session, le gouvernement adoptera une politique de la langue et une charte des droits de l'homme, a révélé hier le lieutenant-gouverneur Hughes Lapointe, dans le discours inaugural.

Ce sont là de loin les deux principales mesures annoncées dans le discours long d'une dizaine de pages.

"La priorité accordée au développement économique demeurera l'un des objectifs fondamentaux de la politique gouvernementale, disait le discours, avant d'annoncer que la loi de l'aide au développement industriel sera amendée afin d'étendre l'action de la Société de développement industriel.

La SDI pourra accorder une aide aux entreprises qui favorisent la présence de Québécois dans leur administration et assurent une place de premier plan au français ainsi qu'à celles qui s'approvisionnent au Québec.

Le discours prévoit aussi l'adoption d'un programme d'aide à l'exportation et déclare:

"Une attention particulière sera accordée à certains projets majeurs de développement, comme le développement de la Baie James, le secteur de la pétrochimie et de la sidérurgie, le projet TDM à l'aéroport Mirabel, l'usine d'eau lourde, la mise en oeuvre des programmes de

prospection de nouveaux investissements fédérales-provinciales établies en vue de prochaines négociations du GATT."

Au sujet de l'énergie, qu'il continue à suivre de "très près", le gouvernement croit que l'instauration d'un prix unique pour le pétrole canadien "réglera en grande partie le problème de la stabilité et de la parité des prix avec les provinces à l'ouest du Québec."

Il croit aussi qu'il faudra que "les actions législatives requises de la part des gouvernements s'inscrivent dans le prolongement des travaux de l'organisme intergouvernemental de planification dont le Québec a déjà proposé la création".

L'Assemblée nationale sera appelée à réévaluer les politiques de mise en valeur des Ressources minérales de façon à "favoriser l'industrialisation par une transformation plus poussée sur le territoire québécois" de ces ressources.

Le Gouvernement a l'intention de "collaborer très étroitement avec le gouvernement fédéral" pour combattre la hausse des prix des aliments "en développant une économie agricole vigoureuse".

Le discours prévoit une loi pour favoriser une utilisation rationnelle du territoire agricole "en vue d'en assurer la protection et de mettre fin à certaines pratiques abusives".

Le gouvernement

présentera une loi sur le zonage et les réserves écologiques "qui constitueront un cadre légal permettant de mieux définir la nature des interventions gouvernementales dans les forêts".

Dans le domaine du tourisme, des espaces verts seront créés à proximité des villes et les facilités offertes dans les parcs seront développées.

Dans le domaine des sports, une Commission athlétique et un Institut des Sports seront créés et un programme visant à améliorer la condition physique des citoyens sera lancé.

Au chapitre de la finance, le discours prévoit une loi sur les compagnies de fiducie pour en réviser les pouvoirs de placement et une loi sur les agences de recouvrement, afin de les soumettre à un régime de permis.

La loi de protection du consommateur sera révisée et consolidée. Des mesures seront proposées sur le transport de personnes et pour la sécurité routière.

Plusieurs mesures sont prévues pour l'amélioration du système judiciaire et la loi des jurés sera modifiée. Une loi régissant la profession d'huissier sera adoptée de même qu'une autre sur la protection de la jeunesse.

Dans le domaine de l'éducation, les modes de gestion du système scolaire seront analysés et révisés "afin d'en arriver à une véritable décentralisation favorisant

le développement d'une éducation de première valeur axée sur les besoins de l'étudiant".

Le Code du travail sera amendé, entre autre, afin de permettre le recours volontaire à la conciliation, pour modifier les délais de grèves, préciser le pouvoir des arbitres et accélérer les procédures et empêcher les conflits de se prolonger.

Le gouvernement prévoit aussi une loi-cadre regroupant cinq lois touchant la sécurité des travailleurs.

Une loi est prévue qui remettra aux représentants des parties-CIC l'administration des régimes de sécurité sociales des travailleurs de la construction.

Dans le domaine social, l'accent sera mis sur l'humanisation des services.

Le discours a révélé la création d'une équipe de travail qui verra à faire la synthèse de l'évolution de l'urbanisation qui devrait caractériser le Québec ainsi que ses répercussions sur l'aménagement du territoire.

"L'amélioration des milieux de vie des collectivités urbaines et rurales constitue une priorité qui se traduira par des mesures destinées à hausser le standard de l'environnement et à favoriser l'épanouissement de la vie communautaire", dit le discours.

L'Assemblée nationale poursuivra la réforme électorale et son examen de la liberté de la presse au Québec.

Le Parti québécois déçu du silence sur la hausse du coût de la vie

par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois est profondément déçu de ce que le discours inaugural ne contienne aucune mesure pour enrayer la hausse du coût de la vie.

Lors d'une rencontre avec les journalistes à l'issue de la brève séance d'ouverture de la session de l'Assemblée nationale, jeudi, le chef parlementaire du PQ, M. Jacques-Yvan Morin, a reproché au gouvernement Bourassa de n'avoir annoncé aucune action urgente en ce domaine.

M. Morin, qui revient d'une tournée de deux semaines à travers tout le Québec, s'est demandé ce en quoi le discours du Trône allait répondre aux besoins des assistants sociaux et des gagne-petit.

"Rien sur le salaire minimum, rien sur le développement régional, sinon les mêmes vieux couplets sur les mêmes vieilles rumeurs d'entente avec le gouvernement

fédéral" a soutenu le chef de l'Opposition.

LANGUE.

Au point de vue de la langue, M. Morin a dit s'attendre à une session importante, mais a déploré le fait que le discours inaugural ne contienne aucun détail sur la politique du gouvernement Bourassa.

"Nous ne savons rien de ce que le gouvernement entend faire avec les droits de l'anglais, a affirmé le chef péquiste. L'anglais deviendra-t-il une deuxième langue officielle? A ce sujet, nous n'avons entendu que les lieux communs et les généralités auxquels nous étions habitués."

Le député de Sauvé s'est cependant dit prêt à appuyer des "projets concrets" qu'il jugera valables si de tels projets venaient à être présentés. Il s'est toutefois dit pessimiste à cause des antécédents du gouvernement Bourassa en matière linguistique.

CALME.

Alors qu'un journaliste s'informait des raisons qui ont poussé le Parti québécois à ne pas poser de gestes d'éclat lors du discours inaugural, comme cela avait été le cas depuis 1970, M. Morin a expliqué que son parti n'avait jamais manifesté sans motifs sérieux.

"Lors des derniers discours du Trône, nous avions de sérieuses raisons de manifester notre mécontentement, selon M. Morin. Cette fois-ci, cependant, il s'agissait d'un discours inaugural taillé dans de vieux fonds de culottes."

BURNS.

Un des six députés péquistes, Me Robert Burns, a néanmoins quitté son siège de l'Assemblée nationale lorsque le lieutenant-gouverneur Hughes Lapointe, en lisant le discours préparé par le Cabinet Bourassa, a affirmé que le gouvernement consacrait "l'idéal de la social-démocratie".

Le député de Maison-

neuve a ensuite fait savoir qu'il n'en pouvait plus lorsqu'il a entendu le gouvernement Bourassa se traiter de "social-démocrate". Il a alors préféré sortir.

Lors des discours inauguraux précédents, les députés du Parti québécois avaient toujours posé des gestes qui marquaient leur désaccord sur telle ou telle mesure gouvernementale. A la dernière session, les députés péquistes avaient fait un débat de près de trois heures sur la nomination du président de l'Assemblée.

CHARRON.

Enfin, le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a soutenu que le gouvernement Bourassa promettait depuis 1970 de faire du français la langue officielle au Québec, mais que rien n'avait encore été fait en ce sens.

Le jeune député a dit espérer que cette fois le gouvernement réalise sa promesse vieille de quatre ans.

Les Créditistes tentent de soulever le problème de leur reconnaissance

par NORMAN DELISLE.

QUEBEC (PC) — Les deux députés créditistes à l'Assemblée nationale, MM. Fabien Roy (Beauce-sud) et Camil Samson (Rouyn-Noranda), ont tenté, mais sans succès, de soulever en Chambre jeudi le problème de la reconnaissance officielle de leur parti politique, à la suite du discours inaugural lu par le lieutenant-gouverneur.

Après que le leader du gouvernement en Chambre, M. Gérard-D. Lévesque, eut proposé la formation de la Commission de l'Assemblée nationale, M. Roy s'est enquis auprès de M. Lévesque

de l'état des négociations au sujet de la reconnaissance du parti créditiste à l'Assemblée nationale.

Le député de Bonaventure a répondu que le lieutenant-gouverneur n'avait pas traité de ce sujet dans son message, et que la question pourrait être abordée mardi prochain, à la reprise des travaux parlementaires.

M. Camil Samson a alors tenté de poursuivre le débat par le biais d'une demande de directives au président de l'Assemblée, M. Jean-Noël Lavoie.

Ce dernier a cependant rappelé les députés à l'ordre, puis a ajourné la

séance. Les travaux parlementaires reprendront mardi prochain, à quinze heures.

SAMSON.

Par ailleurs, M. Samson a qualifié le discours du Trône du gouvernement Bourassa de "roman-feuilleton, qui tente d'attirer l'attention de la population pendant que les problèmes ne se règlent pas."

Selon le leader créditiste, le message inaugural passe à côté des principaux problèmes, notamment de



SPECIALS

DU SAMEDI, 15 MARS

BISSELL GEMINI

balaie tous les planchers, choix de 2 couleurs, très robuste

15.67

PLANCHES A REPASSER

orge seulement, très robuste, produit Laurentide Metal

6.77

Ensemble de cuisine REGAL

7 morceaux comprenant une marmite de 5 pintes, une poëlonne de 10 pouces, un chaudron d'une pinte, un chaudron de 2 pintes et 3 couvercles, choix de 2 couleurs rouge et vert.

10.97

SURF

Savon en poudre, boîte de 5 livres.

.99

PANTALONS sport pour garçons

Confection canadienne, choix de styles, quadrillés seulement, 100% coton, taille 8 à 18.

4.99

CHEMISES POUR HOMMES

Choix de modèles, sport ou habillées dans les teintes unies ou à motifs. Tailles P.M.G.TG.

4.99

BAS-CULOTTE POUR DAMES

100% nylon extensible, bonne confection, sans gousset, une grandeur, beige, épice.

5 pour \$1

PANTALONS POUR DAMES

100% polyester, lavables, avec élastique à la taille, bleu, brun, blanc, vert, jaune, tailles 10 à 20.

\$4

BOURSES POUR DAMES

simili-cuir, plusieurs compartiments, blanc, noir, bleu.

\$4

GILETS POUR DAMES

100% acrylique, manches longues, lavables, blanc, jaune, rose, bleu, rouge, tailles P.M.G.

\$5

Descente de bain 2 PIECES

marque Kodol, magnifiques choix de couleurs, lavable à la machine.

4.99

Phentex Jumbo

résiste aux taches, lavable, ne se déforme pas.

1.19

TELECOULEUR SANYO

20", modèle télécommande, 85% transistor, plan de garantie 5 ans.

\$498

FAUTEUILS RECLINABLES

trois positions, quantité limitée, dans les teintes de noir seulement.

69.95

JAMBON CUIT

de marque Fédéral, recouvert d'une mince couche de gras.

1.69 la livre

CRETONS

faits comme à la maison, fabriqués par Jos Maltais, produit du Saguenay, très maigres.

1.39 la livre

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.



HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9 h 15 à 5 h 30
Jeudi, vendredi: 9 h 15 à 9 h
Samedi: 9 h 15 à 5 h 00

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot



LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

"Mission possible" pour l'équipe d'André Desjardins

Par Julien GAGNON

Kénogami — "La première fois, ça peut être considéré comme un coup de chance. La deuxième

fois, on doit admettre que c'est de l'habileté. Aucune équipe de la région du Saguenay-Lac-St-Jean n'a encore réussi à mériter le championnat canadien de curling mixte mais il n'est pas impossible que cet

honneur soit attribué à André Desjardins et à son équipe de Kénogami".

C'est du moins l'opinion de Roland Dubé d'Alma, ancien président de l'Association régionale de curling qui est fortement convaincu que Desjardins a de bonnes chances de l'emporter lors de cette importante compétition qui commence le 24 mars, à Winnipeg.

André Desjardins a d'ailleurs l'expérience d'une compétition nationale à Vancouver, en 1970, alors qu'il avait décroché les honneurs du championnat provincial qui avait eu lieu à Kénogami. André jouait alors en compagnie de Lucette Laflamme, de son frère Gaston Desjardins et de Solange Desjardins, l'épouse de Gaston.

Actuellement, Gaston est encore sur la même formation avec André mais les deux équièrres féminines sont Pauline Dubeau qui joue troisième et Brigitte Lavoie, première.

Les deux n'en sont pas à leur première expérience car elles ont déjà vécu les compétitions provinciales à deux reprises. Elles sont donc aguerries aux épreuves de haut calibre et elles sont en mesure d'aider efficacement leur équipe.

André est reconnu comme un joueur très déterminé, ce qui l'incite à être audacieux lorsque l'occasion se présente et de tenter des pièces de jeu assez compliquées. "Il faut être astucieux de temps à autre, dit-il. Si on réussit, tant mieux; si on manque notre coup ce n'est pas grave; on peut toujours se reprendre un peu plus tard".

"Tu peux être assuré, dit-il, que notre participation au championnat national de curling mixte ne passera pas inaperçue car nos adversaires vont

s'apercevoir que nous sommes là et que nous n'avons pas l'intention de se faire éliminer assez rapidement".

Lorsque l'on connaît André Desjardins et les autres membres de l'équipe, on doit admettre que les adversaires n'auront pas la vie facile. "Une chose certaine, ajoute-t-il, c'est que si on joue comme on l'a fait à Shawinigan lors des éliminatoires provinciales, on va avoir du plaisir mais les autres ne trouveront pas cela tellement drôle".

L'équipe de Kénogami n'a d'ailleurs subi aucune défaite à Shawinigan, ce qui lui a permis de présenter une fiche intacte de huit victoires et aucune défaite.

Une soirée amicale avait lieu, hier soir, au club de curling de Kénogami, pour rendre hommage aux champions provinciaux. Le président du club, M. Maurice Larouche, a remis des écussons aux emblèmes du club local, écussons qui seront remis à chaque joueur opposé à l'équipe de Kénogami durant la compétition.

M. Daniel Parent, secrétaire du ministre Gerald Harvey du comté de Jonquière, a également remis à l'équipe locale, 50 médaillons frappés à l'effigie de la province de Québec en vue de présentation à Winnipeg.

Des représentants de l'Association provinciale de curling, en l'occurrence Georges Beauchamp de Kénogami, le président de l'Association régionale, Robert Lottinville, ainsi que des représentants officiels de quelques clubs de la région étaient présents à la soirée.

L'équipe d'André Desjardins partira le vendredi 22 mars pour se rendre à Winnipeg.



UN QUATUOR VICTORIEUX. Après une victoire au championnat provincial de curling, l'équipe de Kénogami représentera le Québec au championnat national qui commence à Winnipeg le 24 mars. Dans l'ordre habituel: Pauline Dubeau (3ième); André Desjardins (capitaine); Brigitte Lavoie (1ère) et Gaston Desjardins (2ième).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU — COTE-NORD

2e Section

Vendredi, le 15 mars 1974

Page 13

Duel à finir entre Foote et Humphrey

Daytona Beach — En six ans d'histoire, jamais compétition n'aura été aussi forte pour le poste de receveur chez les Expos. A tel point, que le titulaire John Boccabella risque de se faire damer le pion et de se retrouver sous d'autres cieux.

Des sept postulants en lice, Barry Foote et Terry Humphrey ont entrepris un duel à finir depuis les rencontres d'exhibition, afin de s'assurer le poste de receveur numéro un, s'affirmant respectivement à tour de rôle.

Le grand efflanqué d'Humphrey est venu brouiller davantage la situation, hier, en cognant deux

Un dénommé Barry Foote, un colosse de plus de six pieds et faisant osciller la balance à 210 livres, s'impose comme le principal rival d'Humphrey. Agé de 22 ans, et possédant de la puissance à revendre, Foote est considéré par les experts comme le receveur d'avenir de la formation montréalaise.

Foote favorise un style électrisant. Non seulement peut-il cogner à distance, mais est-il parvenu à améliorer grandement sa tenue défensive, principalement sur les lancers bas, lacune importante enregistrée par le passé.

LE DUO IDEAL

D'une part, Humphrey est reconnu comme un as défensif. Sa fiche parfaite de 35 matches sans erreur, en 1973, constitue le plus beau témoignage. D'autre part, Foote devient un type à considérer en raison de son fort proucentage à l'attaque, doué la combinaison idéale Humphrey-Foote.

Oublions Gary Carter et Bobby Goodman, deux recrues qui ont besoin d'expérience dans les mineures, de même que Jose Morales, un athlète dans la trentaine qui ne deviendra jamais une vedette, et survient le nom de Bob Stinson comme autre candidat possible.

Stinson jouit d'une vaste expérience, en plus de constituer le genre d'athlète que Mauch aime aligner. Par surcroît il aime frapper la balle avec autorité, autant de la gauche que de la droite.

SELECTION A FAIRE

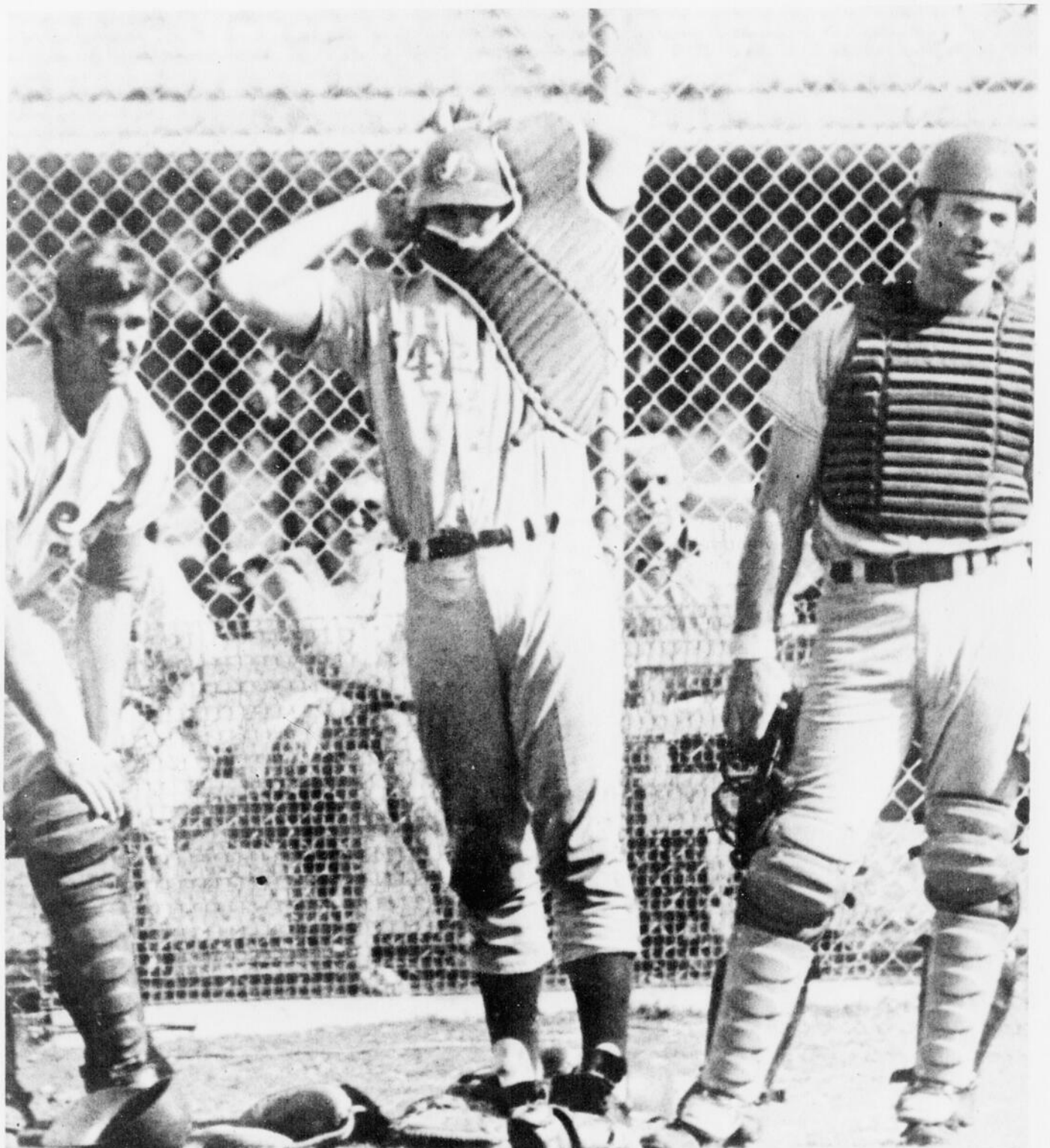
En conséquence, Mauch se retrouve avec quatre receveurs de bon calibre entre les mains... un surplus de potentiel qui entraînera inévitablement une sélection.

Humphrey a présumé de la situation, hier après-midi, en mentionnant que quelqu'un serait appelé à partir. "Je ne sais pas ce qui va arriver, mais je crois à la possibilité d'une transaction".

Mauch a évidemment nié cette possibilité. "Il n'a pas encore été question de transaction avec Fanning, sinon au cours de l'hiver et dans le seul but d'améliorer le sort de l'équipe. Je veux donner une chance à chacun de faire ses preuves".

Sans être dans le secret du rusé gérant des Expos, nous considérons que Mauch nous dit présentement la vérité et qu'il se départira de Boccabella, lequel possède une bonne valeur marchande, maintenant que Foote et Humphrey ont démontré qu'ils pouvaient prendre la relève.

Simple éventualité peut-être pour l'instant, qui soulève néanmoins bien des commentaires et ne laisse personne indifférent, surtout Barry Foote et Terry Humphrey, deux noms qui retiennent principalement la conversation depuis quelques jours.



CHAUDE LUTTE — Jamais la lutte n'aura été aussi corsée pour le poste de receveur régulier, chez les Expos de Montréal. Terry Humphrey, (à gauche), a claqué deux circuits hier, prouvant qu'il peut améliorer son coup de bâton; Barry Foote, au centre, à qui le poste semblait presque assuré, et John Boccabella, le receveur régulier de l'an dernier, qui pourrait être impliqué dans un échange. En ne pas oublier aussi le nom de Bob Stinson, un athlète qu'admire le gérant Gene Mauch.

A la suite des résultats

Les Saguenéens de Chicoutimi, de l'instructeur Yvan Gingras, disputeront leur plus importante rencontre de la saison, dimanche, alors qu'ils recevront les Drapeurs de Trois-Rivières.

Présentement les Saguenéens ont une avance de trois points sur les Drapeurs, au quatrième rang. Mais les Drapeurs ont l'avantage d'une joute de plus à disputer. Ce sera donc une lutte corsée jusqu'à la fin de la saison entre ces deux formations pour une participation aux séries éliminatoires.



ANDRÉ LESTOURNEAU A DAYTONA BEACH

retentissants circuits, dont un à 400 pieds du marbre, malgré un vent contraire, pour faire produire cinq points et aider les Montréalais à disposer du club "B" des Twins du Minnesota.

Et ceux qui éliminaient Humphrey de la course, en raison de son faible coup de bâton, ont été obligés de ravalier leurs paroles, faisant taire du même coup les mauvaises langues qui prétendaient que l'athlète d'Oklahoma ne pouvait frapper la balle.

Reconnu comme très fiable sur le plan défensif, Humphrey n'a pu mériter le poste en trois tentatives, en raison justement de son inertie à l'offensive, se traduisant par une minable moyenne, inférieure à .200.

UN MEILLEUR SWING

Lancé dans la baseball pour se trouver un emploi estival, en 1969, Humphrey a changé d'idée depuis cette époque où il étudiait en administration.

Maintenant désireux de faire carrière, et suite aux sages conseils du père de Bob Bailey, au cours de l'hiver, Humphrey affirme avoir amélioré son point faible. "J'ai corrigé mon défaut, j'ai changé mon swing".

Avouons que les résultats ont été probants, mais qu'ils n'assurent pas pour autant le poste régulier à Humphrey, un rôle qu'il revendique depuis déjà trois ans!

Odyssée exténuante

BAGOTVILLE — Cinq skieurs de fond ont entrepris une odyssée assez exténuante. Il s'agit de la traversée du parc des Laurentides, avec départ à Tewkesbury et l'arrivée au lac HaHa!

Il ne s'agit pas d'une traversée effectuée le long d'une route fréquentée de façon régulière. Le tracé emprunte la voie la plus ardue, celle qui mène au lac HaHa!, à travers les bois où aucun sentier n'a été tracé et où les fondeurs ne doivent compter que sur leur boussole pour se guider.

Partis lundi dernier de Tewkesbury, la première étape a couvert une distance de 22 milles. Il fut établi que c'était trop exténuant avec un poids de pas moins de 40 livres de bagages sur les épaules.

Les distances furent réduites graduellement pour en venir à un parcours moyen de dix milles par jour.

Ils ont suivi la vallée de la rivière Jacques-Cartier avant d'entreprendre l'escalade des hautes falaises qui mènent au lac des Alliés et la troisième étape qui les a conduits à l'Étape.

De là, les excursionnistes se rendaient, hier, jusqu'au lac la Malbaie avant de continuer leur périple d'une distance totale de 142 milles. Le voyage prendra fin, lundi soir prochain, au lac HaHa!.

Une équipe de secouristes effectuée des tournées de surveillance en hélicoptère afin de pouvoir porter secours aux skieurs, si le besoin s'en fait sentir.

L'équipe est composée de Nick Doucet, de d'Al Beaulieu, de Laurent Ménard, de Michel Gélinas, tous membres des forces canadiennes de la base de Bagotville. Le cinquième, Maurice Roux, a dû se retirer après trois jours, pour cause de maladie.

"Nous allons nous élancer cette année" (Singleton)

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — Ken Singleton, qui a dominé les Expos de Montréal dans la plupart des départements offensifs en 1973, croit que le club pourrait bien connaître sa meilleure saison offensive en 1974.

"Nous allons compter beaucoup plus de points cette année, a dit Singleton en observant son nouveau coéquipier Willie Davis au bâton.

"Nous allons nous élancer cette année. Le printemps dernier, nous avions frappé mieux que jamais auparavant et nous avons continué ainsi au cours de la saison.

"Je ne me suis jamais fixé de buts

personnels. Je me contente de faire mon possible chaque jour.

"Si j'affiche une moyenne de .300, le reste viendra par surcroît."

LANCEURS

Selon Singleton, les lanceurs demeurent la clef du succès des Expos en vue d'un championnat.

"Si certains lanceurs se ressaisissent, nous irons bien."

"L'an dernier, nous n'avons réalisé nos chances au titre qu'à la mi-saison. Nous commençons la saison actuelle avec une confiance renouvelée."

"Je crois aussi que nous jouirons du plaisir de triompher."

Singleton a été le seul joueur des majeures à compter au moins 100 points, à en produire au moins 100, à recevoir au moins 100 buts sur balles et à

afficher une moyenne de .300 et plus en 1973.

Le frappeur ambidextre a terminé au huitième rang des frappeurs de la LN avec une moyenne de .302 et cinquième avec 103 points produits.

"Et il poursuit son bon travail, selon l'instructeur spécial des frappeurs, Duke Snider. Il est aussi puissant que l'an dernier."

Singleton doute que la course au Championnat dans la division Est soit aussi corsée que l'an dernier alors que cinq clubs étaient impliqués dans le dernier mois de la saison.

"Personnellement, j'aimerais nous voir avec une avance de cinq parties avec quatre matches à disputer."

"Je sais que nous avons une bonne chance cette année."

Humphrey produit cinq points

DAYTONA BEACH, Floride (PA) — Le receveur Terry Humphrey a produit

cinq points avec deux circuits hier en conduisant les

Expos de Montréal à un

gain 7-5 sur l'équipe B des

Twins du Minnesota dans

un match de baseball hors

concours.

Humphrey a congné un

circuit de deux points dans

la deuxième manche et un

autre de trois points dans la

troisième tous deux aux

dépens de Steve Blood, qui

a accordé les sept points

aux vainqueurs.

En cinq manches, Steve

Renko a accordé quatre

coups sûrs, y compris un

circuit par Craig Kussick

dans la deuxième reprise.

Minnesota B

010 120 001-5 8 1

Montréal

043 000 00x-7 15 3

Blood, Johnson 3,

Schultz 6, Seeburger 8 et

Borgmann, Penea 8;

Renko, Blair 6, Murray 9 et

Humphrey. G-Renko.

P-Blood. C-Minnesota.

Kussick, Montréal, Humphrey, 2

Les Expos à la télévision

Un total de 21 parties du calendrier régulier 1974 des Expos de Montréal seront à l'écran de Radio-Canada, a révélé John McHale, président des Expos, aujourd'hui. La série commencera lors de l'ouverture de la campagne, soit le samedi 6 avril contre les Cubs de Chicago au Parc Jarry.

La rencontre du 6 avril est la seule des Expos qui sera télédiffusée ce mois-là. Il y aura ensuite quatre reportages en mai et juin, trois en juillet, cinq au mois d'août, trois en septembre et la série sera clôturée en même temps que prendra fin la saison, soit le mercredi 2 octobre alors que les Expos recevront les Cardinals de St-Louis.

Toutes les parties seront sur les chaînes française et anglaise de la Société d'état, sauf celle du 2 octobre qui ne sera retransmise qu'en français. Du côté français, ce sera encore Guy Ferron et Jean-Pierre Roy qui assureront la description, tandis que Dave Van Horne et Duke Snider seront de retour sur la chaîne anglaise.

Des 21 duels on en compte 16 qui auront lieu le mercredi, les autres seront présentés le samedi. Quatorze rencontres viendront de Montréal, deux de St-Louis et de Houston, et les autres de Philadelphie, New York et Atlanta.

Ci-dessous le calendrier complet des parties des Expos à la tv:

Samedi, 6 avril	Chicago à Mtl	2H.15	PM	(Français et Angl.)
Mercredi, 8 mai	Los Angeles à Mtl	8H.00	PM	"
Mercredi, 15 mai	Mtl à Philadelphie	7H.30	PM	"
Mercredi, 22 mai	Pittsburgh à Mtl	8H.00	PM	"
Mercredi, 29 mai	Houston à Mtl	8H.00	PM	"
Mercredi, 5 juin	Mtl à Houston	8H.30	PM	"
Mercredi, 12 juin	Cincinnati à Mtl	8H.00	PM	"
Samedi, 22 juin	Mtl à St-Louis	7H.00	PM	"
Mercredi, 26 juin	Philadelphie à Mtl	8H.00	PM	"
Samedi, 6 juillet	Los Angeles à Mtl	8H.00	PM	"
Mercredi, 10 juillet	San Francisco à Mtl	8H.00	PM	"
Samedi, 27 juillet	Mtl à New York	8H.00	PM	"
Mercredi, 7 août	St-Louis à Mtl	8H.00	PM	"
Samedi, 10 août	Mtl à Houston	8H.30	PM	"
Mercredi, 14 août	Mtl à Atlanta	7H.30	PM	"
Mercredi, 21 août	San Diego à Mtl	8H.00	PM	"
Mercredi, 28 août	Atlanta à Mtl	8H.00	PM	"
Mercredi, 4 septembre	Mtl à St-Louis	8H.30	PM	"
Mercredi, 11 septembre	Chicago à Mtl	8H.00	PM	"
Mercredi, 18 septembre	New York à Mtl	8H.00	PM	"
Mercredi, 2 octobre	St-Louis à Mtl	8H.00	PM	(Français SEULEMENT)

SPORT ECLAIR

Curling junior

Kénogami — Une importante compétition de curling régional junior, sanctionnée par le Conseil régional des loisirs et organisé par le club de Kénogami, aura lieu sur les glaces du club Kénogami, les 15-16-17 mars prochains. Un total de dix équipes masculines et huit féminines sont inscrites à cette compétition. Les grandes finales auront lieu, dimanche après-midi, à 14h 30.

Patinage artistique

Arvida — Les élites du patinage artistique de la province seront au Foyer des loisirs d'Arvida, le samedi 16 mars. La Caravane des Champions composée des champions des différentes catégories aux championnats provinciaux et les représentants de l'équipe québécoise aux championnats canadiens seront au programme. On peut donc s'attendre à des performances exceptionnelles. Le but de cette tournée provinciale est de sensibiliser les autorités municipales des différentes municipalités du Québec à cette discipline qu'est le patinage artistique.

Course de chiens

St-Honoré — Le club d'attelage de chiens du Saguenay présentera la dernière course de la saison, le 24 mars, à la plage Margot de St-Honoré. Une attraction spéciale, aura lieu le matin, à 10h 30. Il s'agit d'une course d'un mille avec un seul chien. Cette attraction permettra à plusieurs amateurs de venir tenter leur chance. Il y aura également une course de cinq milles avec des attelages composés de cinq chiens maximum et de trois, minimum. Le premier départ officiel sera donné à 12h 45.

Plongeon régional

Chicoutimi — L'Association régionale de plongeon annonce la tenue d'une compétition qui se tiendra à la piscine du collège de Chicoutimi, le vendredi 15 mars à 19h, sur les tremplins d'un et de trois mètres. Les trois premiers de la classe "B", chez les garçons et chez les filles, seront sélectionnés pour la prochaine compétition provinciale, dans les cadres de l'émission "Vers 1976".

Sports collégiaux

Alma — Le samedi 16 mars, le campus collégial d'Alma, sera l'hôte des diverses équipes de judo et de badminton qui participeront aux championnats provinciaux de la Fédération des Associations sportives collégiales du Québec, division Nord-Est. 112 participants de badminton, dont le champion junior canadien, Denis Martin du collège de Ste-Foy, seront dans la mêlée au pavillon Camille Lavoie, à compter de 10h. Au gymnase du campus, près de 150 judokas tenteront de mériter les médailles qui seront attribuées dans cette discipline.

Yvon Blackburn au 23e rang

Anne-Marie Proell tenait absolument à gagner un slalom



ASPEN (AFP) — L'Autrichienne Anne Marie Proell-Moser et le surprenant Américain Geoff Bruce ont remporté, hier à Aspen, les slaloms féminin et masculin, premières épreuves des séries mondiales de ski alpin, officiels championnats du monde par équipes.

Les courses ont été disputées par beau temps sur des pistes très bien préparées et ont donné lieu à de très belles luttes. Ces épreuves devaient être disputées au Canada à Collingwood, mais elles ont dû être reportées à Aspen en raison d'un enseignement insuffisant.

Proell-Moser, après sa quatrième et brillante victoire en Coupe du Monde et sa victoire en descente aux championnats du monde de St-Moritz, tenait absolument à gagner un slalom, spécialité qu'elle avait quelque peu négligé à l'entraînement pour mieux s'entraîner sur la descente et le slalom géant.

Ayant atteint ses buts principaux, elle a réalisé à Aspen ce qu'elle souhaitait: battre ses rivales en slalom. Elle remporta la première manche avec brio en 49.14, battant l'Allemande de l'Ouest Christa Zechmeister de 19-100e, les Françaises Danielle Debernard et Fabienne Serrat de 25-100e et 33-100e, la Suissesse Lise-Marie Morerod de 47-100e, l'Autrichienne Monika Kaserer de 1.12, la Française Patricia Emonet de 1.16, etc.

Dans la seconde manche, le classement fut identique, Anne Marie gagnant encore en 46.14, battant Zechmeister de 22-100e, Debernard de 39-100e, Serrat de 87-100e, etc., si bien que la course fut d'une régularité absolue et exceptionnelle. Finalement, la grande championne autrichienne remporta sa première victoire en slalom depuis fort longtemps.

La France qui avait en outre place Emonet à la sixième place, derrière la Canadienne Kathy Kreiner et devant la grande révélation américaine Debby Tarinelli, s'octroyait la victoire par équipes avec 38 points, devant l'Autriche, 25, l'Allemagne fédérale, 23, le Canada, 19, etc.

HOMMES

Chez les hommes, la première manche fut gagnée par le double champion du monde, l'Italien Gustavo Thoeni, en 53.77, devant l'Autrichien Hans Hinterseer et l'étonnant américain Geoff Bruce, second ex-aequo, à 21-100, un autre Autrichien, Johann Kniewasser à 72-100, le vainqueur de la Coupe du Monde 1973-74, l'Italien Piero Gros à 73-100, l'Autrichien Thomas Hauser à 74-100, le Suisse Walter Tresch à 80-100, etc.

Dans la seconde manche, Gros et Hinterseer, tout comme la Suissesse Morerod chez les dames, furent éliminés à la suite de chute. Puis Bruce fut une nouvelle fois excellent, réalisant 54.76. Seul, dès lors, Thoeni pouvait la battre, mais le fameux Transalpin sortit de la piste en fin de parcours et fut lui aussi éliminé.

Bruce, de Burke Mountains dans le Vermont, qui est âgé de 21 ans, battit donc dans cette manche Hauser de 15-100, Willi Frommelt, du Liechtenstein, de 27-100, Tresch de 50-100, Kniewasser de 77-100, etc.

Bruce s'était signalé auparavant par quelques bonnes performances aux États-Unis et au Canada, se classant notamment second d'un slalom des championnats des États-Unis 1974, derrière Cary Adgate, après avoir gagné la première manche. Cette fois, il s'est hissé au tout premier plan mondial. Finalement, il battait au total des deux manches Hauser, Tresch, Kniewasser, Frommelt, etc.

Par équipes, la victoire revient à l'Autriche avec 34 points, devant les USA, 29 points, l'Allemagne fédérale, 21 pts, etc.

Au total additionné des deux épreuves, l'Autriche a pris la tête avec 59 points, devant l'Allemagne fédérale 44, les USA 39, la France 33 points, le Canada 31, la Suisse 23, l'Italie, grande malchanceuse de la journée, 13, etc.

Après Kathy Kreiner en cinquième place, Judy Crawford a pris le 11e rang, Vanita Haining, la 21e, Andrea Esson, la 22e et Susan Aslett, la 23e.

Chez les hommes, Dave Murray a pris le neuvième rang, Alain Cousineau, le 15e, Steve Podborski, 22e, et Yvon Blackburn, de Chicoutimi, 23e.

UNE CINQUIÈME PLAGE — Kathy Kreiner, du Canada, a terminé à la cinquième place dans le slalom féminin, aux premières épreuves des séries mondiales de ski alpin, officiels championnats du monde par équipes, à Aspen.

Compétition de motocyclettes à Festivalma

ALMA — Pour la première fois, dans le cadre des activités de Festivalma, une compétition de motocyclettes, à caractère international, sera présentée durant cette période de festivités intensives.

Il s'agit d'un "road-race" qui permettra la participation de pas moins de 150 concurrents, dont 25 pour cent viennent du Québec, 25 pour cent de l'Ontario et 50 pour cent des États-Unis.

Les coureurs évolueront en circuit fermé d'une distance d'un mille, qui sera aménagé au centre-ville d'Alma, avec départ depuis l'aire de stationnement à l'autogare, face au Boulevard des Cascades qui longe la grande Décharge.

Le nombre de tours sera conditionné au nombre des participants et à la force des moteurs en lice. Les vainqueurs se partageront une valeur de

\$3,000 en bourses en plus des trophées dont la valeur est estimée à \$1,500.

La compétition finale aura lieu le 28 juillet mais les épreuves de qualification seront disputées la veille, le 27 juillet.

Le président de Festivalma, Me Jean-Paul Aubin, et le responsable de la course, M. Normand Martel, avouent que ce sera un événement d'une grande importance. Sans la collaboration et l'initiative du chef de la force constabulaire d'Alma, M. Antoine Lavoie, en vue d'assurer la sécurité maximum, les dirigeants admettent des concurrents et des visiteurs, toutefois il n'aurait quasi impossible de se lancer dans une telle aventure.

Pour démontrer l'importance d'une telle compétition, soulignons que l'organisation doit se prévaloir d'un montant d'un million de dollars en assurance pour responsabilité civiles.

Un Trophée sera remis au joueur le plus populaire des Saguenéens Juniors Majeurs du Québec par:

CHAUFFAGE CAPRI INC.

Tél.: 543-3971

Dernier jour du vote, 20 mars 1974

Envoyez bulletin à
Saguenéens Juniors Majeurs du Québec
C. P. 323, Chicoutimi

MON CHOIX EST:

Gervais réédite un exploit antérieur

La participation de Hec Gervais de l'Alberta au "Balai d'argent Air-Canada" qui aura lieu à Berne en Suisse à compter du dimanche 17 mars, n'a rien de nouveau. Pour Gervais, il s'agit d'une réédition de participation car à titre de représentant du Canada, il a déjà mérité les honneurs de cette épreuve mondiale de curling dans le passé. Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'il répète son exploit.

Gervais est un curleur d'expérience, dans la même lignée qu'Earl Richardson, que Ron Northcott, que Don Duguid et quelques autres, et il est en mesure d'imposer à nouveau la suprématie que le Canada a cédée temporairement à l'équipe de la Suède, l'an passé.

On se rend compte toutefois que l'opposition se fait de plus en plus vive et que les formations européennes con-



JULIEN GAGNON

naissent un regain de vigueur dans le domaine du curling. Il y a deux ans, n'eût été de l'explosion de joie manifestée un peu trop ouvertement de la part d'un joueur de l'équipe des États-Unis, le Canada perdait sa couronne.

Les Européens surprennent

L'an passé, une faiblesse temporaire de la part du capitaine Mazink de l'équipe de la Saskatchewan qui représentait le Canada, lui a fait rater ses deux dernières pierres laissant la victoire finale à la Suède et au capitaine Kjell Oscarus.

La semaine prochaine, Hec Gervais devra se surpasser s'il veut revenir au pays avec le "Balai d'argent" emblème de la suprématie mondiale du curling.

Ce qu'il y a de plus remarquable, à l'heure actuelle, c'est de constater que la jeunesse apparaît comme étant une valeur de plus en plus conquérante au "Balai d'argent".

Le capitaine Pierre Boan de l'équipe de France, qui a dirigé cette formation au cours des six dernières années, s'est retiré pour faire place à un plus jeune. La Suède présente une équipe dont l'âge moyen est de 25 à 26 ans.

Il en est de même des autres équipes mais le lauréat pour la "plus belle jeunesse" sera attribué à nul autre qu'au capitaine de l'équipe Norvégienne qui n'a que 16 ans. Il s'agit de Urzi Leon qui pratique le curling depuis quelques années déjà et qui a réussi à s'imposer parmi la nation.

La jeunesse favorisée

Il est beaucoup plus facile pour les jeunes de ces pays de réussir à se faire valoir dans la discipline du curling car c'est un sport qui en est encore à l'époque de la croissance et il est normal que des jeunes soient appelés, dès le bas âge, à représenter leur pays sur le plan international.

On peut rappeler d'ailleurs la participation de l'équipe de la Suède, à Perth en Ecosse en 1969, dont l'âge

moyen était de 23 ans. Quatre ans plus tard, une équipe de ce pays, soit celle de Kjell Oscarus, méritait les honneurs du championnat mondial.

Il ne faut tout de même pas prévoir une victoire finale de la part de l'équipe de la Norvège, la semaine prochaine, mais il sera réellement intéressant de les voir à l'action contre des curlers expérimentés, possédant une technique parfaite.

L'Ouest domine

Au Canada, on constate une recrudescence d'intérêt de la part des jeunes envers le curling. Mais le temps n'est pas encore venu où ils auront la possibilité d'aller représenter leur pays dans des compétitions internationales car l'opportunité ne leur est pas fournie de le faire.

Les curlers d'âge moyen, dont la réputation est solidement établie, ne sont pas prêts à se laisser supplanter par des "jeunots" qui ne manquent pas d'ambition mais dont la supériorité n'est pas encore prouvée.

Un fait certain, c'est que les curlers de l'Ouest dominent la situation du curling canadien depuis plusieurs années et on peut estimer que leur règne n'est pas près de s'éteindre.

Non seulement les curlers masculins imposent leur loi mais il en est de même du curling féminin et scolaire ou, assez régulièrement, on voit des formations de l'Ouest en tête d'affiche. Il ne faut pas se surprendre de cette domination car dans l'Ouest, le curling est un sport qui marche de pair avec le hockey et les jeunes s'adonnent aux deux disciplines.

Choc pour l'Association régionale

Sur le plan régional, le bonspiel de l'Association régionale a subi un choc assez retentissant, en fin de semaine dernière. Seulement 14 équipes étaient inscrites pour cet événement qui avait lieu à Dolbeau et on a été dans l'obligation de canceler.

On comptait seulement deux équipes du secteur du Saguenay, deux du club Riverbend et une dizaine de Roberval et de Dolbeau. Plusieurs facteurs peuvent être invoqués pour excuser la non-participation. Trois des meilleurs équipes de la région se sont rendus à Sept-Îles, à la même date, pour un autre bonspiel.

La semaine prochaine, sera présenté le bonspiel annuel "Fishermen", à Dolbeau. Plusieurs équipes du secteur Saguenay ont fait leur réservation pour cet événement. D'autres équipes se rendront à Mont-Apica, en fin de semaine, pour une compétition régionale.

La seule raison plausible que l'on puisse fournir, c'est que trop d'événements se sont succédé à des dates trop rapprochées dans le secteur du lac Saint-Jean, occasionnant ainsi une défection de la part des curlers du Saguenay.

C'est tout de même regrettable car le bonspiel de l'Association représente un symbole d'allégeance à un organisme et les curlers devraient faire en sorte que leur participation soient assurés à un tel événement.

Il y a eu un manque de synchronisation dans la préparation du calendrier et on devra remédier à la situation lors de la prochaine réunion générale.

Aménagement du mont Valin

"Chacun doit faire sa part"

(Rodrigue Bégin)

Par Julien GAGNON

Chicoutimi — Rodrigue Bégin de Chicoutimi, qui a été nommé, mercredi soir, au poste de président de la Société d'aménagement du mont Valin, estime que l'esquisse d'aménagement qui a été préparée par un groupe de spécialistes de l'UQAC ouvre maintenant la porte à la discussion.

"Il ne faut pas prendre ce dossier comme un document infallible à tous les points de vue, déclare M. Bégin. Il s'agit plutôt d'un outil de travail qui demandera une étude sérieuse de la part des organismes sociaux et publics, des autorités civiles, de tous les individus intéressés à la cause. Les recommandations qui seront faites à la suite de ces études seront prises en considération car il est important que chacun fasse sa part à la réalisation du projet d'aménagement du mont Valin, ne serait-ce qu'un simple conseil qui pourrait nous aider à améliorer certains points que nous n'avions pas assez élaborés".

De nombreux comités seront formés

Chicoutimi — La réforme des structures de l'organisation de la Société d'aménagement du mont Valin fera en sorte que de nombreux comités seront institués afin d'impliquer plusieurs personnes à la mise en oeuvre du projet.

Le président Rodrigue Bégin estime qu'il est important de retrouver un groupe assez hétéroclite représentant tous les paliers de la société. De la sorte, on peut obtenir une meilleure collaboration.

L'un de ces comités sera impliqué dans une étude pour l'implantation d'une auberge-jeunesse en collaboration avec l'UQAC, le collège, la régionale et la municipalité de Chicoutimi. Ce qui permettrait de pouvoir disposer d'un centre communautaire éducationnel, culturel et sportif.

Un dialogue est aussi envisagé avec les dirigeants des municipalités avoisinant le secteur du mont Valin afin de les inciter à l'installation possible d'un centre de camping intermunicipal. Au lieu de se retrouver avec des îlots de campisme disséminés en différents points du territoire, les municipalités auraient peut-être avantage à élaborer un plan d'ensemble qui pourrait desservir tout le secteur du mont Valin.

Afin de permettre une meilleure planification des travaux, le président Rodrigue Bégin préconisera une réunion hebdomadaire du conseil d'administration pour discuter de la progression des travaux et de leur exécution. Les administrateurs auront aussi le privilège d'inviter leurs amis à assister à ces réunions afin de se rendre compte de tout le travail en cours.

Outre le président Rodrigue Bégin, le conseil d'administration est formé des vice-présidents: Robert Girard, Claude Leblond et René Verreault; des directeurs Jean Désy, Gilles Potvin, Gilles Gagnon et André Gauthier. Les associations de la motoneige, de ski régional, des clubs de chasse et pêche, la régionale de la faune, les municipalités de St-Fulgence et de St-David de Falar-deau ainsi que l'Association des propriétaires de droits acquis sur le mont Valin, ont également chacun un représentant. Quatre autres directeurs sont nommés par le Conseil d'administration.

UN DOCUMENT QU'IL FAUT VEHICULER

Selon Rodrigue Bégin, ce dossier est la propriété de tous les individus et il faudra le véhiculer à tous les paliers de la société. Le président est également



RODRIGUE BEGIN — Nouveau président de la Société d'aménagement du mont-Valin.

d'avis qu'il est tout à fait puéril de s'imaginer que les industriels ou les financiers doivent être les premiers à se lancer dans l'exploitation du mont. Il appartient beaucoup plus aux autorités gouvernementales de faire les premiers pas car les retombées socio-économiques sont les suites logiques d'un investissement rationnel. On peut toujours envisager la possibilité de marier une prise de position gouvernementale avec la participation de l'industrie privée grâce au système de concessions commerciales et le président de la Société estime que c'est dans cette voie qu'il faut s'orienter.

LES ORGANISMES DEVRONT ETRE IMPLIQUES

Dans la deuxième phase du travail projeté, il faudra inciter les corps intermédiaires à endosser le principe du rapport qui vient d'être soumis, à l'étudier à fond et à soumettre des recommandations plausibles.

Par la suite, une campagne d'information générale s'impose auprès du public car il est primordial que toute la population du Saguenay-Lac-St-Jean soit sensibilisée au projet. Cette prise de contact peut se faire par le biais de conférences d'information auprès des

membres des nombres de clubs sociaux et publics. Il faudra toutefois styliser la présentation afin de la rendre accessible à tous les intéressés.

Dans un temps immédiat, on devra exercer des pressions accélérées auprès du gouvernement afin que la voie d'accès pour se rendre au mont Valin soit réalisée dans le plus bref délai possible. Il est également important d'obtenir une acceptation de principe du territoire du parc du mont Valin. La négociation d'un protocole d'entente s'impose afin de pouvoir statuer sur les limites territoriales du parc. Le président Bégin avoue que l'organisme qu'il dirige est largement ouvert à la discussion afin que les négociations aboutissent à une entente concrète.

Ces négociations devraient permettre d'aboutir à une législation qui favoriserait la protection du boisé et des ressources naturelles qui pullulent sur le territoire du mont Valin. Pour reprendre une expression déjà énoncée par le ministre Gerald Harvey à l'effet que "l'on doit conserver un cachet de forêts récréatives" sur le territoire concerné, il est très important de ne pas accorder de coupe à blanc et de s'en tenir à des coupes sélectives tout en préconisant une politique de reproduction par une implantation rationnelle d'arbres feuillus.

UNE VOCATION A CONSERVER

Dans un autre ordre d'idées, M. Rodrigue Bégin avoue que le mont Valin a une vocation qui lui est propre et qu'elle doit être conservée. C'est-à-dire que le développement d'un tel centre de plein-air doit s'effectuer au niveau des richesses naturelles existantes. L'idée de la création d'un lac artificiel est de plus en plus abandonnée car on préfère protéger l'écologie, tel qu'il est recommandé par le spécialiste en géographie d'aménagement, le professeur Jean Désy de l'UQAC.

Le président Rodrigue Bégin est d'opinion que le lac Kénogami a une vocation bien spécifique, celle de procurer des loisirs aquatiques dans un décor bien approprié. Il serait inutile de multiplier les implantations identiques.

Ce qui importe le plus pour la Société d'aménagement, c'est de chapeauter l'axe touristique régional qui recouvre les secteurs du Saguenay-lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais.

Si l'on considère qu'aucun montant n'a été investi pour le développement touristique, depuis quelques années, dans le secteur de l'Est de la région à compter de Chicoutimi, le président de la Société d'aménagement du mont Valin est d'opinion qu'il serait à peu près temps que les autorités gouvernementales commencent à diversifier leurs investissements.

INITIATION EN CANOE-KAYAK

JUSQU'AU MOIS DE MAI

PISCINE LAFONTAINE DE CHICOUTIMI

TOUS LES SAMEDIS DE 4:30 HEURES A 6:30 HEURES
COUT: \$7.00 POUR 14 HEURES DE COURS.

PISCINE DU CAMPUS DE JONQUIERE

TOUS LES DIMANCHES DE 5:00 HEURES A 6:30 HEURES
COUT: \$10.00 POUR 16 HEURES DE COURS
INSCRIPTION A: 542-3244

Sanderson peut négocier avec les autres équipes

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston ont accordé au centre suspendu Derek Sanderson la permission de négocier avec les autres clubs de la LNH, selon son avocat Bob Woolf, qui venait de rencontrer le président Weston Adams, fils, et le directeur-gérant Harry Sinden.

Sanderson a été suspendu pour la balance de la saison et les séries éliminatoires lundi, après avoir raté l'aviation des Bruins à Oakland dimanche soir. Il avait décidé de demeurer sur la côte du Pacifique à la suite d'une bataille avec son coéquipier Terry O'Reilly dans la chambre des joueurs.

Woolf a révélé que les Bruins avaient consenti à n'imposer qu'une amende de \$1,000 à Sanderson pour avoir raté l'aviation.

Woolf doit rencontrer la direction des Bruins d'ici dix jours, lorsqu'il aura trouvé une niche à son client.

Par ailleurs, Woolf a noté que, même si la date-limite des échanges est expirée depuis dimanche, il y a possibilité d'échange en autant que le joueur acquis ne s'aligne pas avec le club cette année.

Selon Woolf, plusieurs autres clubs seraient intéressés aux services de Sanderson.

Le fait que les Bruins permettent à Sanderson de négocier avec d'autres clubs indique bien qu'ils ne sont plus intéressés à l'aligner.

ALTERNATIVE

Au cas où Sanderson ne pourrait obtenir un poste avec un autre club de la LNH, Woolf a dit:

"Il ne me restera plus qu'à en appeler au président Clarence Campbell, car Derek aimerait jouer, même avec les Bruins qu'il aime toujours."

Sanderson est toujours sur la côte du Pacifique.

En annonçant la suspension, Sinden a dit qu'elle résultait d'une série d'incidents et qu'il se blâmait lui-même de ne pas avoir réglé le problème plus tôt cette saison.

Quant à Woolf, il a maintenu qu'il s'agissait d'un conflit de personnalité entre Sanderson et le pilote Bep Guidolin.

ILS SONT ICI
MERCREDI SOIR, LE 20 MARS — 8.30 P.M.

Roller Derby

5 hommes
5 femmes
sur chaque équipe

Match sur roulettes

CENTRE GEORGES-VEZINA
Billets maintenant en vente: \$2.50 - \$3.50
Enfants & Etudiants: \$1.50

Les FLEURS-DE-LYS DE QUEBEC VS BALTIMORE-WASHINGTON CATS

Un duel à finir entre 2 équipes robustes pour la 1ère position du Canadian Roller Derby.

BILLETS EN VENTE, AU CENTRE GEORGES-VEZINA.
de 1 h. à 7 h. p.m. tous les jours.
DE L'ACTION A PLEIN!

CE SOIR, 9 H. 00 HRES

Saguenéens

reçoivent

EPERVIERS

JR. Majeur

DE SOREL



Vos copains, les Saguenéens ont besoin de votre support. Rendons-nous en foule les encourager et voir en action l'équipe la plus forte de la ligue Junior Majeur du Québec, les Sorelois... Donc en foule, encourageons les Saguenéens.

Brodeur éblouit même les Toros

(OTTAWA, Ontario) — Les Nordiques de Québec se sont approchés à seulement un point des Toros de Toronto et du deuxième de la division Est de l'Association Mondiale de hockey hier soir en battant cette équipe par le compte de 3-2. Il s'agissait du premier triomphe des Nordiques en huit parties à Ottawa, où le match était présenté hier soir devant 2.550 personnes.

Le gardien de but Richard Brodeur a été l'artisan de cette victoire en bloquant 36 rondelles. Il a été brillant devant les plus grands noms chez les Toros et particulièrement devant les Wayne Carleton, Guy Trottier, Gavin Kirk, Tom Martin, Rick Cunningham et les autres.

C'est précisément devant Tom Martin que Brodeur a fait le jeu du match. Le porte-couleurs des Toros a tiré à bout portant dans le haut du filet alors que Brodeur était complètement hors d'équilibre. Ce qui devait normalement s'avérer un magnifique but s'est transformé en un superbe arrêt lorsque Brodeur a bloqué la rondelle avec le geste du désespoir.

Robert Guindon, avec son 28ième but de l'année, Serge Bernier avec son 32ième et Michel Parizeau, avec son 20ième, ont été les compteurs des Nordiques.

diques. C'est d'ailleurs ce dernier qui a marqué le but de la victoire.

Robert Leduc et Guy Trottier ont marqué pour les Toros: le premier en était à son 19e de l'année et le second à son 25e.

ATMOSPHERE DE CHAMPIONNAT

Dans la chambre des Nordiques après la partie c'était l'atmosphère d'un championnat qui régnait à tour de rôle, tous les joueurs sont venus féliciter le gardien Richard Brodeur pour les performances qu'il venait de réussir.

"J'étais réellement au meilleur de moi-même pour cette partie" a souligné Brodeur.

"Avec un arrêt devant Martin, il a effectué le jeu clef de la partie" de lancer Serge Bernier en pointant Richard Brodeur. "Avec un tel jeu, il a paralysé les Toros et il nous a donné l'énergie nécessaire pour aller décrocher ces deux précieux points."

"J'ai déjà vu des gars seul devant un but vide et lancer à côté mais je n'ai jamais vu un joueur aussi bien placé, effectué un aussi bon tir et se faire frustrer. Avec de telles performances de

notre gardien, nous ne pourrions faire autrement que d'aller très loin" de répliquer Michel Parizeau.

Même chez les Toros en a félicité Brodeur pour son brio. C'est ainsi que Gilles Gratton a déclaré: "C'est la meilleure performance offerte contre nous par un gardien cette saison."

Pour Plante, ce fut là une précieuse victoire. "Le prochain défi est maintenant celui de samedi à Chicago. Une victoire nous assurera pratiquement une place dans les séries" a-t-il dit.

Les Bruins portent un dur coup aux chances des Sabres

A Buffalo, Phil Esposito a compté à la première minute des deuxième et troisième périodes et les Bruins de Boston sont revenus de l'arrière à deux reprises pour vaincre les Sabres de Buffalo 4-3.

Espo en était à ses 60e et 61e buts de la saison, le dernier s'avançant le but victorieux à 40 secondes de la dernière période.

Don Luce et Brian Spencer ont donné une avance de 2-0 aux locaux dans la première période, mais Espo et André Savard ont eu tôt fait d'égaliser les chances au début de la deuxième reprise, mais Gilbert Perreault a redonné l'avance aux Sabres à 14:16 avant que Bobby Orr n'égalise les chances de nouveau, une minute plus tard, avec son 27e but de la saison.

LES RANGERS PERDENT A DOMICILE

A New York, Stan Mikita et Dick Redmond ont compté à 1:50 minute d'intervalle dans la troisième période en conduisant les Black Hawks de Chicago à un gain de 5-2 sur les Rangers de New York.

Steve Vickers a ouvert le pointage pour les locaux dans la première période, mais Jim Pappin a égalé les chances dans la deuxième engagement.

Bill Fairbairn a redonné l'avance aux locaux au début de la troisième reprise, puis les Hawks ont pris les choses en mains.

Bill White a égalé les chances et Mikita a donné l'avance aux Hawks pour la première fois en déjouant Gilles Villemure.

Redmond, avec un lancer frappé de 30 pieds, et Dennis Hull, avec son 27e filet de la saison, ont ensuite assuré la victoire aux visiteurs.

AVANCE IMPORTANTE

A Toronto, Eddie Shack a compté dans la troisième période hier soir en procurant un gain de 2-1 aux Maple Leafs de Toronto sur les Islanders de New York dans la LNH.

Les Leafs ont ainsi pris une avance de 10 points sur Buffalo au quatrième rang de la division Est.

Lanny McDonald a marqué l'autre filet des vainqueurs tandis que Doug Rombough comptait le seul but des Islanders.

McDonald a ouvert le pointage dès la première minute de jeu en faisant dévier un lancer de George Ferguson derrière Gerry Desjardins.

Les Islanders ont égalé les chances à mi-chemin de la 1ère période lorsque Rombough, à son deuxième match avec les Islanders depuis son acquisition du Buffalo, a déjoué Eddie Johnston avec un lancer de revers.

Shack a marqué le but victorieux à mi-chemin de la dernière reprise quand il a déjoué Desjardins avec un dur lancer frappé de 30 pieds.

LES FLYERS TIENNENT BON

A Philadelphie, le joueur de centre Bobby Clarke a marqué son 30e but de la saison et a récolté deux passe, alors que les Flyers de Philadelphie ont battu les Blues de St-Louis 4-2.

Il s'agissait d'un septième victoire consécutive pour les Flyers qui détiennent une priorité de huit points sur les Black Hawks de Chicago au sommet de la division Ouest de la Ligue nationale.

Bill Flett, Tom Bladen et André Dupont ont réussi les trois premiers filets des Flyers tandis que Flen Sather et Gary Sabourin ont touché la cible pour St-Louis.

DANS L'AMH

A Chicago, Brian Coates a marqué trois buts, hier soir, et les Cougars de Chicago ont surclassé les Fighting Saints du Minnesota 7-4.

Ralph Backstrom, avec deux filets, Larry Mavety et Bob Liddington ont complété le pointage des vainqueurs tandis que Murray Heatley, avec deux buts, Wayne Connelly et Ted Hampson ont compté pour les Saints.

PAR BLANCHISSAGE

A Los Angeles, le gardien Don McLeod a repoussé 26 lancers et Gordon Labossière a enfilé deux buts, alors que les Aéros de Houston ont vaincu les Sharks de Los Angeles 6-0.

Gordie Howe, qui a obtenu deux passes, Jim Sherrit, Joe Szura et Larry Lund ont réussi les autres filets.

ENCORE ST-SAUVEUR

A Vancouver, Hugh Harris a compté deux buts, pour conduire les Whalers de la Nouvelle-Angleterre à une victoire de 6-3 contre les Blazers de Vancouver, devant, 9.562 spectateurs.

Tom Webster, Tim Sheehy, Brad Selwood et Don Blackburn ont complété le pointage des vainqueurs tandis que Claude St-Sauveur, Jim Adair et Ron Plumb ont touché la cible pour Vancouver.

LOTO-PERFECTA

A	B	C	D
2	3	6	7

SOMMAIRES

Ligue nationale N.Y. ISLANDERS 1 TORONTO 2

PREMIERE PERIODE

1. Tor., McDonald 11 Ferguson, Turnbull 0:30
2. NY Isl., Rombough 7 Hart, MacMillan 11:33
Pen.: Nystrom 14:24.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Pen.: Hammarstrom T 8:26, Cook I 16:04, MacMillan I, McDonald T mineures, majeures 18:33.

TROISIEME PERIODE

3. Tor., Shack 6 Ullman, McKenny 9:39
Pen.: Sittler T, Monahan T, Howatt I majeures, Nystrom I majeure, inconduite 11:44.
Lancers: NY Islanders 4 14 7-25
Toronto 12 10 11-33
Gardiens — Desjardins, NY Islanders; Johnston, Toronto.
A-16,485.

CHICAGO 5 N.Y. RANGERS 2

PREMIERE PERIODE

1. Ny Ran., Vickers 30 (Fairbairn, Tkaczuk) 6:09

DEUXIEME PERIODE

2. Chi., Pappin 27 Martin, Hull 17:26. Pénalités-Mikita C 3:06, Russel C mineure, inconduite 6:37, Tkaczuk R 8:38.

TROISIEME PERIODE

3. Ny Ran., Fairbairn 13 Rousseau, Rolfe 1:17
4. Chi., White 4 Gagnon 3:10
5. Chi., Mikita 26 Korol, Russell 8:57
6. Chi., Redmond 13 Maki, Marks 10:47
7. Chi., Hull 27 Martin, Pappin 16:50
Pénalités-Park R 4:35, Russell C 4:46.

LANCERS

Chicago 5 6 12-23
New York 7 12 13-32
Gardiens — Velsor, Chicago; Villemure, New York.
A-17,500.

BOSTON 4 BUFFALO 3

PREMIERE PERIODE

1. Buf., Luce 23 Mickey, Schoenfeld 5:14
2. Buf., Spencer 6 Lorentz 7:39
Pénalités — Carrière Buf 8:00, Savard B 11:38, Mickey Buf 16:49.

DEUXIEME PERIODE

3. Bos., Esposito 60 Cashman 0:49
4. Bos., Savard 14 O'Reilly 1:33
5. Buf., Perreault 15 Martin 14:16
6. Bos., Orr 27 15:33
Pénalités — Savard B, Carrière Buf 8:32, Vadnais B 17:07.

TROISIEME PERIODE

7. Bos., Esposito 61 Orr, Cashman 0:40
Aucune pénalité.
Lancers: Boston 10 10 10-30
Buffalo 9 13 9-31
Gardiens — Gilbert, Boston; Dryden, Buffalo.
A — 15,858.

SAINT-LOUIS 2 PHILADELPHIE 4

PREMIERE PERIODE

1. Phil., Flett 14 Clarke 1:24
2. Phil., Bladen 9 MacLash, Clarke 4:49
3. St-Louis, Sather 15 Plante 6:57
Pen.: B. Plager SL 4:00, 17:53.

DEUXIEME PERIODE

4. Phil., Dupont 2 Kindrachuk, Nolet 11:35
5. Phil., Clarke 30 16:56
6. St-Louis, Sabourin 7 Gardner, Polis 18:39
Pen.: Giroux SL 9:41.

TROISIEME PERIODE

Aucun But
Pen.: Ashbee Phil 11:14, Harris SL 16:07.
Lancers: St-Louis 7 6 4-17
Philadelphie 10 17 6-33
Gardiens: Stephenson, St-Louis; Parent, Philadelphie.
A-17,007.

Association mondiale QUEBEC 3 TORONTO 2

PREMIERE PERIODE

1. Qué., Guindon 28 Hoganson 9:10
2. Tor., Leduc 19 Dillon, Martin 12:07
3. Qué., Bernier 32 13:34
Pen.: Orr T 2:43, Gaudette Q 5:48, Hickey T 7:49.

DEUXIEME PERIODE

4. Qué., Parizeau 20 Bernier, Houle 2:20
5. Tor., Trottier 25 Dillon, Leduc 3:53
Pen.: Carleton T 4:47, Roy Q 13:45, 16:48.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pen.: Brewer T 8:59, Parizeau Q, Kirk T 9:24.
Lancers: Québec 6 9 5-20
Toronto 13 15 10-38
A-2,550.

N.-ANGLETERRE 6 VANCOUVER 3

PREMIERE PERIODE

1. N. Ang., Sheehy 26 Lay, Cuniff 0:39
2. Van., St-Sauveur 35 Myers, Migneault 1:12
3. N. Ang., Selwood 9 2:41
4. Van., Adair 10 9:53
Pen-Adair V 7:35, Blackburn NA 10:35, Cuniff NA, C. Campbell V mineures majeures 12:59

DEUXIEME PERIODE

5. N.-Ang., Blackburn 19 Dorey 18:07
Pen-St-Sauveur V 3:22, Cardiff V, Karlander NA 15:04, St-Sauveur V mauvaise conduite 17:16

TROISIEME PERIODE

6. Van., Plumb 6 Walton, Myers 8:00
7. N.-Ang., Webster 37 Ley, Blackburn 14:05
8. N.-Ang., Harris 20 Sheehy, Selwood 15:17
9. N.-Ang., Harris 21 Pleau, Green 19:31
Pen-Karlander NA 2:06, Cardiff V, Karlander NA 6:56, Selwood NA 10:26.
Lancers: Vancouver 8 11 8-27
N.-Angleterre 7 8 6-21
Gardiens-Smith, N.-Angleterre; Donnelly, Vancouver.
A-9,562.

HOUSTON 6 LOS ANGELES 0

PREMIERE PERIODE

1. Hous., Sherrit 23 G. Howe, Kannegiesser 14:36
Aucune pénalité.

DEUXIEME PERIODE

2. Hous., Labossière 15 Hughes, Popiel 3:24
3. Hous., Labossière 16 Popiel, Taylor 12:22
4. Hous., G. Howe 30 Hinse 15:07
Pen-Sutherland LA 1:18, Hale H 5:05, Veneruzzo LA 15:02

TROISIEME PERIODE

5. Hous., Szura 7 Grierson 5:42
6. Hous., Lund 28 Hughes, Popiel 15:23
Pen-Willis LA 7:07, Hinse H 8:47
Lancers: Houston 9 16 8-33
Los Angeles 9 12 5-26
Gardiens-McLeod, Houston; Wilkie, Los Angeles.
A-3,107.

MINNESOTA 4 CHICAGO 7

PREMIERE PERIODE

1. Min., Connelly 38 Morrison, McMahon 0:20
2. Chi., Backstrom 27 Liddington, Harris 8:00
3. Chi., Coates 7 Maggs 13:25
Pen-Paement C Smith Min mineures, majeures, Curran Min 10:00.

DEUXIEME PERIODE

4. Chi., Coates 8 Benzelock, Proceviat 6:55
5. Min., Hampson 14 Johnson, Walton 7:48
6. Min., Heatley 20 Antonovich 10:57
7. Chi., Mavety 12 Stapleton, Popiel 13:54
8. Min., Heatley 21 Arbour, Antonovich 17:27
9. Liddington 20 Mavety, Stapleton 19:14
Pen-Smith Min 13:39, 18:45p Liddington C 19:20

TROISIEME PERIODE

10. Chi., Backstrom 28 Weston, Newton 1:39
11. Chi., Coates 9 Backstrom, Proceviat 19:54
Pen-Waston C 6:44, McMahon Min, Maggs C 12:06.
Lancers: Minnesota 8 10 6-24
Chicago 25 11 10-46
Gardiens-Curran, Minnesota; Newson, Chicago.
A-3,451.

Transaction possible par Jacques Plante

OTTAWA — Le 15 mars marque dans l'Association Mondiale de hockey la date limite pour effectuer des transactions et aussi la date limite pour les instructeurs pour faire parvenir à la ligue la liste des trente joueurs de l'organisation qui seront éligibles pour participer aux séries éliminatoires. Ces différents documents doivent parvenir à la ligue avant minuit ce soir.

Relativement à ces deux items, l'instructeur-gérant des Nordiques, Jacques Plante a laissé savoir hier qu'il pourrait fort bien effectuer une transaction dans le courant de la journée.

"Je suis actuellement en pourparlers avec une équipe et il est possible que la transaction se fasse d'ici les prochaines heures. Il s'agit de pourparlers très sérieux" de souligner Plante tout en refusant de dévoiler le nom de cette équipe de même que les noms des

joueurs impliqués. Ce n'est qu'aujourd'hui que la lumière pourra être faite sur cette affaire, si elle se concrétise.

Pour ce qui est de la liste des trente joueurs éligibles pour les séries éliminatoires, Plante a placé les noms des 22 joueurs qui figurent actuellement sur l'alignement de l'équipe de même que les noms de huit joueurs en provenance de Lewiston, où les Nordiques opèrent leur club école.

Ces huit joueurs sont Réjean Giroux, Mike Rouleau, Yves Bergeron, Roch Martin, Jean Payette, Denis Patry, Jacques Blain et Michel Archambault.

Toujours en regard des séries éliminatoires de l'AMH, préisons que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre disputeront leurs parties locales à Springfield et que les Toros de Toronto sont à la recherche d'un amphithéâtre.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

Classement final

	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicoutimi	35	5	0	311	128	70
Jonquière	27	12	1	266	150	55
Port-Alfred	26	14	0	256	195	52
Alma	20	19	1	204	167	41
Dolbeau	9	31	0	110	303	18
Roberval	2	3	0	123	327	4

CLASSEMENT SERIES ELIMINATOIRES

	G	P	BP	BC	Pts
Chicoutimi	1	0	10	1	2
Jonquière	1	0	9	2	2
Alma	0	1	2	9	0
Port-Alfred	0	1	1	10	0

Ce soir

Chicoutimi vs Port-Alfred (1-0)
Jonquière vs Alma (1-0)

Dimanche

Alma vs Jonquière

Ligue junior majeure

Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Sorel	54	10	1	575	276	109
Québec	50	14	2	506	299	100
Shawinigan	26	36	3	318	380	55
Chicoutimi	21	45	0	258	425	42
Trois-Rivières	19	45	1	290	428	39

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	44	18	2	411	287	90
Montréal	39	24	3	420	312	81
Sherbrooke	35	29	1	317	310	71
Laval	27	35	3	333	398	57
Drummondville	22	42	1	268	392	43
Hull	13	52	1	206	384	27

Hier

Hull 1 Cornwall 16
Québec 4 Drummondville 5
Laval 4 Montréal 12

Ce soir

Sorel vs Chicoutimi
Cornwall vs Québec
Trois-Rivières vs Shawinigan

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	67	45	13	9	301	186	99
Montréal	67	39	19	9	246	198	87
Rangers	66	36	18	12	255	197	84
Toronto	67	31	23	13	239	196	75
Buffalo	67	28	30	9	211	223	65
Detroit	68	25	33	10	223	276	60
Vancouver	66	17	38	11	180	253	45
Islanders	66	15	36	15	154	215	45

Division Ouest

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	66	42	14	10	228	136	94
Chicago	66	33	13	20	225	139	86
Los Angeles	67	26	30	11	188	207	63
Atlanta	67	26	30	11	177	201	63
St-Louis	67	24	33	10	181	198	58
Minnesota	66	20	30	16	203	226	56
Pittsburgh	66	22	37	7	193	239	51
Californie	67	13	45	9	174	288	35

Sherbrooke, "université du troisième âge"

Par DONAT VALOIS

TOULOUSE, France (PC) — Après Toulouse, en France, Sherbrooke, au Canada, sera presque assurément la seconde ville au monde où existera une "université du troisième âge".

Depuis plusieurs mois, des responsables de cette université toulousaine, créée en février 1973, sont en liaison avec les autorités de la faculté des arts de l'Université de Sherbrooke.

Le père de ce nouveau type d'institution, M. Pierre Vellas, professeur de droit et de sciences économiques, a révélé, l'automne dernier, que l'université du troisième âge de Sherbrooke serait en activité dans un avenir prochain.

"A Toulouse, dit-il, nous sommes très heureux que Sherbrooke puisse créer une université du troisième âge, la première en Amérique, pour que nous puissions nous soutenir, nous jumeler et, également, comparer nos résultats."

Le professeur Vellas, qui a effectué plusieurs séjours au Canada et plus particulièrement au Québec, souligne que de nombreux autres pays, notamment les Etats-Unis, l'Italie et la Grande-Bretagne, sont disposés à reprendre l'initiative toulousaine tant elle suscite de par le monde intérêt et enthousiasme. Il précise aussi que des organismes internationaux comme l'UNESCO et l'Organisation mondiale de la santé suivent de très près

les résultats qui s'obtiennent à l'université de Toulouse.

Le printemps et l'automne dernier, l'université du troisième âge a accueilli près d'un millier d'étudiants à ses deux premières sessions.

OBJECTIF

Son but est d'apporter une contribution à l'élévation des niveaux de vie des personnes âgées, à partir de leur accession à la retraite, ainsi que durant cette période parfois difficile de transition qui précède de quelques années l'âge de la retraite.

Pareille institution répond à des besoins certains non seulement en France, mais aussi partout dans le monde occidental, tout au moins. "Car, dit M. Vellas, si les problèmes de la jeunesse ont profondément marqué la société dans les années 60, ce sont progressivement ceux de la vieillesse qui doivent préoccuper l'opinion et les pouvoirs publics dans les prochaines années".

En France, par exemple, note le professeur, les personnes de plus de 65 ans seront plus de 8 millions en 1980, alors qu'elles n'étaient que de 5,2 millions en 1960. Et elles seront sûrement plus nombreuses après 1980 vu que l'espérance de vie de l'homme ne cesse de grandir. D'autre part, le recul de l'âge de la retraite prévu à 60 ans en 1980 au lieu de 65 ans actuellement, augmentera encore de façon considérable le pourcentage des gens qui n'appartiennent plus à la main-d'œuvre active.

Arrivés à la retraite, poursuit M. Vellas, les gens souffrent de la solitude, coupés comme ils le sont actuellement de la vie sociale normale qui leur est nécessaire.

Seulement 24 pour cent des Français retraités, selon lui, vivent dans leur famille, pourcentage qui diminue d'année en année du fait de nombreux facteurs: conditions de logement difficiles, manque de temps pour s'occuper des vieillards etc.

Sait-on, souligne le professeur, que 28,7 pour cent des personnes vivant dans des maisons de retraite ou des hospices meurent dans les premiers mois de leur arrivée et que 54,4 pour cent, dans la première année? Sait-on aussi que 20 pour cent des personnes âgées ne reçoivent jamais de visites?

ANNEE UNIVERSITAIRE

L'année universitaire pour ces étudiants aux "cheveux blancs" de Toulouse et de sa région débute par une session d'automne qui prend fin lorsque "leurs petits-fils" commencent l'année universitaire régulière, soit vers le début de novembre. Ces "grands-papas et grands-mamans" ré-intégreront les amphithéâtres de l'université en mai, lorsque leurs cadets auront complété leurs cours.

L'inter-session, soit de novembre à mai, est occupée par un programme fort varié qui comprend des séances de ciné-club hebdomadaires, des visites commentées dans la région, des exercices physiques, des séjours climatiques et touristiques en France et à l'étranger, etc.

Certains de ces étudiants retraités présenteront aussi, durant l'inter-session, des expositions de peinture, sculpture, etc. D'autres, avec la formation qu'ils ont, s'occuperont dans la région de secourisme, d'éducation sanitaire, d'animation, etc.

Durant les sessions, les étudiants retraités se rendent à l'université deux fois par semaine pour y recevoir des cours de culture générale sous forme de conférences suivies de discussions. Ces conférences portent sur l'art, la géographie, les voyages, l'histoire, les grands problèmes du développement, l'actualité, etc.

Des tables-rondes sont aussi organisées en tenant compte des anciennes spécialisations professionnelles des participants. Les étudiants assistent aussi à des cours qui traitent de leurs propres problèmes, c'est-à-dire de ceux qu'ils rencontrent en atteignant le troisième âge.

Au cours de la dernière session, les étudiants dont l'âge moyen est de près de 70 ans, ont par exemple discuté les thèmes "jeunesses d'aujourd'hui et troisième âge" et "la bourse". Ces thèmes ont aussi fait l'objet de tables-rondes.

Ils ont aussi assisté à des conférences suivies de débats sur les problèmes de l'immigration en Angleterre, sur la situation politique en Suède et sur la société canadienne que leur a données le professeur Vellas.

L'an prochain, ce dernier, qui est aussi conseiller en politique sociale pour plusieurs organismes internationaux, songe à permettre à un groupe de ses étudiants retraités, qui n'ont pas perdu le goût de l'activité, d'aller oeuvrer en tant qu'experts, durant de courtes périodes de temps, dans des pays en voie de développement.

Le professeur Vellas cajole bien d'autres projets pour ses "protégés", mais son ardeur est ralentie par le manque de fonds. Toutefois, vu le succès que connaît son initiative, on prend pour acquis que l'Etat reconnaîtra, avec un peu de retard il est vrai, que des universités du troisième âge doivent être créées dans toutes les grandes villes de France et qu'elles doivent être pourvues du matériel et des moyens financiers adéquats.

La langue de travail, le plus important facteur d'assimilation

OTTAWA (PC) — Le plus important facteur d'assimilation des francophones au groupe anglophone serait la langue de travail. S'ajoutent à cela des transformations récentes de la société qui ont accéléré le mouvement: l'urbanisation, la mass media, et la mobilité croissante de la main-d'œuvre.

C'est ce qui ressort d'une étude que vient de terminer le professeur Charles Castonguay de l'Université d'Ottawa, à partir des dernières données de Statistique Canada tirées du dernier recensement.

L'étude, faite par groupes d'âge, révèle que la plupart des transferts linguistiques s'effectuent chez les individus âgés de 18 à 30 ans, moment où l'individu passe du milieu familial et scolaire à celui du marché du travail. Le nouvel environnement global serait la raison principale de la domination croissante d'une langue sur l'autre.

Il ressort également du rapport que le taux d'assimilation des jeunes francophones du Québec dépasserait de beaucoup celui de leurs aînés.

Répercussions sur l'environnement des projets du fédéral

OTTAWA PC — A partir du 1er avril prochain, les projets du gouvernement fédéral ou ceux bénéficiant d'une forme quelconque de participation du fédéral devront faire l'objet d'une étude sur leurs répercussions sur l'environnement.

C'est ce qu'a annoncé hier aux Communes le ministre de l'Environnement et des Pêcheries, M. Jack Davis. Il a précisé que les ministères fédéraux, les sociétés de la Couronne ainsi que les compagnies privées ayant obtenu soit des contrats, des prêts ou des subventions du gouvernement devront préparer, le plus tôt possible, au stade de la planification, une étude sur les répercussions écologiques de leur projet, selon une procédure établie par Environnement Canada.

Le conseil de révision d'Environnement Canada examinera l'étude et fera part de ses conclusions au ministre de l'Environnement avant que le projet ne soit mis en branle.

PUBLICATION

Les recommandations du comité de révision ser-

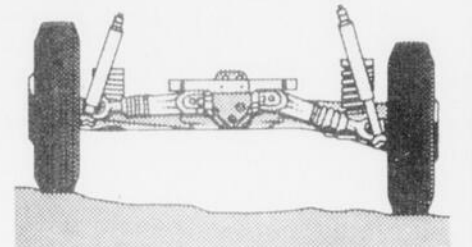
Selon le ministre, cette nouvelle mesure permettra de compléter les programmes de protection de l'environnement en oeuvre au pays.

Les porte-parole de l'opposition ont pour leur part souligné la "faiblesse" d'une telle mesure, "puisque le gouvernement préfère son propre système de révision à des mesures législatives concrètes", aux dires du député conservateur de Vancouver, M. John Fraser.

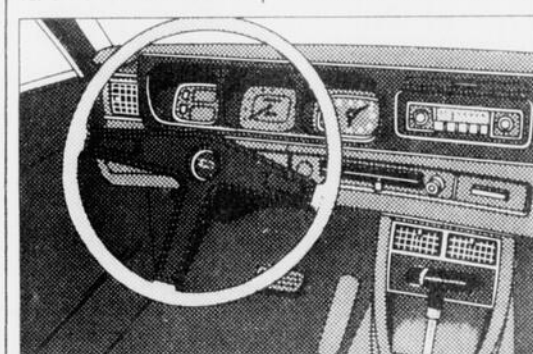
Tout en admettant la nécessité d'une telle mesure, le député créditiste de Charlevoix, M. Gilles Caouette, a par contre déploré l'absence de pénalisation ou de règlements obligeant les organismes concernés à se conformer aux recommandations du ministre.

LA DATSUN 610 CACHE SON LUXE SOUS UNE MOQUETTE LUXUEUSE.

Nous ne considérons pas le luxe comme la plupart des autres fabricants. A vrai dire, la principale caractéristique de luxe de la Datsun 610 ne se voit même pas. En effet, c'est notre suspension à quatre roues indépendantes, un avantage de confort qu'on ne trouve pas encore sur toutes les voitures. Ce que c'est? Tout simplement un système de suspension qui permet à chaque roue de se mouvoir indépendamment des trois autres. C'est cela même qui améliore la tenue de route, qui réduit les poussées que vous imposent les virages et permet de rouler en douceur et en toute sécurité sur les routes les plus cahoteuses.



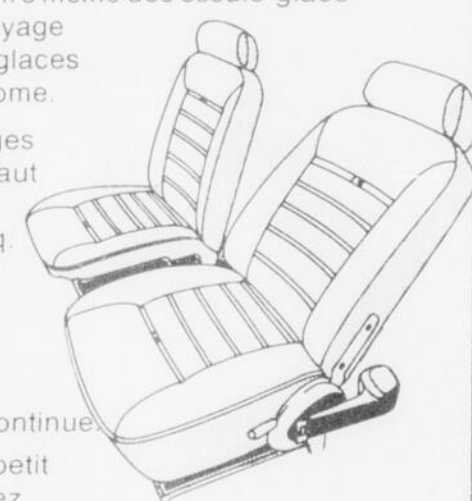
Evidemment, nous ne nous arrêtons pas là. Nous vous assurons en plus une foule de petits luxes qu'on ne retrouve habituellement que dans une voiture de grande classe. Par exemple, la 610 ne se borne pas à vous offrir un tableau de bord en simili-bois, mais on y ajoute un



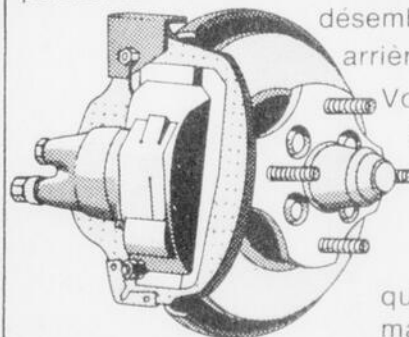
odomètre journalier et une montre électrique qui marche vraiment. La Datsun 610 vous offre une console avec le levier de vitesses au plancher, des appliques de tissu et une épaisse moquette dans laquelle vous enfoncerez vos pieds avec plaisir. Quant à la ceinture de sécurité à enrouleur, à boucle unique, elle vous laisse vraiment une liberté de mouvement normale.

La Datsun 610 vous offre même des essuie-glace électriques ultra-modernes à deux vitesses avec en plus le balayage intermittent; un pare-brise panoramique de verre teinté, et des glaces latérales de contour élancé, le tout abondamment garni de chrome.

Nous n'avons négligé aucun détail confortable, comme les sièges baquet moulés entièrement inclinables et tout l'espace qu'il faut pour les jambes, sans compter le coffre à bagages garni d'une moquette et assez spacieux pour les effets d'une famille de cinq.



En outre, pour que vous profitiez à plein de ce confort tout au long de l'année, hiver comme été, nous avons prévu une puissante chaufferette à trois vitesses avec dégivreur, un



désembueur électrique de lunette arrière et un dispositif de ventilation continue. Vous aurez sûrement remarqué le petit air raffiné de la Datsun 610. N'allez toutefois pas vous tromper. Sa

délicate élégance s'appuie sur du solide. Elle vous assurera des performances remarquables grâce à son fameux moteur à arbre à cames en tête Datsun de 2 litres qui a fait ses preuves dans les rallyes et à sa boîte de vitesses manuelle à quatre rapports ou automatique à trois rapports, en option. Sans compter qu'avec ses freins à disque à l'avant et à tambour à l'arrière, vous passerez toujours de 70 à 0 encore bien plus vite que de 0 à 70.

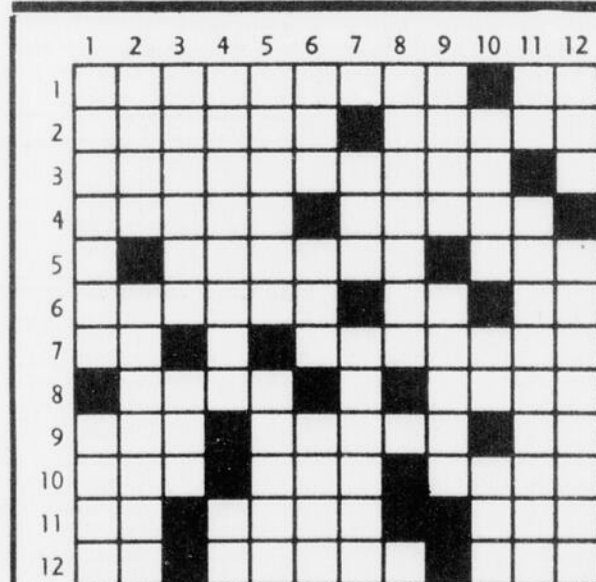
La plus belle surprise que vous réserve la Datsun 610 c'est qu'elle ne coûte pas les yeux de la tête. Elle est plus chère que les autres Datsun, mais la Datsun 610 vous offre plus que vous le croiriez. N'est-ce pas là tout ce que vous cherchez?

DATSUN A TOUT CE QUE VOUS CHERCHEZ.



LE HARDTOP DATSUN 610

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

- 1- Causer un gonflement excessif. -- Platine.
- 2- Qui a perdu la raison. -- Homme très borné.
- 3- Etat de ce qui est terni.
- 4- Enlève la tête. -- Docteur de la loi, chez les musulmans.
- 5- Partie d'un ouvrage périodique. -- Saison.
- 6- Qui sont de l'ibérie. -- Neptunium.
- 7- Symbole du tour. -- Infinifit.
- 8- Petite baie. -- Laique.
- 9- Sigle de l'Organisation des Nations unies. -- Plante potagère à racines comestibles. -- Saint.
- 10- Poisson rouge. -- Assassin. -- Vin moussueux.
- 11- Tellement. -- Ville d'Allemagne. -- Pareil, semblable.
- 12- Infinifit. -- Cap du nord-est de l'Espagne. -- Epoque.

VERTICALEMENT

- 1- Tribunal de la chancellerie de la cour de Rome. -- Rivière du nord de la France.
- 2- Petite île. -- Agiter en l'air.
- 3- Femme séduisante. -- Sans vêtements.
- 4- Papiers peints qui couvrent les murs. -- Ici (inv.).
- 5- Qui est à un rang indéterminé. -- Greffer.
- 6- Venus au monde. -- Dans la rose des vents. -- Ancienne mesure de longueur.
- 7- Certain. -- Instrument servant à niveler.
- 8- Mouvements une chose en la faisant tourner.
- 9- Irlande. -- Petit bouchier en forme de croissant.
- 10- Répand ça et là. -- Coup de baguettes. -- Sainte.
- 11- Fleuve d'Italie. -- Affliger.
- 12- Puissant explosif. -- Capable d'érection.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Assemblée annuelle de la Fédération des caisses populaires Desjardins

C'est sous le signe de la solidarité dans la complémentarité des services que se sont déroulées, à Montréal, les assemblées générales annuelles de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins et des institutions qui lui sont rattachées depuis l'adoption de la Loi 80.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 1973, l'actif consolidé de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins a connu une augmentation globale de \$647 millions pour atteindre un grand total de \$4,317 millions. Les placements dépassent \$1.5 milliards.

Voilà quelques chiffres qui ressortent de l'ensemble des états financiers présentés cette semaine par la Fédération de Québec qui groupe dix unions régionales, 1,268 Caisses populaires et six institutions: La Société d'assurance des caisses

populaires, l'Assurance-vie Desjardins, la Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie, la Sécurité compagnie d'assurances générales du Canada, la Société de fiducie du Québec, l'Association coopérative Desjardins.

LE SECTEUR EPARGNE ET CREDIT

Au terme de l'exercice, la Fédération qui groupe, dans ce secteur, les dix unions régionales et les 1,268 Caisses populaires affiliées avaient un actif global de \$3,763,217,000. Réparti entre trois millions de membres, cet actif comprend 161,000 prêts hypothécaires pour un montant global de \$1,380,611,000; 498,000 prêts personnels pour un montant de \$720,453,000; \$115,513,000 en prêts aux corps publics; \$317,705,000 en capital social; et, \$1,172,088,000 en placements.

LE SECTEUR DES ASSURANCES GENERALES

L'actif global de \$53,807,000 dénote un progrès marqué du secteur des assurances générales de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, soit La Société d'assurance des caisses populaires et La Sécurité compagnie d'assurances générales du Canada. Avec un volume-primes total de \$59,035,000, ces deux institutions ont payé \$38,130,000 en sinistres.

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE-VIE

Le secteur de l'assurance-vie de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins atteint un actif global de \$224,398,000. L'Assurance-vie Desjardins et La Sauvegarde compa-

gnie d'assurance sur la vie ont un portefeuille total de \$5.6 milliards d'assurance en vigueur. La majeure partie de leur actif est constituée de \$68.7 millions en prêts hypothécaires et de \$122.6 millions en placements.

LE SECTEUR DE LA FIDUCIE ET DE GESTION

La Société de fiducie du Québec, avec un actif de plus de \$275 millions, gère des biens pour une valeur de plus de \$904 millions. Les hypothèques administrées représentent une valeur de \$210 millions et les placements administrés, \$71 millions. Les fonds Desjardins ont un actif global atteignant \$62 millions.

Pour sa part, l'Association coopérative Desjardins, avec un actif de \$11,649,000, possède directement au nom des

Caisses populaires, des unions régionales et de quelques institutions, la totalité des actions de la Société de gestion d'Aubigny Inc., de La Sécurité compagnie d'assurances générales du Canada et de la fiducie du Québec.

SOLIDARITE DANS LA COMPLEMENTARITE

Ces réalisations ont été rendues possibles par la participation de 3,000,000 de membres, de 17,000 dirigeants bénévoles et de plus de 10,000 employés des Caisses populaires, des unions régionales, et des institutions rattachées à la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins.



LA SECURITE ET LE DEVELOPPEMENT — MM. Raymond Tremblay et Miville Duchesne, vice-présidents de Duchesne Auto d'Alma, démontrent au maire Maurice Paradis, d'Alma, président de la campagne de souscription en faveur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, la protection qu'offrent les nouvelles ceintures de sécurité-automobile de 1974. En retour, le maire Paradis, en les remerciant de la souscription offerte à la Fondation de l'UQAC, leur a expliqué qu'en posant ce geste ils contribuaient à l'achat d'une véritable police d'assurance garantissant le développement socio-économique du Saguenay-Lac Saint-Jean.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL PC — Tous les compartiments ont progressé jeudi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été modérée.

Le virement s'établit à 1,483,500 actions, au regard de 1,146,900 mercredi.

Les papeteries montent de 1.60 et atteignent 144.54, les industrielles, de 1.38 et atteignent 254.14, l'indice composé monte de 1.05 et atteint 237.82, les banques montent de .56 et atteignent 292.05 et les services publics, de .20 et atteignent 151.25.

COMPOTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	111	114
Pertes	111	118
Inchangées	81	79
Total	303	311

Canadian Hydro carbons, dont 34,900 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 3-8 et atteint \$8 1-2.

Gaspé Québec Mines, dont 172,000 actions ont été négociées, a été le titre

minier le plus actif et sa cote a monté de six cents et atteint \$1.55.

Impérial Oil, en hausse de 1-1-4 et au niveau de \$42 1-2 dans un virement de 18,798 actions, annonce qu'elle a trouvé du pétrole et du gaz naturel dans un puits sur une île artificielle de la mer de Beaufort, au large de la Côte nord-ouest de l'Arctique.

Les autres pétroles ont été mixtes. Petrofina Canada monte de 1-1-8 et atteint \$26 3-4, Gulf Oil Canada, de 5-8 et atteint \$33 7-8, Husky Oil, de 3-8 et atteint \$23 1-8 et PanCanadian Petroleum de 1-8 et atteint \$13 5-8, tandis que Hudson's Bay Oil and Gas recule de un dollar et tombe à \$44, Shell Canada, de 1-2 et tombe à \$19 3-4 et Texaco Canada, de 3-4 et tombe à \$49 3-4.

General Motors monte de 4-3-4 et atteint \$53 1-4, Vello Industries, de un dollar et atteint \$9, Fairview Corp., de un dollar et atteint \$26, Great Lakes Paper, de 3-4 et atteint \$25 3-4, Foodex Systems, de 5-8 et atteint \$4 5-8, Chrysler, de 1-2 et atteint \$19 3-8, Du Pont du Canada, de 1-2 et

atteint \$29, Canadian Vickers, de 1-2 et atteint \$18 1-2, Falconbridge Nickel Mines, de 1-2 et atteint \$64 3-4, Rothmans of Pall Mall Canada, de 1-2 et atteint \$14, Rio Algom Mines, de 1-2 et atteint \$35 et Moore Corp., de 1-2 et atteint \$50 1-8.

Denison Mines recule de 1-1-2 et tombe à \$48, Systems Dimensions, de un, et

tombe à \$13, Calgary Power, de 7-8 et tombe à \$24 1-8, International Nickel, de 1-2 et tombe à \$37 1-4, la Banque d'Epargne, de 1-2 et tombe à \$17 1-2 et la Banque Royale, de 3-8 et tombe à \$38 3-8.

Dans le secteur de la spéculation, Massval Mines monte de 4 1-2 cents et atteint 48 1-2 cents dans un virement de 70,000 actions.



LE PARQUET DE WALL STREET — Voici l'allure générale qui traduisait l'activité boursière, hier, à New York. On y a attendu des signes d'une levée prochaine de l'embargo pétrolier.

(PC Téléphoto)

A New York

NEW YORK (AFP-PA) — Wall Street ne s'est pas ému des rumeurs selon lesquelles l'embargo arabe sur le pétrole pourrait être levé incessamment et, si l'activité a été plus élevée que dernièrement, l'indice des industrielles a terminé avec une légère baisse.

La séance avait pourtant commencé avec une sensible hausse, mais celle-ci s'est peu à peu dissipée, les cours ont évolué irrégulièrement tout au long de la journée et ils ont clôturé avec une perte de deux points.

En fait, les milieux boursiers s'attendent depuis longtemps à ce qu'une levée de l'embargo soit annoncée et cet espoir explique en grande partie les hausses enregistrées au cours des quatre dernières semaines.

Bon nombre de compartiments terminent en baisse, comme les ordinateurs, où Burroughs recule de 2 3-8, les électroniques, où General Electric perd près de 2 dollars, les cuprifères, où Copper Range cède 1-3-8 et la plupart des pétroles, où Atlantic Richfield termine en baisse de 2-8.

Les machines-outils et les aciers en général perdent également quelques fractions. Tendance irrégulière

pour de nombreux autres compartiments, comme les papiers, où Kimberley Clark gagne 1-3-8, les chemins de fers, où Burlington Northwest cède 1-1-8, les chimiques, où Dow Chemical recule de 1 5-8, les pharmaceutiques, où Abbott s'ajuste près de 2 dollars et les télévisions, avec Motorola en baisse de 2 points. Seules les automobiles sont en hausse, avec General Motors, en avance de 1 1-4, ainsi que les pneumatiques, qui avancent de quelques fractions.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 1.88 et tombe à 889.78.

Le virement se situe à 19.77 millions d'actions.

COMPOTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	747	813
Pertes	648	544
Inchangées	395	427
Total	1,790	1,784

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de 1.03 et atteint 102.01.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines monte de 3 1-4 et atteint \$163 1-2, alors que McIntyre et Inco subissent des baisses fractionnaires.

COMPOTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	269	319
Pertes	245	226
Inchangées	242	251
Total	756	796

La découverte par l'Imperial Oil de pétrole et de gaz naturel dans la mer de Beaufort, nouvelle qui a été annoncée mercredi, a aiguillonné toutes les raffineries de pétrole.

A Toronto

TORONTO (PC) — Les prix des raffineries de pétrole ont monté jeudi à la Bourse de Toronto et la vigueur de ces titres a fait monter légèrement tout le marché.

Le virement se situe à 3.04 millions d'actions, au regard de 3.14 millions la veille.

L'Imperial Oil, dont la cote avait monté de 1-3-8 mercredi, a enregistré un gain supplémentaire de 1-1-8 jeudi et atteint ainsi \$41 3-8. Il y a eu 57,930 actions de l'Imperial Oil qui ont été transigées à Toronto jeudi. Gulf a monté de 5-8 et atteint \$37. Cependant des prises de bénéfices ont fait baisser Shell et Texaco. Texaco a baissé de 5-8 et est tombé à \$49 3-4 et Shell, de 1-2 et est tombé à \$19 5-8.

Ford Canada a monté de 2-1-2 et atteint \$87, General Motors, de 1-1-2 et atteint \$53 1-2 et Chrysler, de 3-8 et atteint \$19 3-8.

Cominco a perdu 1-4 et a fermé à \$33. Noranda a atteint \$53 1-2, a baissé un peu par la suite et, à la fermeture, ce titre avait la même cote qu'à la clôture la veille, soit \$53.

Montréal

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en baisse de 1-4; provinces en baisse de 1-4; sociétés en baisse de 1-4. A court terme: Canada en baisse de 10 cents.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages de bêtes à cornes sur le marché des bestiaux de Montréal ont été à peu près les mêmes cette semaine que la semaine dernière.

Mais il y est arrivé environ 625 veaux de plus. La demande a été modérée dans le cas des bêtes à cornes. Il en a été de même que celle des veaux destinés à la reproduction.

Arrivages jusqu'à mercredi: 810 bêtes à cornes; 1,035 veaux; 153 porcs; 16 agneaux et un mouton. Vaches: D3, \$34.25-\$35.75; D4, \$23-\$34.00. Bouvillons: de qualité ordinaire, \$34-\$44.50. Taureaux: \$30.25-\$45. Génisses: de qualité ordinaire, \$33.25-\$39.50. Veaux de lait: de bonne catégorie, \$60-\$66.50; moyenne, \$50-\$59.50; ordinaire, \$33-\$48.50; veaux pour la reproduction, \$32.75-\$80.

Prix des porcs mercredi: indice 100, \$44.58.

L'or

LONDRES (AP) — Cours de l'or, en devises américaines, sur les marchés des changes internationaux, jeudi:

Londres	\$165.50
Paris	\$171.43
Francfort	\$164.00
Zurich	\$165.00
Hong Kong	\$156.61
Beyrouth	\$5.218

la tonne.

Céréales

WINNIPEG (PC) — Les prix des livraisons à venir de céréales ont fléchi considérablement jeudi à la Bourse des denrées de Winnipeg et l'activité a été plutôt faible sur ce marché.

Le lin de la plupart des mois à venir enregistrerait une baisse de tout près de 30 cents le boisseau à la fermeture.

Le colza d'un grand nombre de mois reculait de 19 1-2 cents.

Le seigle des prochaines livraisons reculait de 11 3-4 cents et celui des livraisons lointaines subissait une baisse qui variait entre six et huit cents.

Le virement mercredi a été de 225,000 boisseaux de lin, de 1,140,000 de colza et de 566,000 de seigle.

CHICAGO (PA) — Les prix des denrées ont fléchi.

Le soja a reculé d'une douzaine de cents, le blé, de dix cents, le maïs, de quatre cents et l'avoine, d'environ cinq cents.

L'or à terme

TORONTO (PC) — Les prix ont baissé légèrement jeudi sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été grande.

Le court terme perd entre 10 et 15 cents. Le moyen et le long terme reculent d'environ un quart de point, les obligations des sociétés perdent entre un huitième de point et un quart de point et les obligations provinciales, entre un quart de point et trois huitièmes de point.

Selon un courtier, on croit que la nouvelle émission que le gouvernement du Canada doit annoncer au début de la semaine prochaine ne sera pas un succès, et cela a contribué à la baisse du marché.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 1-2%.

Les bons du trésor de trois mois se négociaient à environ 6.19% et ceux de six mois, à 6.21%.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Abitibi Paper Co. Ltd., 10 cents, le 1er mai aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Andres Wines Ltd., 15 cents, semestriel, et un supplément de 15 cents, initial, le 15 avril aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Canadian Manoir Industries Ltd., 44 cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 21 mars.

Eddy Match Co. Ltd., 50 cents, reprise du versement, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Hamilton Trust and Savings Corp., 11 cents, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai; l'action priv. à 7% de la série A, 17 1-2 cents, le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Livingston Industries Ltd., 7 cents, le 30 avril aux actionnaires inscrits le 15 avril; l'action priv. à 6%, 75 cents, le 15 avril, aux actionnaires inscrits le 29 mars.

Maritime Electric Co. Ltd., 15 cents, le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 21 mars.

Realty Capital Corp. Ltd., classe A, 7 1-2 cents, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 25 mars.

Banque Toronto-Dominion, 30 cents, une hausse de deux cents, le 1er mai aux actionnaires inscrits le 29 mars.

Treco Inc., 5 cents, semestriel, le 30 avril, aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Bénéfices nets

Bralorne Resources Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$532,000-10.7 cents l'action, au regard de \$639,000-13.2 cents.

Commerce Capital Corp. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$667,935-30 cents l'action, au regard de \$357,027-25 cents.

Distillers Corp.-Seagrams Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, \$38,973,000-1.11 l'action, en fonds US, au regard de \$35,096,000-1.

Hamilton Trust and Savings Corp., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, \$205,000-24 cents l'action, au regard de \$142,000-23 cents.

Nu-West Development Corp. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$4,728,453-\$2.72 l'action, au regard de \$2,112,517-\$1.24.

NW Financial Corp. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$266,000-12 cents l'action, au regard de \$355,000-16 cents.

H. Paulin et Cie Ltée, pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$756,947-72 cents l'action, au regard de \$643,857-62 cents.

Scott's Restaurants Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 déc. dernier, \$5,390,000-64 cents l'action, au regard de \$4,035,000-48 cents.

Silverwood Industries Ltd., pour les 52 semaines qui se sont terminées le 30 déc. dernier, \$2,150,214-\$1.60 l'action, au regard de \$1,247,582-93 cents.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 80.5; jaune, 81. Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No. 1, en sacs, 46 à 52; procédé par rouleau, No. 1, en sacs, 51; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 42 à 43.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, 45; pour nourrissage, rouleau ou vaporisation, 41 à 42.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, \$11.45.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, .83.6; A-gros, .81.2; A-moyens, .77.2; A-petits, .64.6; peewee, pas de cote.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .80; A-gros, .78; A-moyens, .74; A-petits, .64; A-peewee, .40.

Il y avait 15 nouveaux arrivages.

Deuxième session de la 30^e législature

Discours du Trône

Voici le texte intégral du message du lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, à l'occasion de l'ouverture de la deuxième session de la 30^{ème} législature de l'Assemblée nationale du Québec.

Le renforcement de la solidarité transnationale imposé par la contrainte du développement et le désir de chaque citoyen de conserver sa liberté et de jouir d'une vie de qualité constituent les éléments déterminants du progrès des sociétés modernes.

Il n'est plus permis aujourd'hui de concevoir un modèle de développement de la société qui ignorerait cette dualité en privilégiant les seules valeurs collectives et nationales ou bien un individualisme et un laisser-faire inconditionnel. L'histoire a depuis longtemps démontré que de telles interprétations de la réalité mènent nécessairement à la négation de la liberté et de la dignité humaines.

Les sociétés occidentales ont su reconnaître la valeur des libertés individuelles. Elles ont surtout compris que, pour la protection même de ces libertés personnelles, d'autres droits, les libertés collectives, devaient être reconnus au citoyen en tant que membre d'une communauté culturelle, économique, sociale ou religieuse. Loin de nier les droits individuels, ces nouveaux droits se sont historiquement inscrits dans leur prolongement normal et nécessaire. Ils ont en fait été appelés à prendre, particulièrement les droits socio-économiques, une importance de plus en plus grande dans la vie de l'Etat et du citoyen moderne.

Le Québec a connu une évolution semblable, il s'est même placé sous plus d'un aspect à l'avant-garde de la promotion des droits socio-économiques. Depuis 1970, le gouvernement a accéléré ce mouvement en accordant une importance très grande aux questions liées à la prospérité économique et à la justice sociale consacrant, ainsi dans la vie des Québécois l'idéal de la social-démocratie.

Cette Assemblée sera donc appelée à poser un geste d'une importance historique indiscutable.

DROITS LINGUISTIQUES ET IMMIGRATION

Tous les citoyens du Québec, de toute origine, seront ainsi conviés à témoigner de leur foi dans l'avenir du Québec, en faisant de cette législation sur les droits linguistiques, une oeuvre de justice et d'équité qui démontrera une fois de plus la maturité du peuple québécois.

Cette Assemblée aura l'occasion, au cours de la présente session, de discuter d'une nouvelle politique d'immigration accueillante et dynamique axée autour des objectifs suivants: une information adéquate des candidats, un pouvoir réel de sélection et de recrutement et une intégration harmonieuse à la société québécoise.

Le ministère de l'Immigration du Québec veut connaître tous les candidats qui désirent venir s'installer au Québec afin de les renseigner sur la situation économique, linguistique, sociale et culturelle. Il veut s'assurer de la venue d'hommes et de femmes qui seront en mesure d'apporter une contribution de première valeur au progrès du Québec, particulièrement dans les domaines économiques et culturels.

En vue de mettre en oeuvre efficacement cette politique, le Québec a entrepris de négocier avec le Gouvernement fédéral de nouvelles ententes en matière d'immigration.

DROITS SOCIO-ECONOMIQUES

Au cours de la présente session, cette Assemblée sera de nouveau appelée à prendre des mesures pour promouvoir les droits socio-économiques du citoyen, traduisant ainsi la détermination du gouvernement de poursuivre ses efforts pour que se poursuivent le développement économique de toutes les régions du Québec et la hausse constante du niveau de vie des Québécois.

1- LES DROITS INDIVIDUELS ET LA SOUVERAINETE CULTURELLE

Cette deuxième session de la 30^{ème} législature sera pour tous les Québécois l'occasion de témoigner d'une façon particulière de leur attachement aux grandes libertés individuelles et collectives du citoyen. Le gouvernement présentera en effet à cette Assemblée deux importantes mesures dont le caractère indissociable est depuis longtemps reconnu par les sociétés véritablement soucieuses de garantir la protection et d'assurer le développement des libertés: une Charte des droits de l'homme complétée par une législation globale sur les droits linguistiques et culturels.

CHARTRE DES DROITS DE L'HOMME

Le Québec doit exprimer clairement et formellement son attachement aux libertés fondamentales et sa détermination à combattre toute forme de discrimination. Cette Assemblée sera ainsi appelée à adopter la première Charte québécoise des droits de l'homme qui, bien que déjà reconnus dans notre société, doivent néanmoins être proclamés et affirmés solennellement. Le respect de la dignité de l'être humain et la reconnaissance des droits de la personne et de l'égalité de tous les citoyens constituent dans une société démocratique le fondement même de la liberté.

Une commission québécoise des droits sera créée pour exercer des fonctions d'information, d'éducation, de recherches, d'enquêtes et de surveillance afin de protéger les droits de la personne et d'en promouvoir le développement.

La sécurité culturelle des Québécois est devenue une condition essentielle au maintien d'un sain équilibre dans le développement de la société et à la sauvegarde des libertés individuelles du citoyen.

SOUVERAINETE CULTURELLE

L'environnement culturel dans lequel les Québécois francophones évoluent au Québec même, au sein du Canada et sur le continent

nord-américain impose au gouvernement québécois une responsabilité particulièrement exigeante. La recherche de la souveraineté culturelle devient dans cette perspective une simple question de réalisme et de logique.

Le gouvernement est convaincu qu'en matière linguistique et culturelle, le moment est maintenant venu de passer aux actes et de traduire dans des textes législatifs clairs et précis ses objectifs de justice et d'équité.

La politique linguistique du Québec reconnaîtra à la communauté francophone ses droits culturels et elle assurera à chaque Québécois le respect de sa langue et de son identité dans tous les grands secteurs de l'activité humaine.

LE FRANCAIS, LANGUE OFFICIELLE DU QUEBEC

Une loi proclamera "le français, la langue officielle du Québec" affirmant ainsi d'une façon non équivoque la détermination de tous les Québécois de conserver et de développer la langue et la culture françaises, tout en consacrant par ailleurs la personnalité française du Québec au sein de la Confédération canadienne.

Les modalités d'application de cette proclamation du "français, la langue officielle du Québec" et la place de la langue anglaise seront clairement définies. Ainsi, des dispositions et des mesures établiront comment le français doit être la langue de la Loi, du Gouvernement, des communautés urbaines, des corporations municipales et scolaires et des institutions subventionnées et elles détermineront les conditions relatives à la langue d'enseignement.

Une langue n'est vivante que par sa présence dans la vie quotidienne des individus. Des mesures vous seront proposées qui permettront aux Québécois francophones d'exercer leurs activités dans leur langue, que ce soit au sein de l'administration publique, des services publics, des professions, de la justice, dans les relations de travail et dans les opérations industrielles, commerciales et financières.

REGIE DE LA LANGUE FRANCAISE

Un mécanisme de contrôle, de surveillance, de réglementation et de diffusion, la Régie de la langue française, sera créé pour assurer sur une base permanente et spécialisée la promotion de la langue française.

Un échancier précis d'entrée en vigueur de toutes ces mesures sera prévu de façon à permettre au gouvernement d'élaborer les règlements requis, de constituer les services administratifs nécessaires et afin que les personnes, organismes et entreprises concernés puissent prendre les dispositions et les moyens pour s'y adapter.

Au cours de la présente session, cette Assemblée sera saisie d'un document sur l'orientation et le rôle que le ministère des Affaires culturelles assumera désormais.

NOUVELLES POLITIQUES CULTURELLES

A partir d'une définition de la culture adaptée aux besoins de la société moderne, le ministère des Affaires culturelles demandera la collaboration de cette Assemblée pour élaborer une nouvelle politique culturelle. Tout en consolidant ses activités traditionnelles, le ministère entend être particulièrement attentif aux activités nouvelles et aux industries culturelles. La loi-cadre sur le cinéma devra également être adoptée dès la présente session, afin de fournir à l'ensemble de l'industrie cinématographique québécoise, et spécialement à nos artistes, l'appui et la collaboration du gouvernement québécois.

Le Québec a déjà entrepris la tâche de se doter d'une politique des communications adaptée à ses besoins et cette Assemblée y a été directement associée.

LA COMMUNICATION

Au terme de la restructuration entreprise du monde des communications au Canada, le Québec entend être le premier agent de planification et de réglementation des secteurs de communications essentiels à son développement culturel. Le gouvernement attache la plus grande importance aux négociations fédérales-provinciales entreprises au mois de novembre dernier dans le secteur des communications. Tout en reconnaissant au gouvernement fédéral un rôle dans le domaine des communications, le Québec entend toutefois disposer des centres de décision dont il a besoin pour sa sécurité et sa souveraineté culturelles.

LES LOISIRS ET LES SPORTS

Les loisirs et les sports sont aujourd'hui devenus des facteurs déterminants de l'amélioration de la qualité de la vie du citoyen.

En vue d'étendre son action dans ce domaine, le gouvernement proposera à cette Assemblée un projet de loi créant une Commission athlétique québécoise qui aura pour fonction de réglementer le sport tant au niveau amateur que professionnel et d'appuyer et de coordonner les activités des fédérations, associations ou clubs. A la lumière des recommandations d'un groupe de travail nouvellement formé, vous serez aussi appelés à créer un Institut des Sports, organisme qui permettra de perpétuer l'aide fournie à l'élite sportive du Québec. Vous prendrez enfin connaissance d'un vaste programme d'amélioration de la condition physique de l'adulte québécois.

11- LES DROITS ECONOMIQUES ET LE PROGRES SOCIAL

La priorité accordée au développement économique demeurera l'un des objectifs fondamentaux de la politique gouvernementale car c'est la prospérité qui conditionne le progrès social et culturel de la collectivité.

La loi de l'aide au développement industriel

sera amendée pour améliorer et étendre l'action de la Société de Développement Industriel du Québec. La SDI se verra confier l'administration de nouveaux programmes concernant le regroupement d'entreprises et la formule de souscription au capital-actions. Pour intensifier les effets structurels des investissements subventionnés et accroître les initiatives économiques et industrielles proprement québécoises, la SDI sera autorisée à accorder une aide préférentielle aux entreprises qui favorisent la présence de Québécois dans leur administration et assurent une place de premier plan à la langue française, ainsi qu'à celles qui voient à s'approvisionner au Québec et à y faire des efforts de recherches, d'innovation, d'exportation et d'augmentation de productivité.

Un projet de loi sera présenté en vue de modifier la Loi du Bureau de la Statistique du Québec pour lui permettre de collaborer et d'échanger de l'information avec Statistique Canada.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Cette Assemblée aura l'occasion de prendre connaissance de mesures administratives qui viseront à répondre à certaines priorités en matière de développement économique, tel un programme d'aide à l'exportation et des efforts spécifiques pour que les achats des entreprises du secteur public et parapublic contribuent davantage à renforcer la structure industrielle québécoise. Une attention particulière sera accordée à certains projets majeurs de développement, comme le développement de la Baie James, le secteur de la pétrochimie et de la sidérurgie, le projet TDM à l'aéroport Mirabel, l'usine d'eau lourde, la mise en oeuvre des programmes de prospection de nouveaux investissements dans le cadre de l'opération FANTUS et les consultations fédérales-provinciales établies en vue de prochaines négociations du GATT.

L'ENERGIE

Le gouvernement devra continuer de suivre de très près l'évolution de la question de l'énergie.

Il semble maintenant acquis que l'instauration d'un prix unique pour le pétrole canadien réclamé par le Québec à la Conférence des Premiers ministres régle en grande partie le problème de la stabilité et de la parité des prix avec les provinces à l'ouest du Québec.

Dans un tel système de prix administré et de transfert financier, le gouvernement croit cependant qu'il sera nécessaire que les actions législatives requises de la part des gouvernements s'inscrivent dans le prolongement des travaux de l'organisme intergouvernemental de planification dont le Québec a déjà proposé la création.

Devant la nécessité d'obtenir par tous les moyens possibles un approvisionnement suffisant de pétrole et de gaz, il apparaît de plus évident qu'un effort additionnel soit fait au niveau de l'exploration pour ces deux substances énergétiques sur le territoire québécois et la Société québécoise d'initiatives pétrolières y sera directement associée. Le gouvernement continuera par ailleurs ses démarches en vue d'obtenir une entente d'approvisionnement à plus long terme avec un pays producteur et subséquemment la mise en place d'une infrastructure nécessaire à la création d'un secteur témoin pétrolier québécois.

RESSOURCES MINERALES

Sur le plan des ressources minérales commence à se dessiner sur les marchés mondiaux une modification de l'équilibre entre l'offre et la demande.

Si certaines prévisions se réalisent, il faudra réévaluer nos politiques de mise en valeur des ressources minérales. Si ces ressources du Québec par le jeu du marché mondial sont ainsi appelées à prendre une valeur plus grande, une juste part de cette valeur devra retourner aux Québécois en continuant, entre autres, à favoriser l'industrialisation par une transformation plus poussée sur le territoire québécois des ressources minérales.

REVISION DE LA POLITIQUE AGRICOLE

La rapide évolution de l'agriculture dans une industrie de pointe exige une constante révision de la politique agricole.

En raison de l'augmentation du prix des denrées alimentaires, l'action des gouvernements au Canada doit être immédiate et coordonnée. A cette fin, le Gouvernement du Québec se propose de collaborer très étroitement avec le Gouvernement fédéral pour combattre cette hausse des coûts des produits alimentaires en développant, entre autres, une économie agricole vigoureuse et soucieuse des intérêts des agriculteurs et des consommateurs.

Dans le cadre de son développement agricole, le gouvernement proposera au cours de la présente session à cette Assemblée l'adoption de modifications majeures aux lois du financement agricole, de l'assurance-récolte, de la diversification des productions et de la commercialisation des produits. Un projet de loi vous sera soumis pour favoriser une utilisation rationnelle du territoire agricole du Québec en vue d'en assurer la protection et de mettre fin à certaines pratiques abusives. Des mesures vous seront également proposées pour chercher à réduire la dépendance traditionnelle de la province sur le plan alimentaire conséquente aux carences du secteur de la transformation et de la commercialisation.

RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER

Le gouvernement entend accélérer l'application de la politique de mise en valeur, de renouvellement et d'aménagement rationnel des ressources du milieu forestier pour que la collectivité québécoise en retire le maximum de bénéfices.

Au cours de la présente session, cette Assemblée sera appelée à adopter une législation sur le zonage et les réserves écologiques qui constitueront le cadre légal permettant de mieux définir la nature des interventions gouvernementales dans les forêts publiques et privées. Des mesures vous seront soumises pour mettre progressivement en

application la rétrocession des concessions forestières et établir de nouvelles dispositions touchant les chemins forestiers relevant directement de l'Etat. Le gouvernement vous présentera une législation pour la mise en valeur des boisés privés et l'établissement d'un crédit dans le but d'inciter les propriétaires de nos boisés à participer à l'effort collectif entrepris en vue de favoriser l'aménagement rationnel de cette partie importante du patrimoine forestier du Québec.

TOURISME ET PLEIN AIR

Pour accélérer l'essor du tourisme qui est à la toute veille de se hisser au premier rang des industries du Québec, les efforts de publicité et de commercialisation seront intensifiés.

Une attention particulière sera également accordée aux activités de plein air par la création d'espaces verts à la proximité des concentrations urbaines, la promotion des facilités offertes dans les parcs et le développement de ports de plaisance. L'Assemblée nationale sera invitée à étudier une nouvelle loi des parcs et des réserves visant à en assurer l'inviolabilité et à garantir que leur mise en valeur ne risquera pas de faire échec à la double vocation prioritaire de conservation et de récréation.

Afin de protéger les Québécois et les touristes étrangers qui comptent sur la compétence et l'efficacité des professionnels du tourisme, le gouvernement vous proposera une Loi des agents de voyage.

ACTIVITES FINANCIERES

Cette Assemblée sera invitée à poursuivre les travaux entrepris dans le domaine des activités financières et de la protection du consommateur.

Vous aurez à compléter l'examen de la Loi des assurances, de la Loi des caisses d'entraide économique et de la Loi modifiant la Loi sur l'assurance-dépôts.

Le gouvernement se propose de présenter à cette Assemblée une Loi sur les activités immobilières en vue d'assurer la protection du public, une Loi réglementant les activités financières des institutions qui ne font actuellement l'objet d'aucune surveillance spéciale de la part des autorités gouvernementales, une Loi sur les compagnies de fiducie pour en réviser les pouvoirs de placements et une Loi sur les agences de recouvrement afin de les soumettre à un régime de permis et prohiber certaines pratiques néfastes aux consommateurs.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Le gouvernement compte opérer avec la collaboration de cette Assemblée une réévaluation et consolidation de la Loi de la protection du consommateur, compte tenu de l'expérience acquise et de l'évolution des besoins des consommateurs québécois.

Une série de mesures vous seront proposées se rapportant au transport de personnes et aux politiques et programmes de sécurité routière, en particulier en ce qui concerne le transport scolaire, l'aide aux commissions de transport des communautés urbaines et aux municipalités, les règlements concernant les transports en commun, le système de points de démerite, le contrôle des écoles de conduite et l'inspection des véhicules automobiles.

DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUES

Le gouvernement continue d'accorder, via l'ODEQ et par des actions ponctuelles, une attention particulière aux programmes de développement socio-économique des différentes régions du Québec.

L'Office de planification et de développement du Québec est à dégaier, pour chacune des régions administratives, des orientations précises de développement et d'aménagement et elle complète un document synthèse sur les priorités gouvernementales en matière de développement régional. Les négociations entre le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale sont maintenant achevées. Une entente-cadre de développement et une entente auxiliaire sur un projet particulièrement significatif pour l'avenir du Québec seront signées entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement québécois consacrant la nouvelle orientation des programmes de développement désormais conçus à partir d'une stratégie commune et maintenant articulés autour de projets-moteurs de développement.

SYSTEME JUDICIAIRE

Cette Assemblée sera saisie du document sur les institutions en matière de justice civile et pénale contenant des propositions concrètes en vue d'améliorer le système judiciaire du Québec.

Des projets de lois seront soumis à votre attention pour modifier la Loi de la Commission de contrôle des permis d'alcool afin d'en simplifier le fonctionnement et les procédures et la Loi des jurés afin d'améliorer la constitution du rôle des jurés. Vous serez appelés à adopter une Loi régissant la profession d'huissier et une Loi dotant le Québec de mécanismes de protection de la jeunesse mieux adaptés aux besoins de notre temps.

Vous aurez également à suivre de près les activités du nouveau Conseil du Statut de la Femme créé afin de promouvoir les droits de la femme dans la société.

EDUCATION

Le ministère de l'Education a entrepris récemment une révision en profondeur de son fonctionnement interne et surtout de ses relations avec les organismes qui administrent l'éducation. Cette réflexion se poursuit en dialogue avec les commissions scolaires, les enseignants et les parents. Les modes de gestion du système scolaire seront ainsi analysés et progressivement révisés, afin d'en arriver à une véritable décentralisation favorisant le développement d'une éducation de première valeur axée sur les besoins de l'étudiant.

Cette année encore, le gouvernement s'emploie en collaboration avec les entreprises, à accroître la

(Suite à la page 21)

Les objectifs globaux émis L'approvisionnement des ressources énergétiques, l'inflation, la forêt, etc.

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa s'efforcera d'obtenir par tous les moyens possibles un approvisionnement suffisant de pétrole et gaz, notamment en encourageant l'exploration de ces deux sources énergétiques sur le territoire, à laquelle la Société québécoise d'initiatives pétrolières sera directement associée.

Entretiens, le gouvernement continuera ses démarches en vue d'en venir à une entente à plus long terme avec un pays producteur et, subéquemment, à la mise en place d'une infrastructure nécessaire à la création d'un secteur témoin pétrolier québécois.

Ces objectifs globaux ont été énoncés jeudi dans le discours inaugural lu à l'Assemblée nationale par le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe.

Le premier ministre Bourassa a précisé plus tard, au cours d'une conférence de presse, que le discours du budget du 28 mars prochain étouffera ces objectifs en termes un peu plus clairs.

INFLATION

De la même manière, M. Bourassa préfère attendre le discours du ministre Raymond Garneau avant de révéler les mesures que son gouvernement a l'intention de prendre pour endiguer l'inflation qui affecte toujours aussi douloureusement le petit salaire.

Le discours inaugural annonce toutefois quelques mesures qui seront soumises à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, domaine où l'inflation se fait particulièrement sentir.

Dans le cadre du développement agricole, le gouvernement proposera l'adoption de mesures majeures aux:

- loi du financement agricole,
- loi de l'assurance-récolte,
- loi de la diversification des productions,
- loi de la commercialisation des produits.

Un projet sera aussi étudié en vue de favoriser une utilisation rationnelle du territoire agricole et d'autres mesures tenteront de réduire la dépendance traditionnelle du Québec sur le plan alimentaire, conséquemment aux carences du secteur de la transformation et de la commercialisation.

FORÊT

Le secteur forestier retiendra aussi l'attention de la Chambre. On veut accélérer l'application de la politique de mise en valeur, de renouvellement et d'aménagement rationnel des ressources du milieu forestier pour que la collectivité québécoise en retire le maximum de bénéfices.

L'Assemblée nationale sera appelée à adopter une législation sur le zonage et les réserves écologiques, qui constitueront le cadre légal permettant de mieux définir la nature des interventions gouvernementales dans les forêts publiques et privées.

On voudra également mettre progressivement en application la rétrocession des concessions forestières et établir de nouvelles dispositions touchant les chemins de fer forestiers relevant directement de l'Etat.

Seront aussi proposées des lois pour la mise en valeur des boisés privés et l'établissement d'un crédit forestier, une mesure qu'on attend impatiemment dans certains milieux.

PRIORITE ECONOMIQUE

Comme le gouvernement accordera encore une priorité au développement économique, plusieurs autres mesures plus grandioses seront mises de l'avant:

— amendement à la loi de l'aide au développement industriel pour améliorer et étendre l'action de la Société de développement industriel du Québec, qui se verra confier l'administration de nouveaux programmes concernant le regroupement d'entreprises et la formule de souscription au capital-actions.

— la SDI sera autorisée à accorder une aide préférentielle aux entreprises qui favorisent la présence de Québécois dans leur administration et assurent une place de premier plan à la langue française.

— le développement de la Baie James, le secteur de la pétrochimie, celui de la sidérurgie, le projet d'usine d'eau lourde, la mise en oeuvre de nouveaux investissements dans le cadre de l'opération Fantus et les consultations fédérales-provinciales établies en vue de prochaines négociations du GATT, voilà autant de domaines qui revêtent une importance particulière aux yeux du gouvernement.

Discours du Trône . . . (suite)

qualité de son Service de Placement étudiant, afin de répondre adéquatement à la demande.

CODE DU TRAVAIL

Le gouvernement se propose d'amender le Code du Travail en vue d'apporter les correctifs nécessaires au fonctionnement du régime d'accréditation syndicale, de permettre le recours volontaire à la conciliation et de modifier les délais de grèves, de préciser le pouvoir des arbitres et d'accélérer les procédures en cette matière, d'empêcher les employeurs et les salariés de créer des situations ayant pour effet de prolonger inutilement les situations de grèves et de "lock-out", de faire en sorte que l'Etat assume, pour le bien-être de tous les citoyens, la responsabilité de la continuité des services essentiels à leur santé et leur sécurité et enfin, de déterminer dans le cadre de la politique linguistique, la place de la langue française dans l'ensemble des relations de travail.

SECURITE DES TRAVAILLEURS

Le gouvernement présentera un projet de loi-cadre ayant pour effet de regrouper et de moderniser cinq lois antérieurement votées par cette Législature concernant la sécurité des travailleurs et des lieux publics. Des amendements seront également apportés à la Loi des établissements industriels et commerciaux et le gouvernement déposera un projet de loi permettant de remettre entre les mains des représentants des parties (C.I.C.) l'administration des régimes de sécurité sociale des travailleurs de la construction.

POLITIQUE SOCIALE

Dans le cadre du programme de consolidation de la politique sociale du gouvernement, l'accent sera mis sur la qualité et l'humanisation des services de l'ensemble du réseau, c'est-à-dire dans les trois secteurs de l'activité, soit la sécurité du revenu, les services de santé et les services sociaux. Une attention prioritaire continuera d'être accordée à la famille, aux défavorisés et aux catégories de personnes comme les personnes âgées et les enfants, dont les conditions ou les besoins particuliers imposent des devoirs spécifiques à l'Etat.

Une équipe de travail a été constituée afin de faire la synthèse appropriée à l'évolution de la forme d'urbanisation qui devrait caractériser le Québec et à ses répercussions sur l'aménagement du territoire, l'organisation des collectivités locales et la nature des programmes municipaux, du coût des services et de leur financement.

Cette Assemblée sera appelée à prendre con-

naissance de cet important travail de même que d'autres études en cours au sujet des transports en commun en milieu urbain, de l'habitation, de la taxation foncière et des régimes de subventions aux municipalités.

AFFAIRES MUNICIPALES

Le ministère des Affaires municipales n'en continuera pas moins d'être à l'écoute des citoyens en ce qui touche, entre autres, le partage des rôles relatifs à l'urbanisme car, outre l'accent que le gouvernement met sur l'importance à assurer une meilleure qualité de vie, l'amélioration des milieux de vie des collectivités urbaines et rurales constitue une priorité qui se traduira par des mesures destinées à hausser le standard de l'environnement et à favoriser l'épanouissement de la vie communautaire.

Cette Assemblée a déjà entrepris d'importants travaux sur deux dossiers majeurs de la politique gouvernementale: la réforme électorale et la liberté de presse. Vous serez invités à poursuivre ces travaux avec célérité afin de traduire dans la législation ou par des mesures administratives les conclusions auxquelles vous arriverez.

Enfin, la présentation du budget 1974-75 du gouvernement et l'étude des crédits ministériels vous permettront d'exercer les fonctions de contrôle de l'administration publique qui constituent un élément fondamental de vos responsabilités parlementaires.

CONCLUSION

Le Québec est une société largement ouverte sur le monde et il entretient de nombreuses relations avec l'extérieur.

Le Québec a joué un rôle de pionnier au Canada lorsqu'il s'est doté en 1963 d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales. Il était encore à l'avant-garde lorsqu'il a institué le ministère des Affaires intergouvernementales en 1967 et, par la suite, d'autres provinces ont agi dans le même sens.

De l'expérience ainsi acquise, de la sienne propre comme de celle des autres gouvernements au Canada, le Gouvernement du Québec a tiré la conclusion qu'il devait franchir une nouvelle étape dans l'adaptation constante des mécanismes de coordination des relations inter-gouvernementales. Dans cette perspective, le gouvernement proposera à cette Assemblée des modifications substantielles à la Loi du ministère des Affaires intergouvernementales, destinées à intégrer dans une même loi organique des responsabilités actuellement exercées sous l'empire de plusieurs lois, et de fournir au ministre des Affaires intergouvernementales les moyens nécessaires à l'efficacité de son action.

Le gouvernement a l'intention de continuer de développer les liens privilégiés et directs qui unissent le Québec et la France. Le Premier ministre du Québec se rendra en visite officielle à Paris au début de mai pour témoigner des relations entre le Québec et la France et de l'accroissement de leurs échanges.

Au mois d'août prochain, le Québec sera, par ailleurs, l'hôte du premier Festival International de la Jeunesse regroupant des participants de vingt-cinq pays. Organisé dans le cadre des programmes et activités de l'Agence internationale de Coopération culturelle et technique dont le Gouvernement à titre de gouvernement participant, ce festival constituera un événement marquant qui prouvera une fois de plus que le Québec peut être partie de la jeunesse du monde.

Le travail que vous aurez à accomplir au cours de cette deuxième session de la 30ième Législature est manifestement considérable.

Son importance pour l'avenir culturel du Québec et pour la réalisation des objectifs économiques et sociaux de notre société ne fait pas de doute. Je sais que vous consacrerez à cette tâche le meilleur de vous-mêmes et au nom de tous les Québécois, je vous en remercie.

Madame et Messieurs de l'Assemblée nationale, je prie Dieu de vous éclairer dans vos délibérations et de répandre l'abondance de ses bienfaits sur le Québec et sur ceux qui l'habitent.

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE



DECOUPEZ
ET APORTEZ
A P.D.S.

VALIDE SEULEMENT
Si déposé dans le mail
central de Place du
Saguenay
Valable pour
toute la série

**COUPON
PARTICIPATION**

A L'EMISSION DE
PLACE DU SAGUENAY
CO-ANIMÉE PAR
YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME
"Bonne Journée"
A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8 h. a.m. à 9 h. a.m. sur les ondes de CKRS-TV
Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés les quarts. Les employés des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM
ADRESSE
TELEPHONE

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504, 1973, automatique, couleur bleu-azur, occasion magnifique. Prix à discuter. Tél.: 662-4157. F-723

ETES-VOUS INTERESSE A AMELIORER VOTRE REVENU?

Notre compagnie recherche des hommes à temps partiel, âgés de 25 à 45 ans. Possibilité de travail sur cadu (lundi au samedi) de 5 hres p.m. à 8 hres p.m. Salaire intéressant, conditions avantageuses. Faire parvenir curriculum vitae à:

DEPT: 3004
Le Quotidien,
316 Labrecque,
Chicoutimi.

COMET 1971, sedan, 4 portes, automatique, moteur 302, bas millage. Tél.: 276-2513. F-782

RENAULT R-10, 1970, 43.000 milles, très bonne mécanique, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, \$450.00, cause: auto fournie. Tél.: 543-2277. F-769

CADILLAC ELDORADO 1971, couleur blanche, très bas millage, prix très raisonnable. VOIR CAML AUTO LTEE. Tél.: 548-5577. F-763

ÉCONOMISER \$1,800

En achetant une maison mobile, sur plus de production 1973. Choix de différents styles, 2 & 3 chambres à coucher. Chauffage électrique optionnel. Complètement meublé.

514-347-1871

MARC-JAC DEVELOPMENT LTEE

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meubles, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trepin Inc., Tél.: 549-4322.

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

ANIMAUX

SPECIALISTE: conseillère pour l'entretien du poil long, toilette complète, coupe transformation. DOREA, SALON DE BEAUTE POUR CHIENS. Tél.: 677-2889.

SPECIALITES: 12 races miniatures. Caniche, Lhasa Apso, Pekinois et plusieurs autres. CHENIL DE LATERRIERE, Boul. Talbot. Laterniere. Tél.: 678-9904.

APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES CONONAL 3 1/2 pièces, neufs, près de Place du Royaume, site boisé, stationnement.

APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY a.s. TREPIN INC. Tél.: 549-4322.

ARBRES ET PARTERRES

LEGUMES, arbres, engrais, pesticides, matériel horticole (gros et détail), demandez nos prix.

PEPINIERE DU LAC ENR, 1855, Boul. Auger sud, Alma, Lac-St-Jean. J.-Yves Bourdages, Marcel Tremblay, Agronome. Tél.: 668-7316. Tél.: 668-8655.

AMELIORATIONS DE MAISONS

Pour achat, installation de vitres chez vous, ainsi qu'entretien de magasins, consultez.

VITRERIE FORTIN LTEE, Coins Richard et St-Aime, Jonquière. Tél.: 547-7778.

Specialites tapisserie, peinture, tenture, tapis, pralant, nettoyage (tapis, vapeur). Service: Pose tapisserie.

BOULIQUE DU PEINTRE, 1185, Boul. Ste-Genevieve, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-0578.

ARMOIRES DE CUISINE et vanité sur commande, estimation gratuite. VOYEZ.

BOULIQUE DU NORD ENR, 53, Hotel de Ville, St-Honore. Tél.: 673-4356.

CHAUFFAGE

QUINCAILLERIE: spécialiste en plomberie, ventilation, chauffage, air climatisé, consultez.

AIME MOREAU LTEE, 1387, Boul. St-Jean-Baptiste, Rivière-du-Moulin. Tél.: 549-3984.

SPECIALISTES: chauffage électrique, transformations, tout chauffage à l'huile en chauffage électrique.

GAUDREAU & GIRARD LTEE, 2308, Boul. St-Paul, Chicoutimi. Tél.: 549-0409.

COIFFURE

POUR une chevelure en parfaite santé et une coiffure soignée. Ouvert du lundi au samedi.

SALON DE COIFFURE BARBIZON, a.s. Jean-Rock Bergeron, 301, Avenue du Séminaire, Chicoutimi. Tél.: 543-1146.

COIFFURE pour dames: teinture, traitement capillaire. Consultez des spécialistes.

AU LYS PARISIEN ENR, 12, rue Jacques Cartier Est, Chicoutimi. Tél.: 543-4053.

Votre coiffeur marseillais Pierre. Spécialiste coupe au ciseau, finition soignée à la main, fer à friser.

SALON DE COIFFURE PIERRE, 256, Rivier, Chicoutimi. Tél.: 549-9934.

DECORATION INTERIEURE

DECORATIONS INTERIEURES: confections, draperies, rideaux, vente de tissus, installations, estimés gratuits.

LES DECORATIONS DIANE ENR, 744, St-Philippe, Jonquière. Tél.: 542-4084 ou 549-5153.

SPECIALITE: matériel en peluche pour décoration intérieure de résidence et housses d'auto.

PHILIPPE RHAINDS, 717, St-Jacques, Chicoutimi. Tél.: 543-0060.

Vente tissus, rideaux, couvre-lit. Confection et installation. Estime gratuite.

MME C. LEPAGE (5 ans d'expérience), 205, Des Ombres, Jonquière. Tél.: 542-5792.

DIVERS

Pour réparation de matelas ou achat de matelas neufs. Directement du fabricant.

MATELAS LION D'OR INC, 2894, Boul. St-J-Baptiste, Chicoutimi. Tél.: 549-5315 ou St-Bruno - 343-2634.

CADEAUX PUBLICITAIRES. Offrez des cadeaux publicitaires à vos clients. Choix varié: allumettes, stylos, calendriers, etc. Consultez.

MME SAVARD, Tél.: 543-2664.

CHAUSSENS, pointes, souliers, collants, léotards, BOUTIQUE exclusive dans la région.

LA BOUTIQUE DU BALLET, 1111, Pierre-Bédard, Chicoutimi. Tél.: 549-2558.

ARVIDA AUTO ECOLE, 592, Fickes, Arvida. Tél.: 548-5385. Gerard Lacombe, directeur.

POUR PLACER VOTRE ANNONCE

dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895

Elles sont publiées:

Vendredi - samedi dans: QUOTIDIEN
Le dimanche: PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi: PROGRES REGIONAL

MAISONS A VENDRE

MAISON: 2 étages, salon, 1 chambre et grande cuisine au bas, en haut 4 chambres, située Ave Labrecque, Chicoutimi. Tél.: 549-3169. F-733

BUNGALOW en briques, 6 1/2 pièces, tapis mur à mur, foyer, sous-sol fini, chauffage à eau chaude deux zones, grand garde-robe en cèdre, situé à Arvida. Tél.: 548-8770. F-749



Bungalow en bois et briques de l'année. Situation: 10, rue Ste-Elisabeth, Chicoutimi. Compris: 3 chambres, salon, cuisine, chambre de bains. Sous-sol vaste de 8 pieds de haut. Prix avantageux.

140, De Vinci, Kenogami. Joli bungalow faisant partie d'un quadruplex: 3 chambres, salon, cuisine, salle de bains. Terrain paysagé.

298, rue Riel, Chicoutimi-Nord. Bonne résidence type bungalow de 3 chambres, salon, cuisine, salle de bains. Terrain fini. Très bon prix.

TRICOT de tout genre fait à la main (bas, mitaines, etc.). Fait du repassage invisible. Tél.: 662-3260 ou 320 Côte Ouest, Alma. F-773

ACHETEZ DIRECTEMENT: à l'entrepôt assortiment complet, meubles neufs usagés pour chalet ou foyer. Frelars, tapis toutes catégories. M. Garneau. Tél.: 547-8543. TRANS MEUBLES LTEE, Kenogami. F-786

CHICOUTIMI ALMA 549-5746 668-2411 FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER une institution du Mouvement des Carrières Populaires Desjardins.

BUNGALOW: 3 chambres, 1 salon, 1 cuisine, sous-sol moitié fini, 24 x 50, situé 232 Gay-Lussac, Arvida. Libre 1er avril. Tél.: 548-6282 après 6 hres. F-771

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

HONDA 350, 1973, à l'état de neuf. Tél.: 675-2372 ou 675-2333. F-715

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISON: 3 chambres à coucher, construction récente, cause de transfert, située à Chicoutimi-Nord. Tél.: lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres, 549-5240, local 244, tous les soirs: 549-316. F-784

MAISONS A LOUER

MAISON: 6 pièces, dont 2 chambres, 2 salles de bains, salon, cuisine, sous-sol avec salle de lavage, située 96 Richard, Chicoutimi-Nord, \$150, par mois. Libre 1er avril. Tél.: 543-6544 ou 543-8398. F-807

DINERS

EXCURSION AUTOBUS: 7 avril, pour une partie de sucre. Prix \$5.00 pour le transport, plus \$5.00 pour le souper, la dégustation de sucre et la danse. Total: \$10.00, pour informations et réservations: 547-5557, date limite 22 mars. F-662

EXCURSION AUTOBUS: PARTIE DE SUCRE, 23 mars, pour St-Georges de Beauce, prix \$20.00, comprend le transport, le souper, l'orchestre et la dégustation de sucre. Informations et réservations: 547-5557. F-663

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix, Canadienne 1968 et moins. AMERICAINE 1964 et moins. Tél.: 1-849-3287. F-705

ACHETERAIS monnaie 1968, 1967, 1966, 0.10, 0.25, 0.50, \$1.00 en argent. ARGENT américain 1964 en baissant, offrons meilleurs prix dans la région. Tél.: 542-2301. F-717

ACHETONS MONNAIES canadiennes \$0.50, \$0.25 et \$0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247. F-739

ATTENTION MONNAIES. Achetons monnaies 1968-67-66 et moins, 0.10, 0.25, 0.50 et \$1.00, meilleurs prix. Tél.: 658-1982 demandez André. F-804

FUTURS MARIÉS choisissez vous-même votre ameublement, choix complet dans tous les styles, entreposage, gratuit, livraison gratuite. Financement sur place. Prenez rendez-vous: 547-4393. TRANS MEUBLES LTEE, Kenogami. F-785

DEMANDES

ON DEMANDE à acheter une terre avec bâtiment dans les environs de Chicoutimi. Écrire à C.P. 578, Chicoutimi, a/s de M. G. Bouchard. F-677

ON DEMANDE 1 set de salon et 1 set de chambre, 1 set de cuisine qui servirait pour chalet. Tél.: 543-3113. F-767

ACHETERAIS carabine calibre 30-30 Win. modèle 94 ou calibre 44-40. Tél.: 542-3833. F-806

SECRETARE demandée, steno-dactylo, 19 à 40 ans, envoyez curriculum vitae à: 316, Ave Labrecque, dépt. 352, Chicoutimi. F-765

RECHERCHONS dames actives, travaillant dans la possibilité de faire un travail agréable et très intéressant, revenus substantiels, territoires libres, aucune expérience requise. Devenez Représentantes pour la Compagnie Régine de France, Div. Famille Ltee. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Madame Bertrande Bradet, 549-6728 ou 542-2854. F-675

AGENT D'AFFAIRES demandé, de langue française, possédant de l'expérience dans le domaine du camionnage. Écrire et envoyez votre curriculum vitae ainsi que nom et adresse et numéro de téléphone à C.P. 578, Chicoutimi, M. G. Bouchard. F-676

JEUNE HOMME entre 27 et 37 ans, demandé dans Jonquière, entraînement fourni, payé durant entraînement. Écrire et envoyez votre curriculum vitae ainsi que nom et adresse et numéro de téléphone à C.P. 578, Chicoutimi, M. G. Bouchard. F-676

OFFRE DE SERVICES. POUR TENUE de livre, comptabilité-impôt. Service à domicile. Appeler à: 543-5191. F-768

ATTENTION! Si vous désirez apporter des changements à l'intérieur ou l'extérieur de votre maison, consultez un expert en la matière, qui vous donnera les conseils pratiques, lors d'une entrevue pour estimer les travaux, en téléphonant: 542-2538. F-808

LOGEMENTS A LOUER. LOGEMENT: 2 chambres, salon, cuisine, salle à manger, cave, libre le 1er avril. 306, Bégin, Arvida. Tél.: 548-4453. F-797

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, conciergerie, libre le 1er avril, près de l'école Dominique Racine, 67, Joffret. Aussi disponible 4 1/2 pièces, demi sous-sol. Tél.: 549-5114. F-799

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, bain sauna, conciergerie, libre immédiatement. Tél.: soir: 549-5401 ou 549-1836. F-720

DEUX LOGEMENTS: un 3 1/2 pièces et un 4 1/2 pièces à louer, finis modernes, entrées laveuse et sécheuse, chauffés, eau chaude fournie, situés Kenogami, libres immédiatement. Tél.: 547-5574 ou 547-4126. F-801

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, dans demi sous-sol, tapis 2 chambres, salon, tuiles: cuisine et salle de bains, chauffé, eau chaude fournie. Situé boul. St-Jean-Baptiste. Tél.: 549-8365. F-802

2 LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, situés 21, Est William, Chicoutimi. Tél.: 543-4648. F-798

LOGEMENT: à sous-louer, 3 1/2 pièces, meuble, chauffé, \$130 par mois, situé 304 Séminaire, Chicoutimi, apt 9. Libre immédiatement. Tél.: 543-8714. F-805

Entrepreneur peintre, sablage de planchers, vente et pose de marquerie.

EGIDE BOIVIN ENR, 12, des Oblats est, Chicoutimi. Tél.: 543-9541.

Pour vos meilleurs achats de peinture, tapisserie, tuiles, etc. S'adresser à:

RAY-CO ENR, (Voisin A.L. Green), 66, Racine Est, Chicoutimi. Tél.: 549-8692.

PRENEZ AVIS que Harvey Transport Ltee s'adresse à la Commission des transports afin de louer, à long terme (60 mois de Five Wheels Truck Rental (Quebec) Ltd. permis no 742 DYV 3 pick-up et 5 tracteurs dont la description apparaît au contrat de location déposé au dossier de la Commission.

De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première parution de la présente publication.

Québec, 11 mars 1974. PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE MES VÉZINA SHEEHAN & ASSOCIES

La Honda MT125 Elsinore Enduro 2 temps! Retenez-la... c'est toute une coursrière.

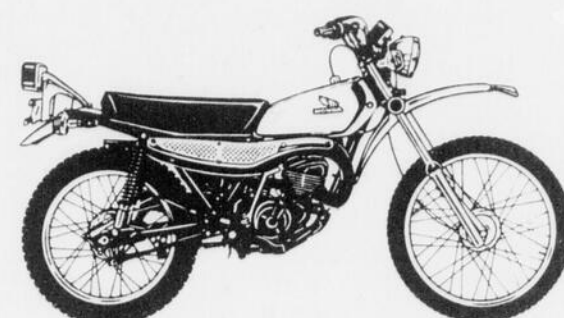
La MT125 est entièrement basée sur la Honda CR125M de compétition.

Moteur 2 temps nerveux comme rare, muni du système Honda d'injection d'huile positive.

Guidon, poignées et dessin du cadre de type CR... donc, maniabilité semblable. Commande des gaz à course réduite, garde-boue en plastique flexible, appuie-pieds et pédale de frein en acier dentelé. Bref, la MT125 a tout de la vraie moto de sentier.

Ses équipements complets de bord et d'éclairage et son silencieux de type enduro en font également une moto à 100% légale sur les routes.

Essayez-la. De la route aux sentiers, la Honda MT125 passe en premier.



Honda. La dure qui dure.

VILLENEUVE ÉQUIPEMENT, 1178, boul. Ste-Genevieve, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3600.

JONQUIÈRE MARINE & SPORT LTEE, 247, Colbert, Jonquière. Tél.: 547-8000.

SPORAMA LTEE, 481, Sacre-Coeur, Alma. Tél.: 668-8328.

ATELIER G. DESGAGNÉ — SCIE À CHAÎNE, 1654, boul. St-Dominique, Roberval. Tél.: 275-2269.

TALBOT & POTVIN LTEE, 1265, boul. Sacre-Coeur, St-Félicien. Tél.: 679-1751.

JOS BESSON INC., 66 Dequen, Mistassini. Tél.: 276-2883.

LÉO AUTOMOBILE, 280 rue Hôtel-de-Ville, Chicoutimi. Tél.: 543-0743.

POUR INSÉRER UNE annonce classée

SIGNEALEZ: CHICOUTIMI 545-4895

ALMA 668-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean: 75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord: \$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: 20 la copie. Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord: 1an: \$40.00; 6 mois: \$23.00.

Autres régions au Canada: 1an: \$50.00; 6 mois: \$30.00.

Gouvernement travailliste minoritaire

Le gouvernement britannique risque d'être battu lors du vote sur le discours du Trône

DECES

JOSEPH-ARTHUR BOIVIN

A Roberval le 14 mars 1974, à l'âge de 51 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph-Arthur Boivin. Il demeurait au 105, des Cormiers, Dolbeau. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mars à 10 heures. Départ de Desbiens & Frères Inc., 9 de la Gare à St-Jérôme à 9:30 heures pour l'église St-Jérôme et de là au cimetière paroissial.

Direction: Desbiens & Frères Inc.

M. WILFRID FORTIN

A l'Hôpital de Dolbeau, le 13 mars 1974, à l'âge de 78 ans est décédé M. Wilfrid Fortin époux de Dame Germaine Fortin. Il demeurait au 79, rue des Chutes, Mistassini. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mars à 4 heures. Départ de C.A. Gauthier Ltée, 71, Gaudreault, à 3:30 heures pour l'église St-Michel et de là au cimetière paroissial.

Direction: C.A. Gauthier Ltée.

M. JEAN-BERCKMANS

Au Centre hospitalier de Jonquière le 13 mars 1974, à l'âge de 55 ans est décédé M. Jean-Berckmans Michaud, époux de Dame Corinne Tremblay. Il de-

CARTES DE REMERCIEMENT

DE TOUS GENRES À LA

La Librairie Régionale, Inc.

Tél.: 549-7135

mourait au 165, Mgr Bégin à Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mars à 4 heures. Départ de Caron & Fils, 146 avenue de la Fabrique à 3:30 heures pour l'église St-Dominique et de là au cimetière paroissial. Il était à l'emploi du Canadien National de Jonquière. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: Monique, Louis-Philippe et Jean-François et il était le frère de Mme Robert Giguère (Françoise).

Direction: Caron & Fils.

M. LOUIS DALLAIRE

Accidentellement à Notre-Dame-de-la-Doré le 12 mars 1974, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédé M. Louis Dallaire, époux de Dame Laurette Chauvette. Il demeurait au Rang St-Eugène, Notre-Dame-de-la-Doré. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mars à 4 heures. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire de Notre-Dame-de-la-Doré, au sous-sol de l'église. Le départ se fera à 3:30 heures pour l'église Notre-Dame-de-la-Doré et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jacques Arcand Inc.

MME BERTHA GAGNON

A Roberval, le 13 mars 1974, à l'âge de 57 ans et 5 mois, est décédée Mme Bertha Gagnon, épouse de M. Ulysse Gagnon. Elle demeurait au 1176 boul. Sacré-Coeur, St-Félicien. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mars à 2 heures. Départ de Jacques Arcand, 1044, boul. Sacré-Coeur pour l'église de St-Félicien et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jacques Arcand Inc., St-Félicien.

LONDRES (AFP) — Pour la première fois depuis 50 ans, un gouvernement britannique, le gouvernement travailliste minoritaire de M. Harold Wilson, risque d'être battu, lundi prochain, lors du vote sur le discours du Trône, ce qui pourrait théoriquement l'amener à démissionner.

Cette possibilité est devenue très réelle suite à la décision, jeudi, du groupe parlementaire libéral de voter en faveur de l'amendement au discours du Trône déposé la veille par le Parti conservateur. Cet amendement "déclare" que le gouvernement ne se soit pas engagé à maintenir une politique statutaire de contrôle des revenus en attendant la mise en place de la politique de contrôle volontaire promise dans le discours du Trône.

Toutefois deux réserves s'imposent: premièrement, il n'est pas du tout certain que le gouvernement soit

battu par une coalition des conservateurs et des libéraux, pourtant numériquement supérieure au groupe travailliste.

Deuxièmement, en cas de défaite, il est encore moins certain que M. Wilson remette sa démission à la Reine.

TIERS-PARTI

L'émiettement sans précédent des partis politiques dans le nouveau parlement fait que la vingtaine de députés "divers", les unionistes protestants d'Irlande du Nord et les nationalistes écossais et gallois, deviendront les arbitres de la situation aux Communes, si les 296 conservateurs et les 14 libéraux s'allient contre les 301 travaillistes. Or ces "divers" n'ont pas encore fait connaître leur position.

Ensuite, il n'est pas exclu qu'environ une demi-douzaine de députés conservateurs de droite, hos-

tiles à toute politique de contrôle des revenus, décident de s'abstenir. D'autre part, il est possible que M. Wilson recommande à son groupe de voter l'amendement conservateur, qui après tout reconnaît implicitement le caractère légitime d'une politique volontaire de contrôle des revenus.

VOTE DE NON CONFIANCE

Une défaite du gouvernement mettrait en lumière le caractère insolite de la situation qui règne désormais à Westminster. Selon les règles classiques jusqu'à présent traditionnellement en vigueur, une défaite du gouvernement sur le discours du Trône équivaldrait à un vote de

non confiance entraînant automatiquement sa démission. C'est ce qui s'était produit pour la dernière fois en 1924.

Mais il y avait à l'époque une majorité de rechange, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Les dispositions constitutionnelles étant vagues, il appartient aux partis, à commencer par le Parti travailliste, de décider du sort du gouvernement si ce dernier était battu lundi prochain.

Pour sa part, M. Wilson a catégoriquement affirmé qu'il ne démissionnerait pas sur un vote-surprise hostile ou même après une défaite sur une question plus importante. Comme il a laissé entendre que seul

un vote de non confiance pourrait le contraindre à démissionner, on peut penser qu'il solliciterait la confiance de la chambre, mardi prochain, en cas de défaite la veille.

PARIS D'OPPOSITION

Cette interprétation du premier ministre n'a pas été discutée par les diverses oppositions. D'ailleurs, M. David Steel, le responsable de la discipline de vote du groupe parlementaire libéral, a déclaré jeudi: "Nous ne considérons pas qu'en cas de défaite, le gouvernement doive nécessairement démissionner". Il a précisé que les libéraux n'avaient pas encore arrêté leur attitude, si M. Wilson demandait la confiance de la chambre.

De son côté, l'opposition conservatrice ne paraît nullement pressée de s'engager à fond contre le gouvernement sur le discours du Trône, estiment les observateurs. Forts du succès initial qu'ils ont remporté en mettant fin à la grève des mineurs et en rétablissant la semaine de cinq jours de travail, les travaillistes auraient en effet de grandes chances de remporter haut la main de nouvelles élections s'ils étaient contraints de se présenter immédiatement devant les électeurs.

Aussi, ajoutent les observateurs, les deux principaux partis d'opposition visent davantage à lancer un coup de semonce à l'endroit du gouvernement plutôt qu'à l'abattre.

Démission de M. George-A. Shultz

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a annoncé jeudi la démission du secrétaire au Trésor, M. George A. Shultz.

Cette démission prend effet à compter du début du mois de mai prochain, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Gerald Warren.

D'ici là, M. Shultz représentera les Etats-Unis à deux importantes conférences financières, celle de la Banque inter-américaine de développement, à Santiago du Chili, du 1er au 4 avril, et celle de la Banque du développement asiatique, en Malaysia, du 27 au 29 avril.

Le nom du successeur de M. Shultz sera annoncé

prochainement, a dit le porte-parole de la Maison Blanche.

Il a refusé de confirmer la spéculation générale selon laquelle M. William Simon, sous-secrétaire au Trésor et chef de l'Office fédéral de l'énergie, succéderait à M. Shultz.

CARRIERE

Le président Nixon a tenu à exprimer, par l'intermédiaire de son porte-parole, son profond respect ainsi que son affection et son appréciation pour M. Shultz, qui a occupé avec succès, depuis 1969, les postes de secrétaire au Travail, directeur du budget et, enfin, secrétaire au Trésor et ad-

joint du président pour les affaires économiques.

M. Shultz quitte l'administration pour reprendre un poste de professeur à l'Université de Chicago.

Il continuera cependant, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, à remplir de temps à autre des

missions spéciales pour le président Nixon.

M. Shultz, qui avait succédé à M. John Connally, au poste de secrétaire au Trésor, a joué un rôle important dans les négociations économiques et financières entre les Etats-Unis, l'Europe occidentale et le Japon.

BRIDGE

Les difficultés

Evidemment les gagnants des compétitions sont toujours des joueurs d'une certaine habileté, mais ce sont surtout des joueurs qui ne ménagent pas les efforts et qui sont toujours disposés à affronter les difficultés. S'ils sont le moins servis par la chance les succès suivront.

Donneur: Est

Nord-Sud vulnérables

Pi-8-5-4			
Co-6-2			
Ca-R-D-5-3			
Tr-A-10-6-4			
Pi-R-10-9-7-2	N	Pi-V	
Co-10		Co-R-9-8-5-4	
Ca-V-8-6-2	O	Ca-A-4	
Tr-9-5-2		Tr-R-D-8-7-3	
	S		
		Pi-A-D-6-3	
		Co-A-D-V-7-2	
		Ca-10-9-7	
		Tr-V	

Est	Sud	Ouest	Nord
1-coeur passe passe passe	2-coeurs (1) 3-S-A	passe passe passe	contre 3-trèfles passe

(1) L'enchère 2-coeurs est d'une grande agressivité mais sans doute que Sud espère trouver un peu mieux chez son partenaire.

Bien des joueurs auraient préféré convertir le contre d'appel du partenaire en pénalité et alors que la chute d'Est aurait été d'une à trois levées N-S auraient eu une marque satisfaisante alors que bien des compétiteurs en Nord auront refusé de recourir au réveil des enchères. Si cependant de la part de N-S une manche est possible, une chute de trois levées de la part de l'adversaire ne serait pas une entière compensation.

Entame: dix de pique.

Le dix de pique est couvert par le valet et la dame. Comme l'as de carreau est certainement chez Est, le valet doit être espéré chez Ouest. Ainsi l'attaque à carreau est déclenchée par le dix qui est couvert par le valet, la dame et l'as. Est change au cinq de coeur et dans le but de laisser à l'adversaire l'espoir que le valet soit chez son partenaire, le déclarant gagne de sa dame. Sud s'attaque aux trèfles par le jeu du valet qui se rend à la dame. Le déclarant prend le retour du huit de coeur de son valet et fait suivre le neuf et le roi de carreau, ce qui donne le tableau suivant:

Pi-8-5			
Co-5			
Ca-5			
Tr-A-10-6			
Pi-R-9-7	N	Pi-10-9-8-7-6-5-4-3-2-A	
Co-10-9-8-7-6-5-4-3-2-A		Co-R-9-4	
Ca-6	O	Ca-10-9-8-7-6-5-4-3-2-A	
Tr-9-6		Tr-R-8-7	
	S		
		Pi-A-6-3	
		Co-A-7-2	
		Ca-10-9-8-7-6-5-4-3-2-A	
		Tr-10-9-8-7-6-5-4-3-2-A	

Comme le déclarant reprend la main par son as de pique, Est abandonne un trèfle. Après l'as de coeur, le déclarant place Est en main en revenant à cette suite. Ainsi Est devra accorder les deux dernières levées au Mort alors qu'il devra revenir à trèfle vers la tenace as, dix.

Alors que le déclarant a limité ses pertes à un carreau, un trèfle et deux coeurs, ce n'est qu'après avoir surmonté bien des difficultés que le déclarant a connu un succès bien mérité.

Noël DUCHESNE

GAGNEZ

UN PRIX DE \$25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN

GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

progrès dimanche

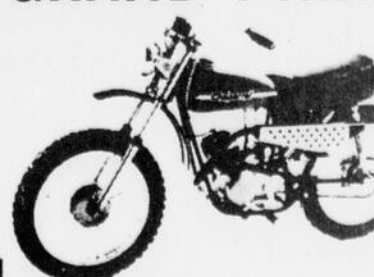
progrès régional

C'EST AMUSANT

C'EST FACILE

C'EST PAYANT

GRAND PRIX



UNE MAGNIFIQUE MOTOCYLETTE CHAPARRAL

\$25 CHAQUE SEMAINE

\$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSEES de l'une ou l'autre de nos publications.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN PROGRES-DIMANCHE PROGRES REGIONAL

Cette annonce insolite apparaîtra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progres Dimanche ou dans Progres Regional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouvez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE: ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquer avec Y.E. ETENIT — 123-0005.

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix régulier du concours.

COUPON DE PARTICIPATION:

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

ANNONCES INSOLITES: _____

UN COUPON PAR ENVELOPPE

Henry Kissinger a exprimé ses regrets

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a exprimé, jeudi, ses regrets au sujet des commentaires qu'il avait faits, lundi dernier, devant des épouses de membres du Congrès sur la question de la "légitimité" des gouvernements européens.

Le chef de la diplomatie américaine s'est déplacé spécialement au briefing quotidien du département d'Etat pour déclarer que ses propos n'avaient sûrement pas contribué à la solidarité atlantique. "Je les regrette", a-t-il ajouté.

Recevant lundi dernier un groupe de femmes de membres du Congrès, M. Kissinger avait déclaré que le problème le plus profond de l'Europe d'aujourd'hui résidait dans le fait que "il n'y avait eu que très rarement des gouvernements

parfaitement légitimes dans les pays européens depuis la première guerre mondiale".

EXPLICATIONS

M. Kissinger a souligné que cette remarque avait un caractère historique, qui ne s'appliquait qu'à la situation de la Première guerre mondiale à la suite de laquelle les gouvernements européens de l'époque, a-t-il expliqué, n'ont jamais retrouvé leur légitimité, en raison des dévastations du conflit.

Aucun pays, a-t-il poursuivi, ne peut se rétablir pleinement d'une telle conflagration. Mais, a-t-il ajouté, ces commentaires ne s'appliquent pas à la situation d'aujourd'hui.

M. Kissinger a réaffirmé que l'unité de l'Occident reste et va rester la pierre

angulaire de la politique étrangère américaine et il a assuré qu'il n'existe aucun conflit personnel entre les dirigeants européens et l'administration américaine à l'origine des difficultés actuelles des relations transatlantiques.

LE PRESENT

Jusqu'à présent, a poursuivi M. Kissinger, les pays de l'Ouest ont fait progresser l'Alliance atlantique et la question qui se pose maintenant est de lui insuffler un nouvel élan, si l'on veut préserver la coexistence indispensable pour éviter de nouveaux conflits internationaux.

Les difficultés actuelles, a précisé le secrétaire d'Etat, sont dues aux différentes manières d'envisager la coopération inter-atlantique. Il est indispensable que se

développe un mode de relations coopératif. L'Europe, a-t-il ajouté, peut se développer, soit par cette coopération dans l'unité avec les Etats-Unis, soit séparément, ou en opposition à l'Amérique.

M. Kissinger a enfin cherché à introduire une note d'humour dans ses explications, en déclarant qu'il avait l'impression d'avoir fait, depuis le début de la semaine, plus pour l'unité européenne qu'aucun autre dirigeant depuis Jean Monnet.

Le caractère désastreux des conséquences de ses commentaires de lundi sur l'Europe, a-t-il enfin remarqué dans une dernière boutade, s'explique par le fait que son auditoire était composé non seulement de femmes, mais aussi de quelques journalistes dont, a-t-il assuré, il ignorait la présence.

La levée de l'embargo arabe

Un encouragement aux EU d'accélérer le règlement du conflit du Moyen-Orient

WASHINGTON (AFP) — La levée prochaine de l'embargo arabe vis-à-vis des Etats-Unis devrait encourager les efforts de Washington pour accélérer le règlement du conflit du Proche-Orient, tout en apportant une bouffée d'oxygène à l'économie américaine, estiment les observateurs.

La décision des producteurs arabes, que l'on semblait tenir pour acquise jeudi dans les milieux officiels américains, bien qu'elle ne doive être annoncée publiquement que dans quelques jours, constitue un nouveau succès pour la diplomatie américaine au Proche-Orient.

Elle consacre le rapprochement entre les Etats-Unis et les pays arabes aux dépens de Moscou, dont les appels à l'intransigeance n'ont apparemment pas été pris en ligne de compte à Tripoli.

Elle répond d'autre part aux demandes du

secrétaire d'Etat Henry Kissinger, qui avait clairement fait savoir que la continuation des efforts de Washington pour amener un règlement du conflit, et notamment un désengagement sur le Golan, dépendait de la levée de l'embargo.

Le président Nixon et M. Kissinger ne sont certainement pas mécontents que l'efficacité de la diplomatie américaine au Proche-Orient soit une nouvelle fois démontrée, notamment aux Européens, dont les initiatives pour amorcer un dialogue avec les producteurs arabes sont jugées gênantes par Washington.

Le succès de la diplomatie américaine dépasserait largement le cadre politique, s'il se confirme, comme le rapporte la presse américaine, que les producteurs arabes ont également décidé de revenir aux niveaux de production de septembre dernier, et même, dans le cas

de l'Arabie saoudite, de baisser de près de 30 pour cent le prix affiché du baril de pétrole, qui pourrait être ramené à \$8.50.

La levée de l'embargo aurait, dans ces conditions, un impact très sensible pour l'économie américaine, sans parler de celles des autres pays importateurs. Si l'on retourne au niveau de septembre, l'offre de pétrole arabe se trouverait augmentée de 25 pour cent pour atteindre 20 millions de barils par jour, dont les Etats-Unis espèrent importer immédiatement un ou deux millions.

L'éventualité d'un rationnement de l'essence aux Etats-Unis se trouverait définitivement écartée, et avant même que les premiers pétroliers en provenance du Proche-Orient arrivent aux Etats-Unis, ce qui prendra un mois et demi, les compagnies pétrolières américaines envisagent de détourner vers les Etats-Unis un certain nombre de cargaisons déjà en route vers l'Europe ou le Japon.

L'Administration fédérale de l'énergie a déjà fait savoir de son côté que, dès que la levée de l'embargo sera certaine, des ponctions importantes sur les stocks d'essence américains, qui atteignent plus de 200 millions de barils, seront autorisées pour adoucir les pénuries.

L'économie américaine pourrait ainsi s'acheminer rapidement vers des approvisionnements plus normaux, ce qui réduirait d'autant les risques de récession au cours du premier semestre.

RESTRICTIONS MAINTENUES

Cependant, l'administration Nixon a déjà mis en garde l'opinion contre l'illusion qu'une levée de l'embargo mettrait fin à toute pénurie.

D'une part, la capacité de raffinage des Etats-Unis continuera pendant plusieurs années d'être insuffisante pour faire face aux besoins. D'autre part, l'administration n'entend pas relâcher ses efforts pour obtenir une baisse durable de la consommation de l'énergie sous toutes ses formes aux Etats-Unis.

Certaines restrictions décidées après l'embargo resteront certainement en vigueur, comme l'abaissement à 55 milles à l'heure de la vitesse autorisée sur les routes. L'interdiction de la vente de l'essence le dimanche pourrait également être maintenue pour quelque temps.

D'autres modifications dans le style de vie des Américains ne paraissent pas devoir être remises en cause par la levée de l'embargo.

La grève des employés d'Air Canada se poursuit à l'aéroport parisien Charles-de-Gaulle

PARIS (PC) — La grève des employés d'Air Canada au nouvel aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy-en France, se poursuivait jeudi et la direction ne pouvait toujours pas donner l'assurance d'une reprise de ses vols réguliers vers l'Amérique du Nord, vendredi.

Toutefois, les parties patronale et syndicale avaient repris les négociations dès 11 heures jeudi matin en vue d'en arriver le plus tôt possible à un règlement. Air Canada n'a pu effectuer, mercredi, son vol inaugural du nouvel aéroport, sis à une quinzaine de milles de Paris.

Une cinquantaine d'employés de la société canadienne ont débrayé, mardi soir, pour protester contre les conditions de leur déménagement de l'aéroport d'Orly à celui de Roissy-en-France.

Ils exigent notamment des compensations pour leurs frais de taxis entre leur résidence et le nouvel aéroport, des allocations pour placer leurs enfants dans des écoles durant le reste de l'année scolaire ainsi qu'une prime de 10,000 francs, soit environ \$2,000 chacun.

La direction parisienne d'Air Canada juge ces revendications excessives et entend examiner les contre-propositions des grévistes avant de faire de nouvelles offres en vue de la reprise du travail.

Cette grève affecte environ la moitié des employés d'Air Canada en France.

Cette société canadienne a des bureaux à Paris, Roissy-en-France, Lyon et Marseille.

Mercredi soir, on craignait que la grève d'Air Canada ne déclenche d'autres mouvements

LES ENTRE-CROISES

5 LETTRES CACHÉES

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3 air	vote	Léger	nommer	préfér
4 flu	5	liste	public	qualité
4 énu	Aline	salon	soirée	apptude
4 nom	Blais	titre	Vézina	félicité
4 A	Rocky	6	choisir	recevoir
4 prix	choix	admirer	désigner	Trotter
4 rang	connu	avvenir	évaluer	réception
4 reçu	éclair	briller	épater	St-Jacques
4 soir	éclat	étoile	inviter	12
4 soit	éloge	Maliet	Normand	personnalité
4 voix	image	merite		

LES 10 FEMMES DE L'ANNEE AU QUEBEC

La réponse du problème précédent: presse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
15																			
16																			
17																			
18																			
19																			
20																			

Sears

SPÉCIAUX du SAMEDI

Spéciaux d'une heure

IMPERMEABLE

Valeur: \$14.99 à \$65

\$7.49 à \$32.50

Imperméable pour hommes. Avec ou sans doublure détachable. Choix de: bleu-olive et à carreaux dans le groupe. Grs: 38 à 42.

Sears — Vêtements pour hommes (Rayon 45)

SERVLETTE DE BAIN

.99

Ratine épaisse. Rayée.

Sears — Literie — (Rayon 96)

HAMSTERS

\$1.99

\$1.19

Couleurs variées. Très jeunes.

Sears — Bestiaire et jardins — (Rayon 71)

RASOIR POUR DAMES

\$9.99

\$7.99

Rasoir "Philips" pour dames. Joli cadeau à offrir.

Sears — Cosmétiques — (Rayon 8)

BOTTES DE PRINTEMPS

\$1.99

Bottes de caoutchouc pour dames. Confection solide. Imperméables. Couleurs: noir-blanc. Grs: 5 à 10 ans.

Sears — Chaussures pour dames (Rayon 54)

PIPE "RONSON"

\$8.95

\$5

Pipe de Bruyère. Montant en Aluminium poli.

Sears — Articles de fumeurs — (Rayon 87T)

ROBE DE NUIT LONGUE

\$6.99 à \$25

\$5 à \$20

Robe de nuit longue en Nylon Brosse. Arnel et Coton. Grs: S.M.L. Couleurs assorties.

Sears — Lingerie pour dames (Rayon 38)

DRAPS

Rég: \$6.99 — \$7.99 — \$10.99

Spéc.: \$4.99 — \$5.99 — \$ 8.99

Liquidation de draps. 100% coton. Rayé, jaune, lilas, imprimé rose. Grands déssorties. Pour lit simple double et Queen.

Sears — Literie — (Rayon 96)

CHANDAILS

\$4.99 à \$9

\$3.99 à \$4.99

Chandails assortis. Manches longues. Acrylic 100%. Couleurs pastelées. Grs: S.M.L.

Sears — Vêtements Sports pour dames — (Rayon 7)

PANTALONS

\$19.98 à \$22.98

\$10.99

Pantalons Fortrel et Laine. Modèles quadrillés. Choix de couleurs. Grs: 30 à 40.

Sears — Pantalons pour Hommes (Rayon 41)

SACS A VETEMENTS

\$2.49

\$1.79

Ideals pour ranger manteaux d'hiver. Résistant vinyle. Couleurs: vert, bleu, orange. Grands: 54" de long 13" de large.

Sears — Articles de couture (Rayon 25)

COTON A CARREAUX

\$3.49

\$2.79

Polyester et coton. Tissu 45" de large. Laver et sécher à la machine. Couleurs: tons de bleu, jaune, rouge, lilas, rose.

Sears — Tissus à la verge (Rayon 36)

COUVRE-LIT

\$8

Couvre-lit "Westminster", pré-rétréci. Ne se froisse pas. 50% coton, 50% viscose. Lavable à la machine. Couleurs à assorties. Grs: superposé, simple, double.

Sears — Rideaux et tentures (Rayon 24)

THEIERE

\$5.99

Theière en véritable porcelaine anglaise. Avec motifs de formes et couleurs assorties.

Sears — Coin des cadeaux (Rayon 21)

SERVICE DE VAISSELLE

\$26.98

Service de vaisselle "Ironstone". Motif "Roulette". Comprend 45 morceaux: 8 couverts, Sucrier, crémier, legumier et plat de service.

Sears — Coin des cadeaux (Rayon 21)

ROBE DE CHAMBRE

Valeur: \$16 à \$45

\$11 à \$31

Robe de chambre longue. Nylon brosse, nylon piqué et coton piqué. Grs: S.M.L. 30% de rabais.

Sears — Lingerie pour dames (Rayon 38)

PINCEAUX 4"

\$4.49

\$3.99

Pinceaux de très bonne qualité. Soie de porc de Chine.

Sears — Peintures et pinceaux (Rayon 30)

SOLVANT NETTOYEUR

\$1.39

Contenu 160 oz. Solvant pour huile, vernis, emails. Enlève la graisse, le goudron, les taches sur les vêtements.

Sears — Peintures et pinceaux (Rayon 30)

CLES ASSORTIES

\$1.19

Cle métrique "Alloy Steel". Grands assorties 8mm. à 19mm. Ouvertures ou fermées au choix.

Sears — Quincaillerie — (Rayon 9)

Simpsons-Sears Ltd.